

BUREAU DE L'ACADEMIE

**BULLETIN**  
**TRIMESTRIEL**  
**DES SÉANCES**  
DE  
**L'ACADEMIE DE NIMES**

◆

**Année 1982**

◆

ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1983

Abonnement annuel : 60,00 F

Le N° : 20,00 F

### FAITS ACADEMIQUES

Réception de M. Paul Blanc, élu membre résidant ....	8
M. Jacques Larmat est élu président .....	40
M. le bâtonnier Marcel Fontaine est élu vice-président.	40
M. Paul Blanc est élu trésorier .....	38
Le Maire de Nimes fera désormais partie de la classe des membres honoraires avec le titre de membre d'honneur ès qualités .....	38
Remerciements de Mme le docteur Elisabeth Fonta- nieu, de M. le médecin général Edmond Blanc, de MM. Haon et Vinas récemment élus correspondants	38
Installation de M. Jacques Larmat, président, et de M. le bâtonnier Marcel Fontaine, vice-président ..	39
Approbation de l'état des recettes et dépenses de 1981 et du projet de budget de 1982 .....	45
Mme Adrienne Durand-Tullou est nommée membre non-résidant . . . . .	45
Séance publique du 31 janvier 1982 .....	48
Lettre de remerciements de M. le Maire de Nimes ..	51
Réception de M. le pasteur Aimé Bonifas, élu membre résidant . . . . .	51
Travaux de la Commission du Tricentenaire .....	83
M. Robert Debant est nommé chevalier dans l'ordre des Palmes académiques .....	88

Sont élus correspondants : le R.P. Souillac, M. Bernard Vielzeuf, M. David Vergély, M. André Nicolas, M. l'abbé Fesquet, M. Alain Nicolas et M. Fernand Charrier . . . . .	88
L'Académie patronnera une conférence de M. Poirot-Delpech . . . . .	88
Date des fêtes du Tricentenaire . . . . .	92
L'organisation des fêtes du Tricentenaire . . . . .	110
Lettres de remerciements de MM. André Nicolas, Bernard Vielzeuf, David Vergély, Alain Nicolas, Paul Deleuze, abbé Fesquet et Fernand Charrier, récemment élus correspondants . . . . .	110
Décès de M. l'amiral Jozan, membre honoraire . . . . .	110
Mme Frédérique Hébrard est élue membre honoraire . . . . .	110
M. le bâtonnier Edgar Tailhades, ancien président de l'Académie, est une nouvelle fois élu président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon . . . . .	125
Décès de Madame Stoupan, veuve de Raoul Stéphan, membre non résidant . . . . .	125
Les travaux de la Commission du Tricentenaire . . . . .	126
Lettre de remerciements du R.P. Pierre Souillac, s.j., récemment élu correspondant . . . . .	126
Une adresse de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse . . . . .	126
15 et 16 mai 1982 : Célébration du Tricentenaire de la création de l'Académie de Nimes . . . . .	136
Le Tricentenaire : remerciements du Président . . . . .	139
Lettre de remerciements de Mme Frédérique Hébrard . . . . .	140
Plaquettes éditées à l'occasion du Tricentenaire . . . . .	140
Subventions de la Ville de Nimes et du Conseil Général du Gard . . . . .	153
Chaque année l'Académie tiendra en mai une séance à l'Hôtel Davé . . . . .	152
Séance tenue dans l'un des salons de l'Hôtel Davé . . . . .	153
Obsèques de M. le pasteur Elie Lauriol, membre résidant . . . . .	165

Obsèques de M. le chanoine Raymond Marchand, membre résidant . . . . .	168
Décès de M. Henri Arnaud et de Mme Martin-Guis, correspondants . . . . .	172
M. Joachim Durand est nommé commandeur dans l'ordre des Arts et Lettres . . . . .	172
Lettre M. Jean-Claude Quynet, préfet, commissaire de la République du Gard, nommé préfet, commissaire de la République de l'Oise, à Beauvais . . . . .	172
L'Académie demande à adhérer à l'Office régional de la Culture . . . . .	173
La création d'une Commission des réformes est décidée	173
Projet de restauration de la première volée de l'escalier de l'Hôtel de l'Académie . . . . .	177
Inscription à apposer dans la salle de séances de l'hôtel Davé . . . . .	177
L'Académie d'Arles recevra l'Académie de Nîmes le 19 mars 1983 . . . . .	184
Mariage de M. Michel de Seguins-Cohorn avec Mlle Laurence de Mython . . . . .	184
L'Association philatélique nimoise, les P. et T. et le Tricentenaire de l'Académie . . . . .	184
L'escalier de l'hôtel de l'Académie . . . . .	184
Projet de publication d'une Bibliographie du Gard et du Catalogue de l'exposition Henry Bauquier . . . . .	184
Décès de M. Marcel Gouron, membre honoraire . . . . .	190
Décès de M. Henry Seston, membre résidant . . . . .	198
La séance publique annuelle se tiendra le 30 janvier 1983	200
M. Yvon Pradel, correspondant, est promu officier dans l'ordre des Palmes académiques . . . . .	200
M. André Nicolas, correspondant, est nommé chevalier dans l'ordre des Palmes académiques . . . . .	200
Le Colloque sur Nîmes au temps des Révolutions . . . . .	201
Réformes à l'Académie . . . . .	215

## COMMUNICATIONS

M. Joachim Durand : <i>Un humaniste, Jean Jaurès</i> . . . . .	45
M. André Nadal : <i>La stratosphère et « Concorde », suivi d'impressions d'un voyage en Californie, au grand Canyon du Colorado, en Louisiane et à Cap Kennedy</i> . . . . .	83
M. l'abbé René André : <i>Compte rendu de l'ouvrage de M. Aimé Vielzeuf, Conteurs et poètes cévenols d'aujourd'hui</i> . . . . .	88
M. le professeur Hervé Harant : <i>Du bon et du mauvais usage des médicaments</i> . . . . .	90
M. Michel Courty : <i>Le poète Antoine Bigot, académicien nimois</i> . . . . .	93
Mlle Alice Fermaud : <i>Ludovic Arioste et le Roland furieux</i> . . . . .	98
M. Lucien Frainaud, présentation de l'ouvrage : <i>2.000 ans de l'histoire du Gard, des Cévennes à la mer</i> ..	110
M. l'abbé René André : <i>Un village des Cévennes : Saint-Victor-de-Malcap</i> . . . . .	116
M. le bâtonnier Edgar Tailhades : <i>La peine de mort</i> ..	126
M. l'abbé René André, compte rendu de : <i>Le Cailar, le Vistre et le Rhône à travers les âges, par Léon Pasquier</i> . . . . .	130
M. Pierre Couëtard, correspondant : <i>L'explorateur nimois, Paul Soleillet : années de jeunesse et premières explorations africaines (1842-1876)</i> . . . . .	133
M. Félix Villeneuve : <i>Les manipulations génétiques</i> ...	141
M. Roger Gaillard, correspondant : <i>Les débuts de la Corrida à Nîmes : El Tato dans notre amphithéâtre en 1863</i> . . . . .	153
M. le général Pierre-Henri Cothias : <i>1943-1944. Vers Rome et Florence avec les Marocains</i> . . . . .	157
Dr Edouard Drouot : <i>Ponts et bacs en Gardonnenque</i> ..	173

Abbé René André : compte rendu de l'ouvrage de Maguelone, <i>Saint-Gilles aux racines de la Croisade contre les Albigeois</i> , fascicule I, Ferrières, 1982 ...	177
Pierre Couëtard : <i>L'explorateur nimois Paul Soleillet : du Sénégal à Obock</i> .....	179
Alice Fermaud : <i>Dante, sa vie et ses œuvres mineures</i> .	184
André Nadal : <i>Les Calculateurs prodiges</i> .....	187
Maurice Aliger: compte rendu de l'ouvrage de M. Pierre Chareyre, <i>Aimargues au temps des guerres de religion (1584-1635)</i> . .....	191
Jean-Charles Lheureux : <i>A propos des origines d'une librairie nimoise... le colportage des écrits sous le Second Empire</i> . .....	196
Abbé René André : <i>Un village cévenol, Saint-Victor-de-Malcap, pendant la Révolution</i> .....	201

#### HOMMAGES

Pieyre, <i>L'école des pères</i> , Paris, 1788 .....	83
<i>2.000 ans d'Histoire du Gard</i> , Paris, 1981 .....	88
André Vinas, <i>Armand Lanoux, témoin d'Isis</i> , Paris, 1980	88
Léon Pasquier, <i>Le Cailar, le Vistre et le Rhône à travers l'Histoire</i> , Nîmes, 1981 .....	88
Actes du XXVIII <sup>e</sup> congrès des Sociétés savantes de Savoie : <i>Soldats et armées en Savoie</i> , Saint-Jean-de-Maurienne, 1981 . .....	93
<i>Bulletin n° 3 de l'Office régional de la Culture</i> , Montpellier, 1982 . .....	110
Chanoine Fayolle et chanoine Marchand : <i>L'Eglise de Nîmes à travers les âges</i> , Eglise de Nîmes, 1982, n° 3, 5, 6, 7 .....	110
Robert Sauzet, <i>Discours cléricaux sur la nourriture</i> , extrait de <i>Pratiques et Discours alimentaires de la Renaissance</i> , Paris, 1982 .....	110
André Aujoulat, <i>Terre gardoise</i> , Paris, 1982 .....	130

Jublié littéraire de <i>Marc Bernard</i> , Nîmes, 1981 .....	130
Marcel Argenson, <i>Aigaliers</i> , Nîmes, 1982 .....	130
<i>Le Gard à Paris</i> , n° consacré à l'Académie de Nîmes, mars-avril 1982 . . . . .	130
<i>L'Académie de Nîmes (1682-1982), Documents réunis à l'occasion du Tricentenaire de sa fondation</i> , Ni- mes, Musée des Beaux-Arts, 1982, par Christiane Lassalle-Guichard et le docteur Edouard Drouot ..	138
Duc de Castries, <i>Histoire des Régences</i> , Paris, 1982 ..	140
Roxane, <i>Nîmes dans son miroir, 1981-1982</i> , Nîmes, 1982.	140
Duc de Castries, <i>Histoire des Régences</i> , Paris, 1982 ..	140
Académie des Jeux floraux, <i>Célébration du 650<sup>e</sup> anni- versaire de la fondation des Jeux floraux</i> , Toulou- se, 1974 . . . . .	141
Jean Raoux, <i>Mon temps à bout de bras</i> , 1982 .....	172
Joachim Durand, <i>Littérature et politique mêlées</i> , Ni- mes, 1982 . . . . .	173
Pierre Chareyre, <i>Aimargues au temps des guerres de religion</i> , 1978 . . . . .	173
Maurice Aliger, <i>Le Moyen Age en Vaunage</i> , Nîmes, 1982	177
André Vinas, <i>Paul Pugnaud</i> , Paris, 1982 .....	184
<i>Images d'hier, hommes d'aujourd'hui : Tresques, Tres- ques</i> , 1982 . . . . .	191

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1983

Le gérant de la publication : Pierre Hugues

BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**



**1<sup>er</sup> Trimestre 1982**



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1982

Abonnement annuel : 60,00 F

Le N° : 20,00 F

*BUREAU DE L'ACADEMIE*  
*POUR L'ANNEE 1982*

*Président d'honneur* : M. Jean-Claude Quynet, Préfet du Gard.

*Président* : M. Jacques Larmat.

*Vice-président* : M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

*Secrétaire perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Secrétaire adjoint* : M. Félix Villeneuve.

*Trésorier* : M. Paul Blanc.

*Trésorier adjoint* : M. Lucien Frinaud.

*Bibliothécaire* : M. l'abbé René André.

*Bibliothécaire adjoint* : M. Victor Lassalle.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Archiviste adjoint* : M. André Nadal.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nîmes  
16, rue Dorée - 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nîmes (tél. 67-34-68).

## FAITS ACADEMIQUES

Réception de M. Paul Blanc, élu membre résidant ....	8
M. Jacques Larmat est élu président .....	40
M. le bâtonnier Marcel Fontaine est élu vice-président.	40
M. Paul Blanc est élu trésorier .....	38
Le Maire de Nimes fera désormais partie de la classe des membres honoraires avec le titre de membre d'honneur ès qualités .....	38
Remerciements de Mme le docteur Elisabeth Fonta- nieu, de M. le médecin général Edmond Blanc, de MM. Haon et Vinas récemment élus correspondants	38
Installation de M. Jacques Larmat, président, et de M. le bâtonnier Marcel Fontaine, vice-président ..	39
Approbation de l'état des recettes et dépenses de 1981 et du projet de budget de 1982 .....	45
Mme Adrienne Durand-Tullou est nommée membre non-résidant . . . . .	45
Séance publique du 31 janvier 1982 .....	48
Lettre de remerciements de M. le Maire de Nimes ..	51
Réception de M. le pasteur Aimé Bonifas, élu membre résidant . . . . .	51
Travaux de la Commission du Tricentenaire .....	83
M. Robert Debant est nommé chevalier dans l'ordre des Palmes académiques .....	88
Sont élus correspondants : le R.P. Souillac, M. Ber- nard Vielzeuf, M. David Vergély, M. André Nico- las, M. l'abbé Fesquet, M. Alain Nicolas et M. Fernand Charrier . . . . .	88

L'Académie patronnera une conférence de M. Poirot-Delpech . . . . .	88
Date des fêtes du Tricentenaire . . . . .	92

### COMMUNICATIONS

M. Joachim Durand : <i>Un humaniste, Jean Jaurès</i> ....	45
M. André Nadal : <i>La stratosphère et « Concorde », suivi d'impressions d'un voyage en Californie, au grand Canyon du Colorado, en Louisiane et à Cap Kennedy</i> . . . . .	83
M. l'abbé René André : <i>Compte rendu de l'ouvrage de M. Aimé Vielzeuf, Conteurs et poètes cévenols d'aujourd'hui</i> . . . . .	88
M. le professeur Hervé Harant : <i>Du bon et du mauvais usage des médicaments</i> . . . . .	90
M. Michel Courty : <i>Le poète Antoine Bigot, académicien nimois</i> . . . . .	93
Mlle Alice Fermaud : <i>Ludovic Arioste et le Roland furieux</i> . . . . .	98

### HOMMAGES

Peyre, <i>L'école des pères</i> , Paris, 1788 . . . . .	83
2.000 ans d'Histoire du Gard, Paris, 1981 . . . . .	88
André Vinas, <i>Armand Lanoux, témoin d'Isis</i> , Paris, 1980	88
Léon Pasquier, <i>Le Cailar, le Vistre et le Rhône à travers l'Histoire</i> , Nîmes, 1981 . . . . .	88
Actes du XXVIII <sup>e</sup> congrès des Sociétés savantes de Savoie : <i>Soldats et armées en Savoie</i> , Saint-Jean-de-Maurienne, 1981 . . . . .	93

## SEANCE DU 8 JANVIER 1982

La séance est ouverte à 17 heures par M. Aimé Vielzeuf, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Bernard Dalle, M. Roger Gaillard, M. Daniel-J. Valade, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henri Seston, M. Camille Lignières, M. Jean Roger, Mlle Alice Fermaud, M. André Modeste, M. Pierre Abauzit, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle la réception de M. Paul Blanc, élu membre résidant pour occuper le fauteuil laissé vacant par le décès du regretté Georges Martin.

M. Aimé Vielzeuf, président, souhaite la bienvenue à M. Paul Blanc :

Monsieur,

Il y a presque un an, en prenant mes fonctions de président éphémère de notre auguste Compagnie, d'entrée de jeu, je me suis permis d'entretenir nos confrères du choix des futurs académiciens nimois. J'avais, alors, formé le vœu que, dorénavant, nous cooptions, comme membres résidants, des femmes et des hommes dans la force de l'âge, des gens de mérite, ayant fait leurs preuves.

Je dois dire que j'ai été entendu ; ce qui fait que j'ai été, durant l'année 1981, un président heureux ! Certes, nous avons eu à déplorer la disparition de deux de nos confrères, les poètes — et félibres — Henri Chabrøl et Georges Martin qui ont laissé un large vide ; mais les cinq nouveaux confrères qui ont été élus en 1981, sont, comme je le souhaitais, des hommes encore jeunes et des hommes de talent. Et si, en ce début d'année, je puis me permettre d'émettre un avis c'est, tout simplement, que nous continuons dans cette voie !

Monsieur, vous étiez déjà des nôtres : il y a quatre ans passés, nous avons tenu à l'honneur de vous associer à notre Compagnie : ce fut en qualité de correspondant. Comme vous le savez, si le nombre des correspondants est illimité, par contre, celui des membres résidants n'est point extensible ! Après le départ de Georges Martin, un homme pour qui, nous le savons, vous aviez beaucoup d'estime, de sympathie et de respect, qui était, comme vous, un défenseur de la « lengo nostro », nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de vous appeler à sa succession.

En vous élisant, Monsieur, le 11 décembre dernier, nos confrères ont fait, j'en suis persuadé, « le bon choix ». Et ce

qui me fait dire cela ce n'est pas la sympathie, l'amitié devrais-je dire, que je vous porte — et qui est réciproque, de votre part, je le sais ! —, c'est que les Académiciens nimois ont distingué un homme jeune encore, qui s'est fait lui-même, aussi un homme de mérite et de cœur. Qui plus est, un « mainteneur » de la langue et de la culture occitanes et un digne continuateur du majoral Georges Martin, dont, désormais, vous occuperez le fauteuil.

Un homme jeune : en effet, vous êtes né le 9 avril 1929, à Avignon, cette belle ville que caresse et embellit le Rhône. (Je vous le demande que serait Avignon sans son fleuve, Paris sans la Seine et... Nîmes sans la Fontaine ?) Cette ville où, comme l'a si bien écrit notre confrère Edgar Tailhades « l'air qu'on respire, incite tout naturellement à devenir l'ami des félibres ».

Par vos parents — et tous vos ascendants — vous êtes un Provençal de « puro meno » ; votre père, Denis Blanc, était natif de Saint-Rémy-de-Provence ; votre mère, du Teil, face à Montélimar, aux portes de la Provence. Chacun sait, d'ailleurs, qu'« à Valence, le Midi commence » ! Votre père était un humble employé de chemin de fer, un « roulant ». Vous avez eu la douleur de le perdre en 1942, en pleine Occupation, à une époque où nous avons eu faim, froid et peur.

Vous avez connu la vie, très modeste — mais chaleureuse —, de fils de cheminot ; vous avez une sœur, de neuf ans, votre aînée, qui demeure encore à Avignon. Vous avez, aussi, eu une enfance et une adolescence très studieuses : comme tous les fils du peuple qui veulent sortir de la condition ouvrière et s'élever dans la hiérarchie sociale, vous avez bien vite compris qu'il fallait travailler en classe plus que les autres !

A Avignon, vous avez d'abord fréquenté l'école communale de Saint-Ruf, puis l'école primaire supérieure, ensuite le collège moderne de la Cité des Papes, enfin des cours privés où vous avez étudié le Droit et la Comptabilité.

Vos études terminées, vous abordez la carrière bancaire ; puis, un temps, vous vous lancez dans le journalisme, ensuite dans la comptabilité ; mais bien vite — parce que, très jeune, vous avez fondé une famille et que vous avez charge d'âmes — vous revenez à vos premières amours ! En 1950 vous êtes engagé à la Banque Chaix — établissement privé d'Avignon. Grâce à votre compétence, à votre sérieux et à votre travail, vous en gravirez tous les échelons. Après un bref séjour à Saint-Gilles-du-Gard, la patrie du charretier-félibre Laforêt, en 1963, vous êtes nommé sous-directeur d'agence dans la cité des Antonins. Quinze ans plus tard, en 1978, vous devenez le directeur de cette même agence. Les clients de la Banque Chaix de Nîmes apprécient votre extrême courtoisie, votre ouverture d'esprit, la justesse de vos conseils et la précision de vos informations. Vos promotions successives — et bien méritées ! — disent éloquemment l'estime que vous portent vos supérieurs hiérarchiques ; également vos confrères banquiers, bien souvent concurrents professionnels, qui ont, parfois... la dent dure !

Quelle belle revanche sur le destin ! Et combien votre père, le petit employé du P.L.M., aurait été heureux — et fier, n'est-ce pas ? de voir son fils directeur d'un établissement bancaire réputé et aussi... académicien nimois !

Comme je le disais tout à l'heure, très jeune vous avez fondé une famille. En 1948, vous avez épousé Mlle Hélène Laurent, une Avignonnaise ; et vous êtes père de quatre enfants : trois filles et un garçon.

Avant de dire les mérites qui ont motivé cette distinction, permettez-moi, Monsieur, d'évoquer, très rapidement, votre enfance et votre adolescence « au temps des longues nuits » de l'Occupation.

Comme la plupart des enfants de votre génération — surtout ceux des milieux très modestes — vous avez connu, très jeune, les restrictions de toutes sortes et vous avez

trouvé dans la lecture, plus qu'une évasion, plus qu'un enrichissement.

C'est, sans doute, à votre soif de lecture — et cela dès avant votre entrée au Collège — que vous devez votre goût des lettres et votre plaisir de l'écriture. Avant quatorze ans, m'avez-vous raconté, vous avez lu et relu : *Les Lettres de mon Moulin* ; *Sans Famille* d'Hector Malot, que les jeunes d'aujourd'hui redécouvrent et qu'une récente télévision a popularisé ; *Mathias Sandorf*, de Jules Verne ; *Les trois Mousquetaires* et presque tous les ouvrages d'Alexandre Dumas que j'ai dévorés, moi aussi, « au temps de mes vertes années » ; aussi *Le livre de mon Ami* d'Anatole France, *Poil de Carotte* de Jules Renard, *Colomba* de Mérimée, *L'Homme qui rit* du père Hugo, *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand ; et puis les grands poètes : La Fontaine, Musset, Baudelaire. Plus tard, vous aurez commerce avec les plus grands écrivains — poètes ou romanciers — français ou étrangers, ayant pour nom : Nerval, Vigny, Villon, Rimbaud, Apollinaire, Molière, Flaubert, Cervantès, Dostoïewsky, Dickens, Stéphan Zweig, Pagnol, Mistral, Camus, Eluard, bien d'autres encore !

Mon cher confrère, nous nous connaissons maintenant depuis plusieurs années. Dès notre première rencontre — c'était, il m'en souvient, chez un libraire nimois — entre nous le « courant a passé ». J'ai, tout de suite, éprouvé pour vous plus que de la sympathie ; ce je ne sais quoi qui conditionne l'amitié ! Peut-être est-ce parce que nous avons des origines communes et que nous sommes, comme on dit, d'humble extraction, que nous sommes attachés aux mêmes valeurs, que nous aimons les mêmes livres ?

Il est sans doute prétentieux de vouloir connaître les autres, alors qu'on se connaît souvent très mal soi-même. Pourtant avant de dire un mot de votre œuvre, je voudrais essayer de cerner votre riche personnalité et ainsi tenter de faire connaître, à nos confrères, qui est Paul Blanc.

Vous êtes, je crois, d'abord et avant tout, un homme

de caractère, franc, ayant le courage de ses opinions et de ses actes et qui, il faut aussi le souligner, éprouve de la difficulté à se soumettre à la volonté des autres. Mais vous avez, aussi, et par-dessus tout, le sens de la dignité humaine, aussi le respect de cette dignité qu'ont fait que, comme l'a écrit fort justement notre jeune confrère Daniel-J. Valade, « pour des raisons familiales qui vous grandissent encore à nos yeux, vous vous êtes consacré et vous vous consacrez encore à la défense des handicapés », de ceux qui sont les plus déshérités parmi nos frères humains !

Un autre de vos traits est, c'est très certain, une indépendance d'esprit très prononcée. Vous ne craignez pas de rompre avec les conventions. Il est vrai que votre curiosité naturelle éveille en vous des intérêts si divers — pour ne pas dire contradictoires — que vous avez « besoin », si je puis m'exprimer ainsi, de la pleine liberté de vos mouvements. Cependant vous êtes attiré, séduit, par les hommes ayant un caractère original, une forte personnalité.

Un troisième trait qu'on perçoit chez vous c'est, je crois, la circonspection, la prudence. Pas pour réduire le risque ! Je crois plutôt que vous êtes — tout en étant très généreux et disponible — assez individualiste : vous n'aimez pas suivre, vous voulez toujours conserver votre liberté d'action, votre libre arbitre.

Un quatrième trait qui me paraît dominant c'est une extrême sensibilité. Vous ressentez très vivement ce qui vous arrive. Et quand quelque chose vous déplaît, vos réactions semblent échapper à votre contrôle : une injustice, un affront atteignent, je crois, votre cœur plus vite que votre cerveau et vous laissent une impression pénible. Vos sensations, vos impressions et vos émotions sont très vives. Il vous arrive quelquefois de vouloir les cacher. Alors, vous vous raidissez dans une réserve douloureuse.

Vous êtes aussi, mon cher confrère, fidèle à vos amitiés, et bien que vous ayez une certaine pudeur et une cer-

taine répugnance à le montrer, vous avez besoin de sympathie, d'amitié, voire de tendresse et d'affection.

Enfin, ce qui est fort agréable chez vous, qui êtes un homme très cultivé, c'est la modestie. J'aime le fait que vous n'ayez pas la « grosse tête ». Je crois, d'ailleurs, qu'il n'y a que les imbéciles qui l'ont !

Si je viens d'évoquer, devant nos confrères, ce que je crois être votre caractère, c'est que cela se retrouve dans votre vie et dans votre œuvre.

Je ne parlerai pas de votre vie professionnelle dont je n'ai fait que mentionner les diverses étapes ; j'ajouterai simplement que vous êtes délégué du Syndicat des Cadres de la Banque et que vous avez été administrateur des Associations familiales du Gard.

Permettez-moi, mon cher confrère, de m'attarder un peu plus sur votre œuvre littéraire.

Certes, je n'aurai pas l'outrecuidance de dire mal ce que vous avez si bien écrit ; de plus, j'espère que tous nos confrères ont lu les ouvrages que vous avez édités et que vous nous avez si gentiment offerts !

Je me dois cependant d'en rappeler le thème et de dégager ce qui en fait le mérite et le charme. Je me bornerai aux deux plus importants : le premier se rapportant à l'un des plus grands poètes français de tous les temps, Charles Baudelaire, le second retraçant la vie et l'œuvre du charretier-félibre de Saint-Gilles : Guillaume Laforêt.

Le premier, *A propos de deux lettres inédites de Baudelaire*, qui est le texte de votre première communication, présentée ici, a été excellemment préfacé par notre éminent confrère André Nadal. A propos de cette plaquette, j'indiquerai d'abord ce que vous a écrit M. Jacques Vier, professeur honoraire de la Faculté des Lettres de Rennes et, si je ne m'abuse, membre non résidant, depuis 1942, de notre Académie. M. Vier vous dit entre autre ceci :

« ... Découvrir des inédits de Baudelaire, après les travaux magistraux de mon collègue et ami Claude Pichois,

auquel vous rendez un juste hommage, est une vraie prouesse. Ensuite, votre présentation est absolument impeccable. Que de choses vous m'apprenez ! »

J'évoquerai ensuite le témoignage du professeur W.T. Bandy du Centre d'Études baudelairiennes de l'Université Vanderbilt de Nashville, dans le Tennessee, aux U.S.A., qui écrit notamment ceci :

« J'avais remarqué dans le Bulletin LVIII de Marc Loliée (décembre 1977 ou janvier 1978) la description de la lettre de Baudelaire à Firmin Maillard, avec la citation d'un extrait, où (il) se trouvait des coquilles, que vous avez heureusement corrigées. J'attribuais à M. Loliée une de ces « coquilles », « *France* parisienne » pour « *Presse* parisienne ». J'ai même commencé à faire une petite note sur la lettre, sans la publier, dont je suis content à présent, puisque vous avez fait mieux que moi pour la présentation... »

Je citerai enfin un court extrait de l'article que j'avais consacré à votre étude, dans le quotidien *Midi Libre* du 25 juillet 1979 : « Paul Blanc a publié plusieurs inédits dont deux lettres de Baudelaire accompagnées de « notes » sur l'auteur des *Fleurs du mal* ». (...) Ce texte écrit permet de connaître un peu mieux ce grand poète, un des « phares » du XIX<sup>e</sup> siècle. Et il est à souhaiter que ce petit livre, si dense, soit largement diffusé dans les milieux universitaires (et étudiantins) où Baudelaire est étudié de très près.

« Ainsi que l'écrivait Pascal Pia : « Si l'exemple (...) pouvait être suivi par d'avisés collectionneurs, bien des points d'histoire littéraire, demeurés obscurs, seraient peut-être éclairés et parfois d'une lumière imprévue. »

« La lettre au banquier Polydore Millaud confirme l'idée qu'on pouvait se faire de Baudelaire chercheur d'or, à savoir que (comme tous les poètes et la plupart des écrivains !) ce n'était pas un chercheur très habile ! »

*En compagnie du félibre Laforêt*, paru en juillet 1980, est plus que la biographie d'un félibre, un de ces hommes dont Mistral parlait dans cette lettre qu'il écrivit le 8 fé-

vrier 1895, à Pierre Devoluy : « J'ai fait, disait-il, dans mon trou de Maillane ce que j'ai pu pour rendre un peu de vie à notre Provence adorée. Mais ce qui a fait resplendir mon œuvre, c'est que des aides innombrables ont apporté leur sarment au feu que j'allumai. Ce qui fait que si les félibres (je parle des vrais) ont produit quelque chose, tout humbles, qu'ils fussent, c'est qu'ils n'étaient pas de simples littérateurs, avides de renommée et de lucre ; c'est qu'ils avaient la foi dans leur mission ; c'est qu'ils aimaient le peuple ; c'est qu'ils aimaient la terre où ils furent engendrés ; c'est qu'à ce peuple, ils ne prêchaient que l'amour de ce qui est noble et saint ; c'est que la gloire, ils ne la voulaient que pour leur race et leur pays. »

En écrivant *En compagnie du félibre Laforêt*, vous avez, Monsieur, rendu justice à l'un de ces félibres amis du grand Mistral et en sa compagnie vous nous avez fait passer des moments inoubliables.

C'est ce que soulignaient la plupart des critiques qui se sont penchés sur votre livre, dès sa parution. Dans *Midi Libre* du 30 octobre 1980, notre confrère et ami Jean-Charles Lheureux écrivait notamment ceci :

« André Chamson et Marc Bernard ; Edgar Tailhades, Georges Martin et Joachim Durand, se sont, à un moment ou l'autre de leur vie littéraire, penchés sur le cas du félibre saint-gillois. Mais l'homme a une telle personnalité que tout désir d'appréhender les réalités de façon de plus en plus fouillée ne peut, en fait, que paraître bien venu.

« Edgar Tailhades, ancien président de l'Académie de Nîmes, écrit à ce sujet : « Je comprends que Laforêt ait exercé sur M. Paul Blanc son pouvoir d'attrait. D'abord, rien de ce qui touche à la vie de notre Midi méditerranéen ne laisse indifférent cet homme de goût et de savoir qu'est l'auteur de cet attachant ouvrage. Il y a longtemps qu'il professe un amour profond pour la beauté de notre pays, sa lumière, les richesses de son art, sa prodigieuse et tumultueuse histoire, l'éclat de sa littérature, l'ingéniosité et

l'intelligence de ceux qui l'habitent, en ont été les animateurs et les mainteneurs. »

Et plus loin : « Le livre de M. Paul Blanc, où la clarté du style et son alerte cadence se mêlent harmonieusement à la lucidité de la pensée, témoigne du sérieux d'une recherche qui fait honneur à son auteur. La quête fut longue et l'investigation minutieuse. Et c'est tant mieux ! Sait-on — ce qui est un comble dont il faut se réjouir — que, même aux propres descendants du poète, M. Paul Blanc a fait connaître, grâce à ses heureuses trouvailles, tel ou tel coin ignoré de la vie de celui qu'ils ont aimé. »

Jean-Charles Lheureux précise ensuite : « L'ouvrage ne souffre, en vérité — et c'est là, à nos yeux l'un de ses mérites — d'aucune sècheresse monolithique ; nous pénétrons dans la vie du poète-charretier, allons en sa compagnie (en pensant parfois, étrange association d'idées, au facteur Cheval), partageons ses chagrins, son exaltation au moment de la grande aventure félibréenne, ses enthousiasmes, sa soif de croire en la paix, la fraternité, en la mutualité, en l'expérience coopérative... Laforêt en pantoufles, alors ? Non ! Ce « personnage de haut relief » aimait trop la concertation, la communication, l'échange avec ses pairs pour se construire un monde clos... Il était de ceux pour qui, pour reprendre les mots que Sartre a écrits à propos de l'engagement en littérature : « Le silence est un moment du langage : se taire, ce n'est pas être muet, c'est refuser de parler, donc parler encore. »

« Parvenu aux dernières pages, écrit encore J.-C. Lheureux, éblouis par l'énorme somme de travail fourni par l'auteur, nous nous rangeons à l'opinion qu'après avoir évoqué les incidents survenus à Saint-Gilles en 1909, exprime André Chamson, lors des fêtes du centenaire :

« Qu'est-ce que ça peut faire que Laforêt, à Mariéton qui était un grand homme du Félibrige, ait donné un coup de poing dans la figure ? Ils peuvent se disputer parce qu'ils sont blancs ou parce qu'ils sont rouges, au cœur de

la vie. Mais, une fois leur vie dépassée, une fois qu'ils sont allés plus loin, on ne se souvient plus de la couleur des gens, s'ils étaient blancs ou s'ils étaient rouges. Mais ce qui importe, c'est leurs poèmes.

« Je crois que nous pouvons regarder cet incident avec les yeux des gens qui savent. Nous savons maintenant que ce n'était pas important. Oh ! j'entends bien. Si j'avais, en 1909, au lieu d'être un petit garçon de neuf ans, été un monsieur déjà avancé dans l'âge, je serais bien venu faire le coup de poing à côté de Laforêt, dans le camp qui était le mien... »

Qu'ajouter après l'analyse si pertinente, savante et exacte de notre confrère Lheureux ? Simplement ceci : avec *En compagnie du félibre Laforêt*, vous avez écrit un livre que j'aurais bien aimé avoir écrit !

Je dois dire encore que vous êtes, Monsieur, un bibliophile éclairé, un parfait ambassadeur des lettres françaises et provençales et un ardent défenseur des traditions félibréennes ; que vous faites partie du bureau de « La Tour Magne » en qualité, bien sûr, de trésorier ; que vous êtes membre titulaire (c'est ainsi, je crois, qu'on dit) de l'Académie de Vaucluse ; citoyen d'honneur de Saint-Gilles-du-Gard ; chevalier de la Confrérie des vins de Gallician ; et que vous nous avez déjà présenté deux communications, ici même : le 24 novembre 1978 à propos de *Deux lettres inédites de Baudelaire*, et le 24 octobre 1980, à propos du félibre Laforêt.

Et je suis bien loin d'avoir tout dit !

Aussi, bienvenue à vous, cher Confrère, dans cette Académie dont on va, cette année, célébrer le tricentenaire.

Il est temps de vous céder la parole pour écouter l'éloge de votre prédécesseur, notre regretté ami le majoral Georges Martin. Nous serons très heureux de vous entendre, mon cher confrère, en songeant que nous écoutons, aujourd'hui, votre première communication de membre résident.

M. Paul Blanc prononce son remerciement et fait l'éloge de son prédécesseur :

Monsieur le Président,  
Messieurs,

Mes premières paroles seront pour vous remercier du grand honneur que vous me faites en m'accueillant parmi vous.

Merci, Monsieur le Président, pour les aimables paroles que vous m'avez adressées, bien trop élogieuses.

J'ai cherché à découvrir les raisons de votre choix du 11 décembre 1981. Mes mérites ? Ils sont bien minces. Peut-être avez-vous estimé, qu'ayant écrit une biographie du poète Laforêt, j'étais quelque peu qualifié pour succéder au laborieux félibre majoral, à cet excellent provençalisant que fut le regretté Georges Martin ?

J'opine à penser que je dois plutôt mon élection à la sympathie que me témoignent certains d'entre vous et *sur-tout* à cette grande indulgence qui est une de vos principales caractéristiques.

Soyez persuadés, Messieurs, que je vous en garde une très vive reconnaissance.

Permettez-moi, dès le début de mon propos, d'avoir une pensée émue pour mes parents, qui m'ont élevé de leur mieux, et pour tous les maîtres qui m'ont appris. Le solide enseignement que ces derniers m'ont dispensé, leur merveilleux exemple m'ont permis de me comporter, du mieux possible, tout au long de mon existence. Mon devoir, en cet instant précis, est d'exprimer à mes parents et à mes maîtres ma plus vive gratitude.

L'Académie de Nîmes, qui célébrera cette année le tricentenaire de sa fondation, est un foyer d'humanisme. Aussi, suis-je persuadé de me trouver en communion d'idées avec vous, dans ce lieu hanté de très grandes ombres, où la culture et l'érudition le disputent à la distinction d'esprit et de langage, où sont respectées et honorées certaines habi-

tudes de tolérance, de réflexion et d'objectivité, plus que jamais précieuses aujourd'hui.

« *Peu importe quelle profession vous prendrez, pourvu que vous en preniez une* », recommandait Prosper Mérimée.

Pour ma part, vous le savez, j'ai épousé la carrière bancaire.

La Banque tire son nom de la modeste *banca* qui était la planche de bois, montée sur des tréteaux, sur laquelle les changeurs italiens, dans les foires, installaient leurs espèces. Le commerce était, assure-t-on, lucratif. Et pourtant, certaines, déjà, faisaient faillite. Le banc était alors rompu : *banca rotta*, d'où l'origine du nom : banqueroute.

De nombreux auteurs s'accordent pour affirmer que le plus ancien édifice bancaire connu est le temple d'Ourouk, en Mésopotamie. Il est daté de 3400 avant J.-C. Les premiers banquiers furent des prêtres, ou, de façon plus exacte, le Dieu auquel était consacré le temple qu'ils desservait faisait le commerce de banque. A cette époque, la monnaie n'existait pas et toutes les transactions étaient réalisées en nature.

De nos jours, la profession bancaire embrasse tous les secteurs de l'économie. Vaste par son objet, complet, ce métier exige, de la part de celui qui l'exerce, intuition, méthode, bon sens et persévérance.

Dans la banque, l'important n'est point d'évaluer le présent dans ce qu'il offre de plus immédiat. C'est avant tout, d'apprécier le futur dans ce qu'il réserve de moins proche.

Il faut reconnaître que la banque passe pour secrète aux yeux des hommes. Les banquiers sont souvent à l'origine de cette impression de mystère. C'est ainsi qu'un important établissement parisien a consacré, au mois de juin 1980, un numéro spécial à son service de *Gestion Privée*. Je cite :

« *La Direction de la Gestion Privée c'est déjà une atmosphère : des moquettes chaleureuses comme l'accueil que*

*l'on vous réserve, des pas feutrés, des chuchotements discrets, une lumière sage. C'est encore des salons sobres et imprégnés de sérieux... »*

On conçoit, dans ces conditions, que le grand public se trouve intimidé en pénétrant dans un établissement de ce genre. La Banque ! La Bourse !

*« Entrez dans la Bourse de Londres, commentait Voltaire... Là, le juif, le mahométan et le chrétien traitent l'un avec l'autre comme s'ils étaient de la même religion, et ne donnent le nom d'infidèles qu'à ceux qui font banqueroute. »*

Charles Fourier constatait : *« Dévoiler les intrigues de la Bourse et des Courtiers, c'est entreprendre un des travaux d'Hercule. »* Et, plus près de nous, Alfred Capus n'hésitait pas à clamer avec force : *« On est volé à la Bourse, comme on est tué à la guerre, par des gens qu'on ne voit pas. »*

L'Histoire a retenu, à des titres divers, les noms de : Médicis, Jacques Cœur, Fugger, Law, Perrégaux, Laffitte, Mirès, Péreire, Rothschild, Henri Germain, Georges Pompidou... J'en passe et des meilleurs.

La Littérature nous livre le Turcaret, de Lesage, type du parvenu féroce, cynique et toujours actuel. Balzac présente, sous des traits qu'on ne sauraient qualifier de flatteurs, Nucingen, du Tillet et l'avare Gobseck. Zola évoque les spéculateurs : Saccart et Sabatani.

Flaubert brosse les portraits des banquiers Dambreuse et Vinçart. A propos de ce dernier, il écrit :

*« ... Mais, au lieu de deux mille francs, il n'en apporta que dix-huit cents, car l'ami Vinçart (comme de juste) en avait prélevé deux cents, pour frais de commission et d'es-compte. »*

Cette phrase extraite de *Madame Bovary* me semble significative. Elle révèle Emma, en proie à des difficultés pécuniaires, face à un banquier antipathique et usurier de surcroît.

On connaît les difficultés qu'eût Flaubert pour rédiger ces pages touchant *aux affaires d'argent*, comme il disait. Le commerce de l'escompte lui était peu familier. Il dut se documenter. Pour cela, il consulta, non un professionnel de la banque, mais le notaire Duplan, établi dans la capitale, et l'avocat Nion, qui plaidait à Rouen. Le détail méritait d'être signalé.

Il est courant d'entendre dire que les banquiers réalisent de fabuleux bénéfices, jouent à la Bourse, corrompent les hommes politiques, et spéculent contre la monnaie du pays. Certes, on rencontre encore, à notre époque, des banquiers cupides et refusant tout dialogue. Mais certains, la plupart, ont l'esprit ouvert et, surtout, le cœur généreux.

Il faut insister sur ce point. Les banques ne travaillent que pour une faible part avec leurs propres capitaux. Elles utilisent des fonds confiés par leur clientèle. « *Les affaires, c'est bien simple, c'est l'argent des autres...* », claironnait Alexandre Dumas fils, au siècle dernier.

Quelques-uns s'offusquent et déplorent que les banquiers ne prêtent qu'aux riches. Je crois plus juste d'observer qu'ils ne prêtent pas n'importe comment.

Ce dont je puis témoigner, c'est que de nombreuses entreprises sont *portées* à bout de bras par leurs banquiers, à qui l'on reproche, dans le même temps, de soutenir des affaires en difficulté. On critique ensuite ces mêmes établissements, les accusant de ne pas en faire assez.

Parce qu'ils se sont montrés trop généreux, des établissements bancaires sont soumis à l'*encadrement des crédits*. Ce dispositif a pour but de modérer la distribution des crédits. Il astreint les banques à constituer des *réserves supplémentaires* et sanctionne, selon un taux rapidement croissant, le dépassement des encours par rapport aux normes imposées par l'Institut d'émission.

A l'heure présente, la nationalisation de certaines banques est à l'ordre du jour.

Le gouvernement recommande aux banquiers d'appuyer

la naissance de nouvelles entreprises, de ne pas redouter la prise de risques, de soutenir l'effort exportateur et de participer aux investissements les plus utiles.

Il y a quelques mois, le président d'une banque « nationalisable » confiait au journaliste qui l'interviewait :

*« ... C'est vrai que, pour tout, plus de 50 % d'individus envient ceux qui sont mieux pourvus qu'eux... »*

A cela, Louis-Ferdinand Céline avait répondu dans son *Voyage au bout de la nuit* :

*«... Quand on n'a pas d'argent à offrir aux pauvres il vaut mieux se taire... »*

Il convient de rappeler que l'inégalité des fortunes est, en France, encore plus considérable que celle des revenus. On admet que 10 % des propriétaires détiennent 57 % des patrimoines, alors que les 10 % qui gagnent le plus perçoivent environ 30 % du total distribué.

L'égalité n'est pas une loi de la nature. L'uniformité reste une chimère. La valeur égale de tous les hommes relève de l'utopie et l'égalité de leurs droits n'est qu'une illusion.

Après ces généralités, je voudrais clore mon propos par une anecdote.

J'ai conservé le souvenir d'un professeur. Le souci de réalisme le poussait à dire que, dans le jargon commercial, le créancier s'appelle le tireur, et le débiteur tiré, mais il n'allait pas jusqu'à montrer une traite aux étudiants.

*« ... Une des premières traites qui me passa entre les mains, expliquait-il, quand je débutai au Service Portefeuille-Banque, Section Etranger, était revenue impayée d'un quelconque pays d'Amérique du Sud. Elle portait un papillon avec le motif suivant de retour : « L'encaisseur est reçu à coups de fusil... »*

Et, triomphant, le professeur concluait :

*« Ce qui prouve qu'un mauvais tiré peut être aussi un bon tireur. »*

Maintenant, et selon l'usage, j'ai le devoir d'évoquer, devant vous la mémoire de Georges Martin, auquel vous m'avez fait l'honneur de succéder.

Votre regretté confrère m'honorait de son amitié. Il me faisait profiter de son savoir qui était vaste et de sa longue expérience. Ses proches savent combien il était bienveillant et désintéressé.

A ce propos, je voudrais rappeler qu'une soirée littéraire organisée à Nîmes n'arriva à mobiliser que cinq ou six rangées d'auditeurs. « *Nous savions, rapporte l'un de ses amis, que dans ces circonstances, le président de « La Tour Magne » comblait le déficit de ses propres deniers.* »

Ce même ami, le docteur Jean Paradis, président de l'Académie de Nîmes pour l'exercice 1971, accueillait Georges Martin dans votre Compagnie, s'exprimait en ces termes :

*« ... Si nous voulons cerner d'un seul concept la personnalité de Georges Martin, il faudrait employer un mot qu'il aime... et c'est le mot : fidélité... »*

Toute son existence, Georges Martin est demeuré fidèle : à notre terroir, à ses traditions, à ses amis, à la mémoire des grands disparus : Baroncelli, d'Arbaud, de Montaut-Manse, ces chantres de la Camargue qui servirent la patrie méridionale de tout leur cœur et de tout leur talent.

Vous n'attendez pas de moi que je retrace toutes les étapes de cette vie humaine particulièrement riche et bien remplie. Cette dernière témoigne d'une infatigable activité, d'une continuité et d'un souci permanent de conserver, d'accroître et de transmettre le savoir aux nouvelles générations.

Je voudrais essayer de définir, sans trop décevoir, les mérites et l'œuvre accomplie par notre ami, encore que la variété, l'étendue et la portée dissuadent pareille entreprise.

Marius Louis Georges Martin est né à Nîmes, le 17 janvier 1905, au n° 8 de la rue d'Avignon, dans le même im-

meuble où vit le jour l'écrivain Jean-Jacques Brousseau.

Son père, Charles, était un horloger justement réputé pour sa compétence ; sa mère, née Jeanne Abadie, secondait activement son époux dans l'exploitation de son commerce.

Le petit Georges fréquente tout d'abord la pension Ytier. Cette institution libre se trouvait située dans le passage Courtin, rue des Marchands, en notre ville. C'est dans ce vénérable établissement qu'il se lie d'amitié avec l'humoriste Albert Dubout. Il poursuit ses études au Collège Alphonse-Daudet.

Vers cette époque, il rencontre le peintre Lucien Coulaud et Marc Bernard, élève du Conservatoire, admirateur de Bigot et futur Prix Goncourt.

En 1980, Georges Martin, évoquant cette première rencontre avec Marc Bernard, écrivait :

*« ... Une amitié venait de naître, et aujourd'hui encore, elle est bien vivante, cette flamme de l'amitié. Après plus d'un demi siècle, elle ne s'est jamais éteinte, malgré le temps et la distance qui nous sépare : les échanges de livres, les lettres, les visites, l'entretiennent, et elle ne s'arrêtera qu'avec la mort... »*

De fort bonne heure, Georges Martin fut animé par un « feu sacré » qui lui permit de surmonter toutes les difficultés. Son obstination tranquille restera dans nos mémoires comme le trait majeur de son caractère. Aucune barrière ne parvenait à l'arrêter. Aucun obstacle ne le rebuait. Il aimait égrener de vieux souvenirs :

*« ... Je venais d'avoir dix-huit ans. Dans une salle du Café de Lyon, sur le boulevard Victor-Hugo, à Nîmes, j'avais réuni quelques amis. Nous préparions une soirée provençale en l'honneur du poète berger Charloun Rieu... »*

Il avait dix-huit ans et ne doutait de rien. Il faut expliquer, qu'il y a un demi siècle, dans notre cité, de nombreux

jeunes gens s'intéressaient déjà au régionalisme. Parmi ceux-ci : André Coulon, Adrien Malige, Me Edgar Tailhades, actuellement sénateur, et M. Pierre Hugues, présentement votre secrétaire perpétuel.

« ... Contrairement à ce que l'on pourrait croire, a expliqué Georges Martin, nous n'avons pas attendu que nos dirigeants actuels mettent cette expression dans leurs discours et que le régionalisme soit, suivant le mot d'aujourd'hui, « dans le vent ».

« Dès le siècle dernier, de grands esprits comme Maurice Barrès, Frédéric Mistral, Proudhon, avaient déjà compris que la province était écrasée par la capitale... »

Ce fervent mistralien accepta toujours les leçons du modernisme. Il ne désirait pas ressusciter ce qui a définitivement disparu. Il ne voulait prendre du passé que ce qui doit demeurer vivant. Georges Martin ne croyait pas que le progrès puisse s'accomplir sans le secours de la tradition.

Pour cet homme généreux et fraternel, la décentralisation, le régionalisme n'étaient point le culte du folklore et du pittoresque, mais un nouvel art de vivre et une philosophie.

Votre confrère entendait sauvegarder quelque chose qu'il considérait comme un acquis, qui ne pouvait lui être disputé, tout un univers infiniment plus riche, plus coloré que celui dans lequel nous vivons. Georges Martin redoutait « ce monde triste, énergique, dur, sombre, qui se sent mal à l'aise et qui va trop vite », que prévoyait Emile Faguet.

Il s'est efforcé, dans la plupart de ses ouvrages, de restituer ce que fut la vie nimoise pendant la période de l'entre-deux guerres. Notre ville comptait, alors, pas moins de six grands journaux régionaux du matin et deux quotidiens du soir. A cette presse abondante venaient s'ajouter les titres de nombreuses revues. Parmi ces publications, je citerai, pour mémoire : à Uzès, *La Cigale Uzégeoise* ; à Nîmes, *La*

*Nouvelle Revue du Midi*, animée par Bernard Latzarus, et *La Chronique Mondaine*, de Paul Bonnet.

Dès l'âge de 18 ans, en 1923, Georges Martin fonde la *Jouvenço Nimesenco*, groupement affilié au Félibrige. En 1925, influencé par d'Arbaud, il écrit la *Cansoun di Jouino*.

Dans le même temps, il organise avec succès, de nombreuses expositions et conférences.

J'indique, dès maintenant, que, pendant toute sa vie, Georges Martin a songé, avec raison, aux expositions, aux conférences, ainsi qu'à l'apposition de plaques et à la matérialisation d'inscriptions, plaques et inscriptions destinées à rappeler des souvenirs littéraires ou la mémoire de certains écrivains. Ce fut le cas, le 8 août 1979, à Sommières, pour son ami, le félibre majoral Ivan Gaussen et, lors du 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Frédéric Mistral, le 21 septembre 1980, à Nimes, où fut gravée sur une stèle, près de la Tour Magne, la phrase célèbre du Maître de Maillane :

*Au front de la Tour Magno,*

*Lou sant signau es fa.*

(Au front de la Tour Magne, Le saint signal est fait.)

Autour des années 30, le chef-lieu du département garçois comptait un groupe de poètes et d'artistes, animé par Eloy-Vincent, Henry Beauquier et le colonel Igolen.

Ces trois érudits, qui ont tous appartenu à votre savante Compagnie, furent les maîtres écoutés et les bienveillants amis de Georges Martin. Celui-ci leur a rendu un juste hommage dans son discours de réception à l'Académie de Nimes, au mois d'octobre 1971.

Partout où le Félibrige a sa place, Georges Martin se manifeste.

En 1928, il participe au bicentenaire de l'abbé Fabre, poète de Sommières.

Nous le retrouvons, l'année suivante, honorant la mémoire du félibre Roumieux. Pour ces fêtes du centenaire, Mireille Peyre-Roumieux, fille du poète, représente la fa-

mille. Filleule de Mistral, elle a été la première femme à recevoir le prénom de l'héroïne du Maître.

En 1930, Georges Martin est porté à la présidence de *La Tour Magne*. Ce groupement littéraire félibréen résulte de la fusion des associations *Nemausa* et *La Jouvenço Nimesenco*.

Peu après, il assume la direction du comité Mistral. A 25 ans, il est désigné, pour prononcer le discours, lors de la pose d'une plaque, rappelant le baccalauréat de Mistral, sur la façade de ce qui fut autrefois l'*Auberge du Petit Saint-Jean*.

En 1931, Georges Martin assiste à l'inauguration du monument élevé à Baptiste Bonnet, au Mont Duplan.

Il est encore présent, en 1933, pour les manifestations du centenaire de la Renaissance Catalane, à Barcelone, aux côtés des félibres Laforêt et Alcide Blavet, et des avocats Bernard de Montaut-Manse, Edgar Tailhades et Marcel Fontaine.

En 1938, Georges Martin fait éditer, aux *Editions du Feu*, à Aix-en-Provence, son premier recueil de vers français, intitulé : *Ombres fidèles*.

Votre confrère traite de thèmes qu'il affectionne : la solitude, l'angoisse et la douleur. Avec beaucoup de sensibilité, il traduit des sentiments à la fois simples et touchants. L'ouvrage est salué par Montherlant, Paul Fort et André Maurois.

Durant la guerre, au mois d'octobre 1942, Georges Martin publie un nouveau recueil de vers, *Roses qui saignent*, préfacé par Louis Gillet.

« Rien n'est plus remarquable en ces heures douloureuses que l'activité poétique, conclut l'académicien français. Les chaînes aux mains, dans sa prison, la France frappée au cœur se remet à chanter. Vous êtes de ceux qui lui rendez la voix et qui lui apportez l'espérance : le gage de sa résurrection. »

Écoutons le poète :

« *Mon pays est en deuil, la lumière est éteinte  
Dans la ville déserte où les volets sont clos.*

.....  
*Je fuis en ce matin la saison au ciel sombre,  
J'ai déchiré le voile ouvert comme un linceul  
Et je vois s'éloigner les lents cortèges d'ombres  
S'estompant dans l'azur, nuages lourds et seuls. »*

D'un poème dédié à Alphonse Daudet, enfant de Nîmes, j'extrais cette strophe :

« *Daudet, dans ta cité où tout vibre et s'éclaire,  
Où chaque ciel d'hiver est un ciel de printemps,  
Tes lettres font tourner le Moulin légendaire,  
L'Arlésienne sourit à Numa Roumestan. »*

La paix revenue, et à partir de 1946, Georges Martin dirige *La Chronique nimoise*, qui est la renaissance de *La Chronique mondaine*, de Paul Bonnet. Cette publication de notre ami devient rapidement un hebdomadaire de haute tenue.

Le 22 février 1949, il épouse le poète Geneviève Ribard, ancienne élève des Beaux-Arts, lauréate de l'Académie rhodanienne, chevalier des Arts et Lettres, Mme Geneviève Martin est l'auteur d'un ouvrage apprécié : *Heures lentes, Fleurs amères*. Elle a illustré avec bonheur des chansons et Noël provençaux.

Authentique poète, Georges Martin chantait pour égayer sa solitude. La poésie lui était nécessaire pour vivre. Dans une époque où, selon Montherlant « *la fausse indignation est devenue la forme la plus répugnante de l'hypocrisie* », il avait la nostalgie du temps qui disparaît. Dans de vivantes chroniques, il se plaisait à nous convier comme à une fête, celle des jours à jamais révolus de la vie nimoise qu'il avait connue.

Au cours de ces dernières décennies, il a conçu, orga-

nisé, prononcé, et dirigé de nombreuses conférences, expositions et manifestations de toutes sortes.

Il se souvenait du temps où le *Grand Café* ne comptait pas moins de dix salles qui possédaient chacune leurs clients attirés. De nombreux écrivains vinrent s'attabler dans cet établissement de l'Esplanade. Georges Martin y fréquenta Jean Paulhan, l'*éminence grise* de *La Nouvelle Revue française*, Léo Larguier, qui venait en voisin du Palais du Roure d'Avignon, où il résidait, Jean-Jacques Brousseau, l'ancien secrétaire d'Anatole France, qui occupait dans les milieux littéraires de la capitale une place de premier plan, Marcel Coulon, critique apprécié, à qui nous devons de pénétrantes études sur Verlaine, Rimbaud et Raoul Ponchon, Marc Bernard, qui a chanté Nîmes dans son œuvre comme Jouhandeau son Guéret-Chaminadour. Plus tard, après la dernière guerre, il rencontre, à la sortie de nos Arènes, Pablo Picasso, Gérard Philipe, Jean Cocteau, Henry Miller et Ernest Hemingway.

Georges Martin collabore régulièrement à de nombreux quotidiens et périodiques : aux *Nouvelles littéraires*, à *La France Latine*, à la revue *Lou Liame* (Le Lien), au *Gard à Paris*, à l'*Armana di Felibre* (Almanach des Félibres), à *Midi-Libre*. (Il était, depuis de nombreuses années, lié d'une solide amitié avec le chef de l'agence nimoise de ce journal, votre confrère M. Jean-Charles Lheureux.)

Il fut délégué du Ministère de l'Information et président du Comité départemental de l'Alliance française. A ce dernier titre, il reçut, à Nîmes, les plus grands noms du monde des lettres, tels : Henri Bosco, André Chamson, Emile Henriot, Jacques de Lacretelle, André Maurois, Joseph de Pesquidoux, Jules Romains, Lanza del Vasto...

Nommé Chevalier des Arts et Lettres en 1967, il est fait, dans le même temps, Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Nous devons aussi, à Georges Martin, une excellente étude sur les gens de la rue qui exerçaient de petits mé-

tiers : le tondeur de chiens, le joueur d'orgue, la matelassière, le rétameur, la marchande d'herbes, le rémouleur... Publié chez Roumanille, en 1968, le livre a pour titre : *Dins li carriero au tèm passà* (Dans les rues au temps passé). Il est préfacé par Marc Bernard et illustré par Louis Jou.

Cet ouvrage fleure bon le parfum de nos garrigues. Il témoigne d'un amour passionné pour ce pays ensoleillé où souffle le mistral. L'intérêt de cette œuvre réside dans l'éclat des images et dans la profondeur des sentiments qui y sont exprimés.

Un nouveau recueil de vers provençaux, *L'Amenlié de Nimes* (L'Amandier de Nimes), paraît aux Editions de la Tour Magne, en 1970. Ces pages s'ouvrent par un quatrain du marquis Folco de Baroncelli-Javon, dont voici la traduction :

« *Ardent et beau poète, Ami Georges Martin,  
Tant que coulera la Fontaine de Nimes, profonde et  
Dans la foi du Midi s'élève ton destin, [limpide,  
Et pour toi, vers l'azur, mon espérance chante.* »

Votre confrère, le docteur Jean Paradis, a noté, très justement, que cet amandier de Nimes était un symbole et qu'il fournissait l'occasion de « *variations sur l'amitié, la jeunesse, la beauté, le terroir, la ville, et surtout cette noble dame qui est bien, aux yeux de Martin, la Comtesse de ses rêves* ».

Le capoulié René Jouveau a écrit, à propos de ce livre, qu'il était un « *recueil de poèmes délicats qui appartiennent tout autant à la Provence qu'au Languedoc* ».

Il est bien certain que le chant du poète, avec ses ombres et ses lumières, est entièrement consacré à la gloire du Félibrige en même temps qu'à sa défense.

Le 18 décembre 1970, Georges Martin est élu membre résidant de l'Académie de Nimes, à la place laissée vacante par le décès du bâtonnier Marcel Fabre. Accueilli par le docteur Jean Paradis, président, il vint prendre séance le 27 octobre 1971.

Georges Martin fait paraître, en 1972, *Nîmes dans la Littérature*, qui est un « inventaire » des richesses nimoises. Ces pages sont à nouveau préfacées par Marc Bernard, l'ami de toujours, et abondamment illustrées par David-Fontanges. L'œuvre permet de mieux comprendre notre cité, son histoire, ses monuments, ses poètes et tous ceux qui ont été inspirés par l'enchantement de la Cité des Antonins.

Successivement, notre ami publie deux albums de cartes postales : *Nîmes à la belle époque*, en 1974, et, l'année suivante, *La Camargue « gardianne » au temps passé*. Ces reproductions photographiques sont particulièrement émouvantes. Les textes qui les accompagnent révèlent des richesses insoupçonnées et montrent, depuis le début du siècle, les changements dans la vie quotidienne, à Nîmes et sur le sol camarguais.

C'était le temps où la garrigue et les collines sèches étaient plantées d'oliviers et de vignes, au milieu desquelles se trouvaient les *masets*, qui procuraient de grandes joies aux citadins nimois. Ceux-ci venaient y passer la journée du dimanche, en famille ou avec des amis. Les automobiles étaient très rares. On flânait en regardant les vitrines des magasins ou en s'arrêtant à la terrasse des cafés, celles où il y avait un orchestre. « *Tout cela était un plaisir*, a noté Georges Martin. *Les jeunes d'aujourd'hui sont beaucoup plus exigeants pour leurs distractions dominicales.* »

En 1978, votre Académie désigne Georges Martin en qualité de vice-président.

Le dernier ouvrage de votre confrère, *La Cévenne au temps passé*, est paru en 1979. Cet album, présenté par André Chamson, compte plus de cent cinquante photographies anciennes sélectionnées avec soin et éclectisme. Chacune de ces photographies est commentée par une légende. La suite de celles-ci constitue une histoire particulièrement documentée sur le pays cévenol, cette région qui conserve, mal-

gré les turpitudes du temps, sa confiance et sa dignité.

Georges Martin vénérât votre Académie et était assidu à ses séances. Très occupé, par ailleurs, il n'a pu, au cours de la dernière période décennale, faire aux académiciens nimois de nombreuses « communications ». Il les a, toutefois, très intéressés en traitant des quatre sujets suivants :

— Le 26 janvier 1973, il donna lecture d'une communication sur le *Centenaire de Tartarin de Tarascon et de l'Arlésienne*.

A propos de Daudet, il souligna son manque d'imagination et le fait que « *ses romans comme ses contes avaient toujours au moins un point de départ réel* ». Pour *Tartarin*, c'est le cousin Reynaud de Montfrin, son compagnon de voyage en Algérie, qui se fâcha avec lui, après la parution de l'œuvre, en 1863. Mistral nous apprend que Daudet et son cousin se réconcilièrent, détail ignoré de la plupart des biographes de l'écrivain nimois...

Pour *L'Arlésienne*, l'auteur s'est contenté de transposer un fait véridique, que lui avait rapporté Mistral. François, l'un des neveux du poète de Maillane, fils de son demi-frère Louis, s'était épris d'une Bitteroise, Philippine Cauffopé, fille unique d'un teinturier. L'écrivain transforma cette dernière « *en une Arlésienne toute en velours et en dentelles* ». Les jeunes gens se plurent et se fiancèrent. Plus tard, certains bruits coururent sur la vertu de la jeune fille. La rupture fut prononcée. François, qui ne pouvait oublier, devint mélancolique. Ses parents s'efforcèrent de le raisonner et de le distraire, mais en vain. Un triste jour de juillet 1862, à l'aube, il se précipita du grenier où il s'était enfermé, et vint s'écraser sur une table de pierre qui se trouvait sous la fenêtre.

— Le 21 juin 1974, votre confrère évoqua l'écrivain provençal, *Joseph d'Arbaud*, rappelant que ce dernier « *appartint au groupe des poètes de langue française d'Aix, qu'il quitta bientôt pour rejoindre, en Camargue, le marquis de Baroncelli, son cousin* ».

Lauréat, en 1906, des grands jeux floraux du Félibrige, cet authentique provençal était définitivement consacré par une phrase de Mistral, qui écrivait à son sujet : « *Tu les domines tous* ».

— Le 19 décembre 1975, notre ami regretté consacra une communication à *Batisto Bonnet*, ce fils de paysan de Bellegarde qui, après la guerre de 1870, se retrouva à Paris. Exerçant plusieurs métiers, protégé et encouragé par Alphonse Daudet, Bonnet, écrivit *Vido d'enfant* (Vie d'enfant), certainement son chef d'œuvre, que réédita Georges Martin, en 1968.

Après la mort de Daudet, qu'il appelait son baïle, Bonnet retrouva son village de Bellegarde, puis Nîmes, où il s'éteignit, en 1925.

— Enfin, le 10 décembre 1977, pour sa quatrième et dernière communication devant vous, Georges Martin évoqua le *Centenaire des Isclo d'Or, Mistral et Nîmes*. Il rappela les liens qui attachait Mistral à notre Cité : les épreuves du baccalauréat, la première lecture publique de *Mireille*, la corrida du 14 octobre 1894, présidée par le Maître, pour protester contre l'interdiction des mises à mort de taureaux, et, enfin, sa longue fréquentation du salon de Mme Adrien Dumas, que le poète surnommait familièrement *Dono Andriano*.

Je me dois d'ajouter que Georges Martin eut l'honneur de participer à vos travaux, rendant compte de différents ouvrages, tels : en avril 1975, *De la Source azurine*, poèmes de Jean Pourtal de Ladevèze, d'une plaquette sur *Guillaume Apollinaire* signée de M. Paul Troy, correspondant, et, en juin 1980, d'une œuvre ayant pour titre : *André Chamson et l'Histoire*, due au talent de Mme Germaine Castel.

Je profite de l'occasion pour remercier vivement votre confrère M. André Nadal de l'amabilité dont il a fait preuve, dans la circonstance, en me documentant, d'une façon complète, sur l'activité académique de l'ancien président de la Société *La Tour Magne*. Je remercie également M.

André Nadal, pour la savante préface qu'il a rédigée, pour mon petit ouvrage ayant pour sujet : *Deux lettres inédites de Baudelaire*.

Et, je manquerais à tous mes devoirs, si je refermais ce chapitre, relatif à mes préfaciers, sans indiquer au président Edgar Tailhades que je lui sais infiniment gré de la trop élogieuse préface qu'il a bien voulu écrire pour ma biographie concernant le poète Laforêt.

J'ai eu le privilège de connaître, pendant les dernières années de sa vie, le majoral Georges Martin.

Souvent, peu avant midi, il venait me visiter à mon bureau et me raccompagnait jusqu'à l'Esplanade, où nous nous séparions. Il trottinait à côté de moi, m'apportant les dernières nouvelles, glanées sur son chemin, au hasard des rencontres. Il était remarquablement informé.

Parfois, il me rappelait de vieux souvenirs, ses voyages avec le docteur Jean Grimaud, fervent nervalien, aujourd'hui retiré dans son mas, à Tarascon. Il aimait à se remémorer ses rencontres avec le peintre Albert Gleizes, théoricien du mouvement cubiste, les écrivains Marie Gasquet, Charles et Marie Mauron.

Ainsi que l'écrivait notre ami, « *il est dans le destin des hommes de renier le passé et de s'élaner sur la grande route du progrès* ». Ainsi, Georges Martin déplorait la disparition des petits trains d'autrefois, notamment celui de Montpellier à Palavas, immortalisé par son condisciple Dubout. Il regrettait aussi la fermeture de la voie ferrée qui, par Arles, reliait Nîmes aux Saintes-Maries-de-la-Mer. A cette époque, on voyageait sur la plateforme du wagon, les banquettes étant toujours occupées par les femmes et les enfants. Quant à la jeunesse, elle éprouvait un immense bonheur à se tenir debout, en plein air, sur ce qu'on nommait la *terrasse*, lorsque ce n'était point plus simplement le marchepied.

Georges Martin déplorait l'époque actuelle qui avait vu l'avènement de la machine et la disparition de nombreux

artisans qui, autrefois, se glorifiaient d'exercer leur métier. Le travail perdait son caractère personnel et original. Il avait constaté que les gens ne chantaient plus et avaient perdu le goût de rire et de plaisanter.

Dans l'un de ses ouvrages, il fait part de cette remarque :

*« Maintenant, en un monde qui se transforme de plus en plus et où tant d'hommes de métier sont devenus des hommes de machines, où la vie, en un siècle exténuant, est une course infernale..., je ne rapporterai qu'une seule réflexion de celles que me suggère le souvenir des heures d'autrefois. Lorsque, dans ma jeunesse, je voyais sur la place des villages ou dans les rues de la ville toute une foule de gens..., je me souviens qu'aux appels du peintre, du rétauteur ou du tafetassier se mêlaient des chansons et des éclats de rire... Aujourd'hui, je vous le demande, voyez-vous encore dans les villages ou dans les villes des jeunes gens, des vieillards, des hommes et des femmes qui travaillent, heureux, en chantant ? Peut-être entendez-vous des chansons dans quelque rue, mais il s'agit d'un poste de radio qui moud de la musique en conserve. Entendez-vous le peintre sur son échelle, le maçon sur les échafaudages ou le cordonnier devant son établi chanter sa joie et son plaisir ? »*

Georges Martin est décédé le 6 mai 1981, à Montpellier, au terme d'une maladie qu'il supporta avec autant de discrétion que de courage. Depuis quelques temps, nous le savions fatigué, mais nous espérions qu'il surmonterait le mal.

Sa disparition a été cruellement ressentie. Un vibrant hommage lui a été rendu par ses concitoyens. Ses obsèques auxquelles participaient les plus éminentes autorités ont permis de mesurer la grande place qu'il occupait parmi les milieux littéraires et félibréens.

Dans l'adieu, qu'en votre nom, Messieurs, votre président Aimé Vielzeuf lui a consacré, il a eu raison de souli-

gner que « *Nîmes a perdu son chantre, Georges Martin ; le mainteneur et le poète nous a quittés, mais il nous laisse son exemple et son œuvre...* »

Il a rejoint les ombres illustres de ses vieux amis, les poètes Laforêt et Jean Pourtal de Ladevèze, sous l'herbe et les cyprès du cimetière Saint-Baudile, dans la lumière de son Languedoc natal.

Grâces soient rendues à la Municipalité de Nîmes, d'avoir baptisé du nom de Georges Martin, une nouvelle rue de notre cité.

Jusqu'au soir de sa vie, votre confrère est demeuré constant dans l'engagement à ses maîtres :

A Maurice Barrès, qu'il vénérât, et dont il citait souvent les dernières pages de *La Colline inspirée*, ce dialogue de la chapelle et de la prairie, vibrant appel à l'union et à la fraternité des hommes.

Il vouait un culte particulier à Frédéric Mistral. On peut affirmer que le père de *Mireille*, génie aux multiples facettes, a littéralement enflammé l'existence de notre ami.

Autre grand nom aimé et respecté : celui d'Albert Camus, être incomparable, vulgarisateur puissant de grandes idées morales, simples et éternelles, qui marqua la jeunesse de son temps et influence encore celle d'aujourd'hui.

Georges Martin éprouvait une admiration profonde pour Joseph d'Arbaud, ce grand poète de Provence, qui a chanté en des vers immortels les horizons infinis des espaces camarguais.

Et comment ne point évoquer ses liens d'amitié avec André Chamson, Lucie Mazauric et Marc Bernard ?

« *Tout ce qui s'est fait au point de vue provençal à Nîmes, dans les cinquante dernières années, nous le devons à Georges Martin...* » Ces paroles de Frédéric Mistral neveu, prononcées en 1954, le jour où votre confrère accédait au Majoralat, traduisent parfaitement ce que fut son action persévérante et obstinée.

Georges Martin a planté comme Paul et arrosé comme Apollos. Avec constance, il a servi les lettres françaises et provençales.

Comme le déclarait, il y a quelques semaines, M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel de votre Académie : « *Georges Martin, majoral du Félibrige et Nimois passionné, était un mistralien convaincu. Il avait bu à la Coupe, à la Coupe Sainte, et toute sa vie fut dans le droit fil de la doctrine mistralienne.* »

Ce fils de Nîmes a emporté avec lui son amour du Midi. Il mérite, sans réserve, l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens.

Sa pensée a largement dépassé les limites de notre Cité et de sa région. Son souvenir demeure vivant dans le cœur de ceux qui l'ont approché.

« *Georges Martin a été, à Nîmes, le mainteneur de la langue provençale et l'amoureux passionné de nos traditions* », a écrit votre confrère M. Joachim Durand, au lendemain du décès de son ami.

Par son attachement inébranlable au terroir, cet homme nous donne une magnifique leçon.

En retraçant, du mieux que j'ai pu, ce que fut la vie de Georges Martin, je me suis acquitté d'une dette. Je lui dois beaucoup. Aussi, est-ce pour moi, un devoir filial et un insigne honneur que d'avoir été désigné pour évoquer, devant vous, Messieurs, cette existence exemplaire dont nos regrets ont accompagné la fin.

Le Président suspend la séance pour permettre à M. Paul Blanc de recevoir dans la salle Villeperdrix les félicitations de ses confrères ainsi que les compliments de sa famille et de ses amis.

Dès la reprise de la séance, la Compagnie procède à l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau vice-président. M. Jacques Larmat est élu président en remplacement de M. Aimé Vielzeuf ; M. le bâtonnier Marcel Fon-

taine est élu vice-président en remplacement de M. Maurice Aliger. Les nouveaux élus remercient brièvement leurs confrères en attendant de le faire plus longuement le 22 janvier lors de la passation des pouvoirs. De même, est élu trésorier pour cinq ans M. Paul Blanc en remplacement de M. André Bernardy, démissionnaire pour raisons de santé.

Sur avis favorable de la commission des anciens présidents, il est décidé que désormais les Maires de Nimes feront partie de la classe des membres honoraires avec le titre de membre d'honneur ès qualités.

M. Emile Jourdan, actuel maire de Nimes, devient le premier bénéficiaire de cette décision.

L'Académie a reçu les remerciements de Mme le docteur Elisabeth Fontanieu, de M. le médecin général Edmond Reboul, de M. Haon et de M. Vinas, récemment élus correspondants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 45.

## SEANCE DU 22 JANVIER 1982

La séance est ouverte à 15 heures 30 par M. Aimé Vielzeuf, président sortant.

Sont présents : M. le docteur Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, membres résidants ; M. Marc Bernard, M. le général Pierre-Henri Cothias, membres non résidants ; M. Daniel-J. Valade, correspondant ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. Camille Lignières, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. André Modeste, M. l'abbé René André.

L'ordre du jour appelle l'installation de M. Jacques Larmat et de M. le bâtonnier Marcel Fontaine, élus l'un président, l'autre vice-président, le 8 janvier 1982, pour exercer ces fonctions pendant l'année 1982.

M. Aimé Vielzeuf, président sortant, prend la parole :  
Mes chers Confrères,

Me voici arrivé au terme de mon mandat.

Cette éphémère présidence a été, pour moi, je dois le dire, un enrichissement et un plaisir, surtout parce qu'elle m'a permis de connaître d'autres hommes et d'en mieux apprécier d'autres. Cette expérience — que j'abordais avec quelque réticence, un peu presque comme un pensum ! — m'a permis, également, de comprendre quelles étaient votre indulgence, votre aimable gentillesse et votre extrême compréhension.

Je vous remercie donc tous ; cependant j'ai une dette plus grande envers certains de vous. Je tiens à remercier, tout particulièrement, notre secrétaire perpétuel, M. Pierre Hugues, avec qui je me suis toujours très bien entendu, qui m'a toujours épaulé et auprès de qui j'ai trouvé les conseils les plus judicieux ; aussi notre trésorier, M. André Bernardy, dont on ne dira jamais assez le dévouement ; également M. André Nadal qui est la mémoire de notre Compagnie ; M. Maurice Aliger qui fut un vice-président efficace et qui m'a fort bien suppléé notamment lors des obsèques du regretté Georges Martin ; enfin, M. Joachim Durand qui est, pour moi, plus qu'un ami, un « père spirituel ».

Je dois vous avouer que j'aurais pu être, sans doute, un Président plus dynamique ! Peut-être ! Permettez-moi, pour tenter de me justifier, de vous dire qu'en 1981, je n'ai pas chômé ! En effet, à l'initiative d'un éditeur (une race d'hommes en voie de disparition !) j'ai dû « fabriquer » le premier tome d'une modeste anthologie des *Conteurs et poètes cévenols d'aujourd'hui*, procéder à la réédition de la *Carte de l'action de la Résistance dans le Gard*, corriger les épreuves typographiques concernant la réédition de deux de mes titres ; j'ai dû aussi, effectuer une vingtaine — au moins — de séances de dédicaces dans tout le Gard, mais aussi à Ganges, à Meyrueis, Saint-Frézal-de-Ventalon, etc. ; m'occuper, comme je fais depuis dix-huit ans, du *Concours*

*national de la Résistance et de la Déportation* (dont je suis le secrétaire du jury départemental) ; et faire de très nombreux articles ou reportages pour *Midi Libre*.

De plus, au point de vue familial, 1981, a été, pour ma femme et pour moi, une année bien triste, puisque nous avons eu la douleur de perdre mon beau-père à la fin de novembre (après des semaines d'hospitalisation à Valence), et, le soir de Noël, un oncle qui nous était très cher.

En 1981, nous avons eu à déplorer deux décès ; grâce à M. Pierre Hugues et à M. André Nadal, j'ai pu, rapidement, écrire les éloges funèbres de nos confrères Henri Chabrol et Georges Martin. Nous avons eu, aussi, à nous occuper de la succession Davé : grâce à M. Pierre Hugues, à M. André Bernardy, à M. Joachim Durand — et avec le concours de Mme Bancilhon —, nous avons pu faire, je crois pour le mieux, dans l'intérêt de notre Académie. Permettez-moi de le souligner encore, tous les membres du bureau ont travaillé, la main dans la main et, je crois, formé une « bonne équipe ».

Je souhaite à mon successeur Jacques Larmat, dont nous connaissons tous les mérites et le grand talent, de continuer ainsi : je suis sûr qu'il trouvera, auprès de M. Pierre Hugues et de notre nouveau trésorier M. Paul Blanc, les appuis que j'ai eus.

Je suis sûr qu'il sera un excellent président, celui qu'il nous faut pour fêter dignement le tricentenaire de notre Compagnie. Je lui souhaite donc bonne chance, en étant persuadé que cette année de lourde présidence sera, pour lui, féconde et riche d'expérience.

Mes chers confrères qui m'avez témoigné tant de bienveillance courtoise, veuillez, une fois encore, accepter mes très sincères et chaleureux remerciements.

M. Jacques Larmat, nouveau président, reçoit des mains de son prédécesseur les clés de l'Académie, s'assied au fauteuil présidentiel et lit son remerciement.

Monsieur le Président,

Mes chers Confrères,

Je vous remercie une nouvelle fois, sinon de me l'avoir confiée, du moins de m'avoir cru capable de remplir une charge qui m'apparaît bien lourde.

Je ne dirai pourtant pas *Non sum dignus*. Il est vrai que dans les premières années qui ont suivi mon élection, j'étais tout à fait incapable d'accéder à cette dignité. Mais il se trouve que dans notre Académie les mérites s'accroissent avec l'âge. Situation banale, me direz-vous, au sein de cette civilisation qui pratique l'avancement à l'ancienneté et respecte les vieillards et qui, au lieu d'obliger ceux-ci à grimper au cocotier, les aide longtemps à gravir l'échelle sociale, les revêtant à l'occasion de présidences et de décorations. Mais situation tout de même un peu plus remarquable dans une compagnie où l'on entre généralement bien après avoir atteint, sortant de l'adolescence, le maximum de son développement intellectuel (et, peut-être même, dans de rares cas, après en avoir un peu dépassé l'acmé !). Aussi bien, suis-je devenu *papabile* cinq ans après mon élection ou, plus exactement à l'expiration du mandat de mon prédécesseur immédiat sur la liste académique, M. Joachim Durant, donc au début de 1979.

Vous savez déjà sans doute que des raisons de santé m'ont conduit, alors et depuis, à différer mon acceptation. Elles existent encore malheureusement, mais moins menaçantes, me semble-t-il, et c'est pourquoi j'ai cédé aux sollicitations de mes amis, comme disent parfois les candidats aux élections, et que je vais essayer de m'acquitter maintenant de ma dette. Car c'est bien le cas ici de dire que l'honneur est un devoir.

Devoir particulièrement redoutable cette année qui sera celle du Tricentenaire, je ne me le dissimule pas. Et j'aurais bien préféré pouvoir occuper la présidence un ou deux ans plus tôt. Il ne faut pas croire, en effet, le mali-

cieux confrère qui prétendait me faire avouer que si j'avais d'abord repoussé mon acceptation, c'était pour accéder maintenant à ce surcroît de gloire.

Je crains bien, en effet, de *représenter* fort imparfaitement notre Académie en cette année où elle aurait besoin de l'être si bien. Et cela dans deux acceptions du mot représenter.

D'abord, parce qu'en tant que biologiste, je me sens plutôt marginal dans une société dont la raison d'être est avant tout l'étude de l'histoire et de l'archéologie nimoises et gardoises. De ce point de vue, c'est un de nos érudits locaux — il n'en manque point ici —, académicien plus « typique », qu'il aurait fallu à ma place.

Ensuite, et surtout, parce que le représentant le plus officiel de notre Académie sera amené au cours de la célébration de notre passé à prendre plusieurs fois la parole. Sous cet autre aspect, c'est plutôt un orateur de qualité, un de nos maîtres du barreau, par exemple, qui aurait le mieux convenu. Et pour l'Académie plus que pour moi, je regrette sincèrement, sans fausse modestie, de n'être pas doté davantage d'éloquence et d'esprit. Pour l'éloquence, le peu que je puis en avoir, sent furieusement l'huile, et puis je ne sais plus parler quand je n'ai plus rien à dire ! Quant à l'esprit, à supposer que je n'en sois pas totalement dépourvu, la forme que j'en ai le plus cultivée est... l'esprit critique. Reconnaissez qu'il est bien peu utilisable et même franchement dangereux dans les fonctions présidentielles !

De toute façon, la célébration du Tricentenaire va être pour nous tous une rude tâche. Heureusement qu'en ce qui me concerne, je pourrai en cas de défaillance, être avantageusement remplacé par notre éloquent vice-président, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, susceptible, bien plus que moi, de brillantes improvisations. Heureusement surtout que la préparation de cette commémoration est assurée au mieux par notre secrétaire perpétuel, M. Pierre Hugues.

On ne dira jamais assez l'importance de son rôle. Pour un observateur étranger et superficiel, il pourrait apparaître seulement dans cette salle comme le brillant second des présidents successifs. Mais nous savons tous combien il travaille et agit en dehors de nos séances, dans l'obscurité — je n'ai pas dit dans l'ombre — pour le plus grand bien de notre Compagnie. En vérité, par l'éminence et la permanence de ses fonctions, par le dévouement et la distinction avec lesquels il les remplit, il est ici, à l'évidence, *primus inter pares*. Et c'est sur lui, beaucoup plus que sur moi, sur les membres de la commission *ad hoc* aussi, que reposera, qu'a déjà reposé le poids des cérémonies du Tricentenaire. C'est sur lui plus généralement que je m'appuierai pour remplir ma tâche, le moins mal possible. Avec, bien entendu, votre concours à tous.

Je manquerais à mon premier devoir si je ne remerciais, avant de conclure, le Président sortant pour la qualité de l'exemple qu'il m'a donné. M. Aimé Vielzeuf a dirigé nos débats avec fermeté et doigté, avec aussi cette simplicité chaleureuse qui me paraît être un des traits les plus attachants de sa personnalité. En dehors de cette salle, il a su, quand il le fallait, représenter dignement notre Compagnie et, dans les heures douloureuses, exprimer fort bien les sentiments que nous portions à nos disparus. Enfin, s'étant fait héraut de la Résistance gardoise et d'abord son scrupuleux chroniqueur, il a conquis, par une production abondante et talentueuse — livres, articles, conférences — une place à part dans la littérature et la presse régionales. Ainsi a-t-il eu l'occasion d'étendre dans certains milieux l'audience de l'Académie, lui rendant de la sorte ce qu'il a reçu d'elle.

Je m'efforcerai après lui de ne pas trop démériter. Et, en vous demandant une indulgence dont j'aurai bien besoin, vais commencer sans plus attendre à remplir mes nouvelles fonctions.

La passation des pouvoirs étant terminée, le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Conformément au rapport de M. Lucien Frinaud et à l'avis de la Commission des Finances, la Compagnie approuve à l'unanimité les comptes du trésorier pour l'année 1981, de même que le projet de budget pour l'année 1982. M. André Bernardy est chaleureusement félicité pour la parfaite tenue de sa comptabilité et l'efficacité de sa gestion. Au moment où il abandonne volontairement ses fonctions, l'Académie lui exprime, une nouvelle fois, sa gratitude pour les services éminents qu'il lui a rendus pendant tant d'années.

Madame Adrienne Durand-Tullou, de Rogues (Gard), correspondante de l'Académie depuis 1973, est nommée membre non-résidant, en remplacement du très regretté Gaston Chauvet.

M. Joachim Durand lit une communication intitulée : *Un humaniste : Jean Jaurès*, dont voici le résumé :

Fils de petits bourgeois (son père était commerçant), Jean Jaurès est né, le 3 septembre 1859, à Castres. Sa mère, femme d'une belle intelligence et d'un grand cœur, a eu, sur l'éducation de son fils, une influence particulièrement heureuse.

Bénéficiaires chacun d'une demi-bourse, Jean Jaurès et son frère cadet Louis entrèrent, en 1869, au collège de Castres. Doué de qualités intellectuelles exceptionnelles, Jean Jaurès entra premier, en 1878, à l'Ecole Normale Supérieure et en sortit, agrégé de philosophie, en 1881.

Professeur au lycée d'Albi, il fut élu en 1885, à vingt-six ans, député de Castres et siégea, pendant quatre ans, au centre gauche de l'Assemblée.

Battu en 1889, il fut réélu en 1894 et siégea alors sur les bancs du parti socialiste. A la fin du siècle dernier et au

commencement de celui-ci, il fut, à la Chambre des Députés, le chef du *Bloc des gauches*.

Collaborateur de la *Dépêche de Toulouse*, fondateur du grand journal socialiste *L'Humanité*, il combattit l'expédition coloniale du Maroc ainsi que la loi militaire de trois ans.

Ses efforts incessants en faveur du maintien de la paix n'étant pas du goût de certains de nos nationalistes, il fut assassiné, le 31 juillet 1914, au Café du Croissant, rue Montmartre, à Paris, par un déséquilibré, Raoul Villain. Il a eu les honneurs du Panthéon et il est un des Français les plus honorés.

D'une taille moyenne, trapu, le front large, la barbe déjà blanche vers la cinquantaine, fort peu soucieux de sa tenue vestimentaire, ni ambitieux ni jaloux, ne connaissant pas la haine (cette haine dont il devait pourtant mourir), n'ayant pour toute richesse que ses livres, Jaurès n'aspirait qu'à apprendre chaque jour davantage.

Amené au socialisme par sa passion pour la justice, la générosité naturelle de son cœur, les recherches qu'il avait faites pour sa thèse latine : *Les origines du socialisme allemand chez Luther, Kant, Fichte et Hegel*, ainsi que par l'idée du suffrage universel (les hommes, égaux au point de vue politique, devaient également, selon lui, l'être au point de vue économique et seul, toujours selon lui, le socialisme pourrait réaliser l'égalité entre les hommes dans ces deux domaines), il fut, pendant les vingt dernières années de sa vie, partisan d'un socialisme fondé, tout à la fois, sur la dialectique de Karl Marx et sur l'idéalisme humain et républicain de la Révolution française.

Jaurès contribua pendant huit années, de 1897 à 1905, à l'union de toutes les forces socialistes françaises et mit sa magnifique éloquence au service de la défense des grandes et nobles causes (en particulier, lors de l'affaire Dreyfus).

Il a été le plus grand orateur du siècle et probablement un des plus grands orateurs de tous les temps. Ce qui était caractéristique dans l'éloquence de Jaurès, c'était la qualité lyrique des images, la plupart étant vraisemblablement un rajeunissement ou une adaptation d'images classiques qui remontaient en foule dans son esprit. Ecrivait-il ses discours, comme Poincaré ? Les apprenait-il comme Viviani ? Ce qui est sûr, c'est qu'il les préparait très soigneusement, vraisemblablement sans les écrire. Certains d'entre eux lui demandaient parfois plus de huit jours de recherches.

Philosophe remarquable, Jaurès n'a cependant jamais écrit un livre de doctrine, sauf sa thèse *De la réalité du monde sensible*, mais sa philosophie se trouve éparse dans ses ouvrages et dans ses discours. En tant que philosophe, il rejette résolument les idées qui font de l'homme le pantin du hasard, parce qu'il voit dans la vie l'ordre, l'harmonie, l'unité.

Historien de la Révolution française, il a placé, au premier rang, les faits économiques ; il a ainsi mis en lumière, comme on ne l'avait pas encore fait, un aspect de la Révolution française, dont l'importance est capitale.

Jaurès a eu le mérite d'être surtout un apôtre de la paix. Dans toutes ses interventions parlementaires, dans tous ses discours à Paris, en province, à l'étranger, dans tous les articles ou écrits qu'il a publiés, il s'est toujours élevé contre la fatalité de la guerre. C'est là son plus grand mérite, celui qui assurera sa gloire dans tous les siècles.

Après le débat habituel, la séance est levée à 17 h 30.

## SEANCE PUBLIQUE DU 31 JANVIER 1982

La séance est ouverte à 16 heures 30 dans les salons de l'Hôtel de Ville par M. Jean-Claude Quyollet, préfet du Gard, président d'honneur statutaire de l'Académie, assisté de M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, membres résidents ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résident ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel ; ainsi que de nombreux correspondants.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henri Seston, M. Camille Lignièrès, M. le docteur Jean Paradis, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Félix Ville-neuve, M. Victor Lassalle, M. le chanoine Raymond Marchand, M. André Modeste, M. l'abbé René André, M. Robert Debant.

Ont pris la parole :

M. Aimé Vielzeuf, président sortant : *Compte rendu des travaux de l'année 1981* ;

M. Jacques Larmat, président : *Académie, humanisme et culture* ;

M. Maurice Aliger : *De la basilique Plotine à l'actuel Palais de Justice.*

M. Jean-Claude Quynet, président d'honneur, tire enfin la conclusion de cette séance dans une brillante improvisation sur le thème de la culture, de sa signification et de son importance dans notre société.

Parmi les personnalités présentes dans la nombreuse assistance, citons : M. Emile Jourdan, député-maire, Mme Challes, premier président de la Cour d'Appel ; M. Prouhet, procureur général, M. le colonel adjoint au général de Lohit, délégué militaire départemental, M. Guy Nafilyan, architecte des Bâtiments de France, ancien conservateur adjoint des Temples d'Angkor, etc.

## SEANCE DU 5 FEVRIER 1982

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frinaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, membres résidants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henri Seston, M. André Modeste, M. Paul Blanc.

Les procès-verbaux des séances du 22 janvier et du 31 janvier sont lus et adoptés.

M. Robert Debant a eu le malheur de perdre sa mère ; le Président lui présente les condoléances de l'Académie.

M. le Maire de Nimes, récemment élu membre d'honneur ès qualités, a adressé à l'Académie une chaleureuse lettre de remerciements.

L'organisation des manifestations qui marqueront, le 15 et le 16 mai, la célébration du Tricentenaire de l'Académie, se poursuit.

L'ordre du jour appelle la réception de M. le pasteur Aimé Bonifas élu pour occuper le siège de membre résidant laissé vacant par le décès du regretté Henri Chabrol.

M. Jacques Larmat, président, souhaite la bienvenue à M. le pasteur Aimé Bonifas.

Monsieur,

Je vous connaissais peu, avant que l'Académie de Nimes ait reconnu vos rares mérites et vous ait invité à la rejoindre. Mais j'avais déjà découvert ce qui m'apparaît plus clairement aujourd'hui comme les traits les plus marquants de votre personnalité — du moins dans ce qu'elle a d'immédiatement communicable — votre passion de l'homme et de ses libertés et votre ardeur à les servir. C'est en effet dans les premières réunions du groupe nimois d'Amnesty International que je vous ai rencontré, il y a quelques années, et cela m'a suffi pour m'apercevoir de votre attachement aux droits de l'homme et de votre pitié pour les souffrances qu'il endure injustement : j'ignorais alors quelle expérience vous en aviez !

Et maintenant, après avoir eu avec vous un long entretien — je vous remercie encore de vous être prêté de si bonne grâce aux exigences du questionnaire — et après avoir lu vos livres, je crois pouvoir présenter à mes confrères, sans trop les trahir, votre vie et votre œuvre écrite. Mais je ne séparerai pas l'une de l'autre car elles sont, au vrai, insé-

parables. Vos livres ne sont pas des productions littéraires, des créations plus ou moins artificielles de votre esprit ; ils sont liés intimement à votre vie : j'en parlerai donc à propos d'elle.

Votre famille est originaire du Tarn, plus précisément de Vabre, non loin de Castres, patrie de l'illustre défenseur des droits de l'homme dont nous parlait, lors de notre dernière séance notre confrère, M. Joachim Durand. Vabre est au pied des monts de Lacaune ; c'est encore le Massif Central ; ce n'est plus tout à fait les Cévennes mais c'en est le prolongement, y compris au point de vue religieux. Nous sommes là encore en pays protestant. Vos ancêtres ont été séduits de bonne heure par la Réforme : au moins deux d'entre eux ont été condamnés à la prison parce qu'on avait trouvé chez eux la Bible.

C'était une modeste famille paysanne, travaillant dur sur des terres trop petites, vivant mal dans un pays pauvre. Aussi vos parents et votre grand-mère l'ont-ils quitté au début de ce siècle pour aller s'établir en Oranie, à Tirman, alors qu'on y distribuait des terres de colonisation. Ils y ont connu, m'avez-vous dit, la pénible existence des pionniers, défrichant les terres vierges, entassant les pierres comme on faisait jadis dans nos garrigues, vivant chichement à côté des populations indigènes et en étroites relations avec elles. Sept enfants naissent, vous le dernier, le 26 janvier 1920. Mais les maladies, les « fièvres » comme on disait, et peut-être les privations ou le surmenage en emporteront cinq d'entre eux. Votre mère meurt l'année qui suit votre naissance et votre père demande à sa sœur et à ses belles-sœurs restées au pays de se charger du plus jeune des survivants.

Ainsi avez-vous été élevé en France par vos trois tantes : d'abord, pendant quelques années, à Vabre, puis à Nîmes.

C'est donc ici que vous avez fait vos études : études primaires à l'école Charles Martel de 1928 à 1932, études se-

condaires au lycée de 1932 à 1938. Vous y fûtes pensionnaire au temps où le père de notre éminent confrère, M. le président Tailhades, y exerçait fermement mais justement les délicates fonctions de surveillant général : vous m'avez dit conserver le meilleur souvenir de sa tutelle.

Le moment est venu, muni de votre baccalauréat, de vous « orienter ». Vous optez pour le droit, pensant vaguement à quelque carrière administrative puis, un peu plus tard, à la magistrature. Et en trois ans, de 1938 à 1941, à Montpellier, vous devenez licencié.

Mais ce ne sont pas de paisibles études. Non seulement vous en avez été distrait pendant trois mois, par vos obligations militaires, de juin à août 1940 ; mais peu après vous commencez à participer à la Résistance naissante. Vous aviez appris ce qu'était le nazisme et en aviez horreur, vous êtes donc tout prêt à subir l'influence d'hommes comme le professeur Pierre-Henri Teitgen et vous entrez dans le mouvement Combat, transportant son bulletin clandestin de Montpellier à Nîmes et le distribuant dans notre ville, « parfaitement inconscient du risque », prétendez-vous dans un de vos livres.

En 1941, armé de votre diplôme, vous pourriez vous diriger vers une des professions auxquelles vous songiez. Mais, sensible au malheur du pays et au désarroi de sa jeunesse, écoutant aussi votre conscience de chrétien, vous vous mettez au service des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et en devenez le secrétaire. Ce fut, m'avez-vous dit, une période difficile et exaltante où vous étiez amené à vous déplacer dans la zone non occupée pour organiser rencontres et camps de jeunes. Vous aviez suivi pendant six mois un stage de formation à l'Ecole nationale des Cadres d'Uriage, dirigée par Dunoyer de Segonzac, celui que vous appeliez le Vieux Chef. Cette Ecole où se mêlaient des courants très divers mais à dominance chrétienne finit par basculer tout entière dans la Résistance, juste après la fin de votre stage.

Ce fut aussi votre cas. Je vous cite :

« Les événements s'enchaînent selon une logique implacable : occupation de la zone sud, livraison à l'ennemi des étrangers réfugiés sur notre sol, déportation des Juifs. Les mouvements de résistance, encore réduits à quelques hommes admirables de courage, s'organisent ; des maquis se forment en Corrèze, au Vercors. Nous, nous participons, quand nous le pouvons, à la contre-propagande, au renseignement, au camouflage de quelques Juifs. L'occupant, avec la complicité de Vichy, a institué le Service du Travail Obligatoire en Allemagne. M'étant dérobé à l'appel du S.T.O., ma situation devient inconfortable à cause des nombreuses rafles ou vérifications d'identité de la police. Les nuages s'amoncellent sur notre malheureuse patrie et l'on sent que se prépare l'heure du grand affrontement... Jè décide alors d'entrer dans une phase plus active en allant rejoindre l'armée d'Afrique du Nord créée depuis le débarquement anglo-américain. Je pourrais passer en Suisse et y commencer des études de théologie auxquelles je me sens appelé depuis peu mais, en conscience, j'aurais le sentiment d'une fuite. Il s'agit, comme beaucoup d'autres, de gagner l'Algérie par l'Espagne. Des amis très sûrs, étudiants à la Faculté de Théologie de Montpellier, ont mis sur pied une filière de passage des Pyrénées qui fonctionne tous les quinze jours, sans accroc jusque-là. »

Hélas ! la tentative échoue dans des conditions que je ne narrerai pas, tout près d'Aulus-les-Bains, en Ariège. Des garde-frontière allemands arrêtent la moitié du groupe qui tentait de passer en Espagne. « C'est, écrivez-vous, le dimanche de Pentecôte 13 juin 1943, à 8 h 30 du matin, à 2.800 mètres d'altitude. La frontière est à deux kilomètres seulement. Une autre histoire commence. »

Cette histoire, celle de votre déportation, de votre vie dans les camps allemands, de votre évasion à l'approche des Alliés, le 11 avril 1945, et de votre arrivée dans les lignes américaines après avoir échappé cent fois à la mort,

cette histoire vous l'avez racontée dans votre premier livre: *Détenu 20801. Deux ans dans les bagnes nazis*. Vos titres de chapitres précisent : Compiègne, étape avant le bagne ; Buchenwald, les portes de l'enfer ; Laura, kommando d'extermination ; Mackenrode, travaux forcés ; Osterhagen, camp disciplinaire.

Témoignage exceptionnel qui tire une grande partie de sa force d'avoir été écrit non pas pour être publié mais en réponse aux interrogations de vos proches ; écrit d'un seul jet, en cinq semaines à Nîmes, aussitôt après votre retour de l'enfer concentrationnaire, sans que vous ayez rencontré d'autres déportés ou parlé avec eux. C'est selon votre expression, un « témoignage brut, sans littérature ».

Dans la préface qu'il a écrite pour une réédition de ce livre, le pasteur Boegner s'exprime ainsi :

« De tous les livres que, depuis vingt ans, j'ai lus sur la vie dans les camps de concentration nazis, aucun, à l'exception de *L'Homme et la Bête*, de Martin-Chauffier, ne m'a aussi profondément bouleversé que le récit du pasteur Bonifas. Sa simplicité, sa sobriété, son refus de toute littérature donnent à son témoignage une force d'authenticité qui, d'emblée, fait pénétrer le lecteur dans l'intimité d'une vie miraculeusement rescapée d'un enfer d'inexprimables souffrances. »

On ne saurait mieux dire. Et à quoi bon en dire davantage ? Je citerai seulement cette page pour faire sentir la puissance de l'évocation :

« Comment, d'ailleurs, tenter même de décrire « cela » ? Le lecteur me croira-t-il si je lui confesse que plus d'une fois, en rédigeant ces souvenirs, j'ai été saisi de découragement et j'ai eu la tentation de détruire ces feuilles ? A quoi bon continuer maintenant ? Pourquoi d'ailleurs écrire telle chose plutôt que telle autre, pourquoi tel détail, tel souvenir, pourquoi dire avec des mots usés ce qu'un esprit normal se refuse à imaginer ?

« Certes, le grandiose dans l'horreur a atteint un tel degré avec les camps de concentration nazis qu'il y a amplement matière à reportages sensationnels : crématoires, chambres à gaz, tortures, expérimentations, sadisme, pendaisons, charniers, de quoi satisfaire une certaine forme de curiosité malsaine qui sommeille en chacun, si elle n'est pas relayée par la charité. Mais ce qui n'est pas spectaculaire, ce qu'un reporter extérieur ne peut cerner, c'est la banalité pitoyable de notre vie quotidienne : le coup de sifflet matinal qui vous jette hors du lit après une mauvaise nuit partagée entre le froid et les poux ; un quart de jus sans goût avalé avec la ration de pain de toute la journée ; un appel qui n'en finit pas, dans le vent et la grêle, les pieds dans l'eau, tête nue ; le départ dans un petit jour de condamnés à morts ; les outils, les ordres du meister, les cris du kapo ; les heures, l'interminable poids des heures que l'on traîne comme un boulet, les heures qui ne passent pas : 9 h 10, 9 h 15, 9 h 20, il y a des jours, et des semaines, et des mois, et des saisons, et des années que l'on attend ainsi ! Est-on plus avancé de grignoter quelques heures quand on ignore si elles finiront jamais ? Chaque fraction du temps n'est pas une fraction de souffrance ; chaque minute contient la totalité de l'angoisse, l'éternité et toute la densité du désespoir humain. Puis, c'est le froid, le travail exténuant, toujours le froid qui paralyse, et les furoncles, et les poux, et l'assaut lancinant des vagues de la douleur physique qui menacent de tout submerger. C'est le spectacle des camarades exsangues, des voix aimées qui se taisent, les yeux qui se ferment à jamais... »

C'est donc un livre qu'il faut lire, douloureusement, courageusement, même si on en a lu d'autres sur le même « sujet ». On comprend les succès de librairie : trois éditions en français : 1946, 1966, 1968, ; trois éditions allemandes (en R.D.A. ce qui vous a valu de nombreux contacts avec les Allemands de l'Est et leurs Eglises réformées) ; une en espagnol (en Amérique latine). L'ouvrage a été tra-

duit en anglais aux Etats-Unis où vos amis lui cherchent un éditeur.

On comprend aussi, après avoir lu votre récit, que votre engagement dans la Résistance et les souffrances dont vous l'avez payé vous aient valu tant d'honneurs officiels. Ils sont bien dérisoires à côté de l'héroïsme et de l'épreuve mais je citerai au moins une partie des décorations qui vous ont été accordées : officier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de Guerre, Combattant volontaire de la Résistance, France libérée, Médaille des Evadés.

Un des rares rescapés du convoi qui partit de Compiègne le 2 septembre 1943, vous avez maintenant à vous insérer dans le monde civilisé. Vous n'hésitez plus : votre vocation s'est affirmée, vous voulez devenir pasteur. Le malheur qui vous a frappé ne vous a pas enlevé la foi. Vous aviez pu conserver longtemps votre petite bible de poche et vous dites dans votre livre quel secours sa lecture, celle des psaumes et des épîtres de Paul en particulier, vous a apporté. A Compiègne, vous apparteniez à une petite communauté chrétienne groupée autour du pasteur Heuzé, de Marseille. C'est à l'infirmerie du camp de Laura que votre engagement devient définitif. « Je ne sais pourquoi, à ce moment-là, écrivez-vous, je reçois la conviction que Dieu me confirme dans cette mystérieuse vocation que j'ai cru discerner peu de temps avant mon arrestation. Puisque Dieu le veut, je reviendrai et je me consacrerai à faire connaître sa Parole. En définitive, je crois pouvoir dire que, même aux heures atroces où l'angoisse menace de tout submerger, cette certitude n'a pas cessé de m'accompagner. »

Vous commencez donc vos études à la Faculté de Théologie de Montpellier dès 1945 et en juin 1948 — par conséquent en trois ans seulement au lieu des quatre habituellement nécessaires — vous obtenez la licence de théologie avec une thèse sur *Nature et signification des miracles de Jésus dans l'évangile de Marc* qui obtient la mention Très Bien.

Au cours de vos études, vous vous êtes marié. Vous avez épousé, le 25 octobre 1947, Mademoiselle Eveline Causse, lyonnaise mais d'origine lozérienne. Les familiers du Club cévenol connaissent bien ce nom porté par l'une des plus dévouées animatrices du Club, longtemps professeur à l'Ecole normale de Montpellier — où j'ai été son collègue. Vous avez eu quatre enfants : un fils qui, sorti ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Electricité, y est devenu le responsable de la recherche, et trois filles qui exercent à Nîmes dans divers secteurs paramédicaux.

Vous voilà ainsi, à partir de 1948, pasteur de l'Eglise Réformée de France. Vous êtes d'abord en Ardèche, aux Ollières, paroisse rurale qui a comblé votre besoin de confiance, d'amitié et aussi d'activité : vous créez même un ciné-club dans ce village démuné et vous acceptez la présidence du comité de la maison natale de Marie Durand, l'héroïne de la Tour de Constance, au Bouschet de Pranles.

En 1956, vous êtes appelé à Pau : une grande paroisse cette fois-ci, très vivante mais très lourde aussi, où vous vous passionnez pour votre tâche ainsi que pour celles que vous y ajoutez : vous êtes aumônier dans des hôpitaux et divers sanatoriums, dans une prison où se trouvent des condamnés à de lourdes peines et parfois même auprès de l'école des paras : c'était alors la guerre d'Algérie. Vous vivez aussi, avec un grand espoir, le printemps de l'œcuménisme — c'est l'époque du concile Vatican II — et vous nouez des amitiés avec l'évêque et le clergé catholique du Béarn. Vous avez d'ailleurs pu suivre de haut le développement de ces tentatives de rapprochement entre Eglises chrétiennes car vous avez appartenu pendant une quinzaine d'années, à partir de 1958, au Synode national de l'Eglise Réformée.

En 1968, vous acceptez la charge de la paroisse de Perpignan, étendue sur les deux tiers du département et qui requiert donc une très grande disponibilité, d'autant que

s'y ajoutent là encore des activités annexes comme des aumôneries. Mais vous trouvez là une communauté très fraternelle, vivante, ouverte; vous vous faites beaucoup d'amis et Madame Bonifas qui vous a beaucoup secondé et vous même gardez le meilleur souvenir de ce ministère. Et puis, vous avez aimé, m'avez-vous dit, la lumière du Roussillon, les petites chapelles romanes et l'Espagne aux portes de votre paroisse.

J'en arrive précisément à cet amour de l'Espagne que vous aviez tant fréquentée déjà au temps de votre pastorat à Pau; vous vous y rendiez souvent, accueilli par des coreligionnaires, la plupart de milieu modeste et qui vivaient dans des conditions très difficiles à l'époque du franquisme.

Dès 1960, vous êtes entré dans un Comité d'aide aux protestants d'Espagne: Pro Hispania, né de l'union du Comité suisse pour la Catalogne et de la Mission française du Haut Aragon, et vous en êtes devenu quelques années plus tard le président. Votre action a été multiple: vous avez travaillé à l'évangélisation — dans le sens protestant de ce terme — de l'Espagne, organisant par exemple le passage clandestin de Bibles, dont l'importation était interdite, à travers la frontière; vous avez lutté pour la liberté religieuse, cherché à faciliter le rapprochement des différentes Eglises réformées, prononcé des centaines de conférences sur le protestantisme espagnol en France, en Suisse et en Belgique. En France, vous tenez d'ailleurs les milieux protestants au courant des questions ibériques en collaborant régulièrement, depuis 1960, à l'hebdomadaire *Réforme* (où vous traitez d'ailleurs, à l'occasion, d'autres sujets).

Cette connaissance de l'Espagne et du protestantisme espagnol vous a amené à écrire deux autres livres dont je parlerai maintenant.

D'abord, en 1967, *Matamoros, l'aube de la seconde Réforme en Espagne*, ouvrage traduit lui aussi en plusieurs langues (espagnol, allemand et hollandais). Vous y racontez la vie et y présentez l'œuvre d'une des personnalités les

plus attachantes de la seconde Réforme espagnole, cet élève-officier qui ayant entendu en 1858, de passage à Gibraltar, prêcher la religion réformée se consacre à l'évangélisation de Malaga et de Grenade, puis de Barcelone. Arrêté en 1860, il est condamné à neuf ans de réclusion criminelle. Le scandale est grand en Europe et au-delà et les pressions qui s'exercent de plusieurs côtés sur la reine Isabelle II l'amènent à commuer la lourde peine en celle de bannissement. Mais Matamoros, miné par la tuberculose après avoir passé trois ans dans les culs-de-basse-fosse de Grenade, meurt à Lausanne, à 32 ans, en 1866.

Et puis vous élargissez votre projet aux dimensions de l'histoire du protestantisme espagnol tout entière, de ce protestantisme si longtemps interdit, persécuté par l'Etat et, davantage encore, par ce que vous appelez le national-catholicisme. Vous la racontez cette histoire dans votre dernier livre, *Quand fleurit l'amandier*, sous-titré *Les protestants d'Espagne*, paru en 1976. Notre confrère, M. l'inspecteur d'Académie Camille Lignières, en a rendu compte ici même le 12 novembre de la même année. Aussi serai-je bref sur cet ouvrage qui montre comment, après avoir été écrasé par l'Inquisition, le protestantisme espagnol se survit péniblement dans l'ombre jusqu'à la nouvelle Réforme qui s'épanouit après la Révolution de 1868, grâce à l'esprit de libéralisme de la première République espagnole. Des églises réformées se créent, suscitées ou encouragées par des comités missionnaires étrangers ; mais la persécution reprend aussitôt après la chute de la République en 1874 ; elle se prolongera encore, sauf pendant la courte vie de la seconde République espagnole, de 1931 à 1936, jusqu'au concile Vatican II. Encore la loi de liberté religieuse concédée en 1967 par le régime franquiste reste-t-elle très imparfaite. Depuis, la mort de Franco a permis une évolution favorable dans le sens de la liberté.

Votre activité à l'étranger ne s'est pas limitée au pays de Matamoros puisqu'en 1974, renonçant à votre paroisse

de Perpignan, vous acceptez d'être le secrétaire général de la Conférence des Eglises protestantes des pays latins d'Europe : Espagne mais aussi Portugal, France, Italie, Suisse romande, Belgique wallonne. C'est même pour mieux remplir ces fonctions fréquemment itinérantes que vous venez vous installer à Nîmes, à peu près au centre de gravité de cet ensemble un peu disparate. C'est de là que vous partez pour aller porter conseils et encouragements à ces Eglises presque partout minoritaires, contribuer à la formation de leurs pasteurs, à l'instruction des laïcs même, surtout des jeunes, intervenir pour la défense des libertés religieuses. Vous organisez rencontres, colloques ou séminaires pour mettre en relation ces Eglises éloignées les unes des autres, les amener à se connaître et à s'entraider. La dimension œcuménique, m'avez-vous dit, est toujours présente à votre esprit et vous a permis de rencontrer bien des responsables de l'Eglise catholique.

Je dirai maintenant quelques mots de vos activités laïques mais elles ne sont pas tellement indépendantes dans votre esprit, j'y reviendrai, de votre action de chrétien.

Vous avez, bien entendu, milité, et de bonne heure, dans les associations qui rassemblent les survivants des camps de la mort. Dès le temps de votre première paroisse, aux Ollières, vous êtes président de l'association des déportés du département de l'Ardèche. En 1976, vous devenez membre du Comité d'honneur de la Fédération nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes et y prenez une part active. Vous en êtes en fait un des dirigeants et accomplissez pour elle plusieurs missions dans divers pays européens : toujours vos itinérances et votre dimension internationale.

Vous participez notamment, en 1978, au Congrès de la Fédération internationale des Résistants qui se tient pour la première fois en U.R.S.S., à Minsk, et y faites partie de la Commission des droits de l'homme. C'est l'époque où le grand physicien Youri Orlov, arrêté pour avoir adhéré à

un Comité pour l'application des accords d'Helsinki sur le respect des droits de l'homme, vient d'être jugé. Le procès s'est déroulé dans des conditions que la Fédération française des Déportés a légitimement jugées irrégulières. Avec la majorité des membres du Conseil d'Administration de la Fédération, vous pensez qu'il faudra protester à Minsk. Aussi un des délégués qui vous accompagnent le fera publiquement à la tribune du Congrès devant les officiels soviétiques stupéfaits.

A Madrid, l'an dernier, vous êtes encore un de ceux que la Fédération nationale des Déportés envoie comme observateurs à la conférence officielle internationale qui fait suite à la conférence d'Helsinki.

Vous avez ainsi montré que le souvenir du sacrifice des déportés n'est pas pour vous seulement retour en arrière, hommage rendu à leurs souffrances, mais aussi leçon pour le présent et pour l'avenir. Vous y trouvez un encouragement à la lutte pour la paix — vous avez beaucoup insisté aussi sur cet engagement — et, nous venons de le voir, un encouragement à la défense des droits de l'homme, action qui vous paraît inséparable de vos croyances religieuses.

Dans *Quand fleurit l'amandier* en effet, vous remarquez déjà, à propos de l'Espagne, que « la présence protestante a contribué à poser le problème des libertés et des droits de l'homme, et à faire évoluer les esprits. Car on s'est vite rendu compte, expliquez-vous, que le combat pour la liberté religieuse, combat qui nous a été imposé, se relie organiquement au combat pour les libertés fondamentales d'opinion, d'association, de presse, d'éducation, proclamées par les institutions internationales. La liberté est indivisible. » Et vous terminez votre livre par ces mots : « Il n'y a pas de vraie foi sans liberté. Sans liberté, il n'y a pas d'homme debout, lucide et responsable. »

Vous êtes ainsi un défenseur passionné des droits de l'homme. Dès 1945, dans votre livre *Détenu 20801*, vous affirmez : « Désormais, nous ne devrions plus tolérer qu'un

être humain soit méprisé quelque part, qu'il ait faim, qu'il soit passé à tabac dans un poste de police, qu'il soit soumis à un régime pénitentiaire dégradant, qu'il ne soit qu'un matricule dans l'aveugle engrenage des intérêts économiques ; que des propagandes racistes puissent se donner libre cours. » Et, plus loin : « Nous voulons un pays dont les institutions permettent à l'homme de s'épanouir... qui exerce la justice, qui défende la liberté, qui croie à la fraternité des hommes... C'est en ce sens que nous devons éduquer notre jeunesse. »

Il n'est pas étonnant, par conséquent, qu'on vous trouve dans les mouvements qui combattent les plus intolérables violations des droits de la personne humaine, *Amnesty International* d'abord. Vous adhérez au groupe de Perpignan et, arrivé à Nîmes, devenez un des fondateurs de notre groupe local au sein duquel, disais-je tout à l'heure, je vous avais rencontré. Depuis, c'est à l'A.C.A.T., l'*Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture* que vous militez.

Je m'aperçois, avant de conclure, d'un fâcheux oubli et, vous prie, Monsieur, de bien vouloir me pardonner. En parlant de vos livres, je n'ai pas signalé leurs qualités d'écriture. Même si vous ne partagez pas cette faiblesse humaine si répandue qu'est la vanité d'auteur, c'est difficilement excusable. Il est vrai que vous n'êtes pas un écrivain à « effets », même si vous savez en quelques traits esquisser une silhouette ou faire surgir un paysage. Il faut louer avant tout, je crois — mes confrères ont pu s'en apercevoir en écoutant les deux pages que j'ai lues — la fermeté et la clarté de votre style, votre concision, votre sobriété, bref votre art de dire beaucoup en peu de mots. J'ai particulièrement aimé de ce point de vue le chapitre introductif de *Quand fleurit l'amandier* : « Terre d'Espagne » : comment évoquer mieux en sept pages le pays, sa diversité, son économie et ses hommes ? Il faut les connaître — et les sentir — bien profondément comme vous pour en dégager si vite et si bien les traits essentiels.

Pourtant, malgré trois livres de valeur et tant d'éditions françaises et étrangères — autant d'hommages ! — nous ne recevons pas aujourd'hui un auteur mais, avant tout, un homme. Un de vos amis m'a parlé de votre modestie, de votre sérieux, de votre solidité, de votre rigueur. Mais ce qui éclate avant tout, à travers ce que je viens de dire de votre vie et de vos actions, c'est — je le répète encore — la foi du chrétien au service de l'homme et de ses libertés. Ce qui frappe encore, c'est l'unité de cette existence. Vigny disait : « Qu'est-ce qu'une grande vie sinon une pensée de la jeunesse exécutée par l'âge mûr ». *Mutatis mutandis*, cette définition s'applique à la vôtre : tout au long des années et au-delà d'une indicible épreuve, vous êtes resté habité par cet idéal qui animait le militant des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens ; dans l'âge mûr, vous n'avez jamais fait que suivre, mieux armé de votre savoir et de votre expérience, la vocation de chrétien et d'homme qui vous engageait déjà en 1943, au mépris des pires risques, sur le chemin montant vers la frontière espagnole.

Pour ces raisons, Monsieur, je me sens très honoré de vous souhaiter, au nom de mes confrères, la bienvenue dans notre Compagnie. Je vous cède la parole.

M. le pasteur Aimé Bonifas dit son remerciement et prononce l'éloge de son prédécesseur.

Monsieur le Président,  
Mademoiselle,  
Messieurs,

Je ne vous cacherai pas la surprise qui a été la mienne lorsque j'ai appris que vous m'aviez élu pour siéger en votre Compagnie. Le prestige de l'Académie est tel que j'étais en droit de penser que seul un renom particulier, dû à des travaux remarquables, d'ordre littéraire, scientifique ou artistique, pouvait en ouvrir les portes. En ce qui me concerne, jusqu'ici j'ai été avant tout un pasteur de paroisse — et

heureux de l'être ! — puis chargé de relations internationales, surtout dans l'aire latine, un « homme de terrain » comme on dit aujourd'hui, un homme de contacts, ayant peu de loisirs pour la recherche pure, sinon pour la méditation nécessaire à toute action. Il est vrai que les circonstances historiques, et divers engagements, loin de me tenir confiné dans un cercle limité de relations et d'habitudes de pensée, m'ont ouvert à des aspects bien divers de ce monde à la fois déroutant et passionnant. C'est ainsi, entre autres, que j'ai été un témoin privilégié — si j'ose dire — de ce « temps du mépris » où nous avons vu de quelles aberrations, mais aussi de quels dépassements, l'homme était capable.

Acceptez donc l'aveu de mon étonnement à me trouver aujourd'hui parmi vous ; je vous prie de croire qu'il ne doit rien aux convenances. Mais, puisque vous en avez ainsi décidé — je suppose à l'instigation d'amis très estimés comme le sont Camille Lignières et Aimé Vielzeuf — je ne vais pas me livrer davantage aux pièges subtils de l'humilité publiquement proclamée.

Sachez, Mademoiselle et Messieurs, combien je suis sensible à la confiance que vous me manifestez et qui m'est apparue dès nos premiers contacts. Je vous en exprime ma réelle gratitude. Je voudrais ajouter, au moment où j'éprouve l'honneur que vous me faites, une pensée de reconnaissance émue pour tous ceux — parents, maîtres, amis innombrables, compagnons de route et d'espérance — qui, au cours des ans, m'ont accompagné sur les chemins de la vie.

Je ne doute pas que je participerai à vos travaux avec un profit certain. On ne s'interroge jamais trop sur les événements, sur les œuvres des hommes et leur environnement, et sur le sens de l'aventure humaine en définitive. N'est-elle pas un de ces lieux de confrontation fécond, où l'on se livre aux jeux et aux joies de l'esprit, cette Académie vénérable que tant de membres éminents ont illustré en des disciplines diverses ? Si l'Académie de Nîmes a traversé

trois siècles d'histoire, avec ses heurs et ses malheurs, c'est bien à eux qu'elle le doit. Vous vous employez à assumer cet héritage dans la diversité des dons de vos personnalités. Et quand la nécessité vous conduit à procéder au renouvellement de ses membres, vous avez sagement recours à la pratique de ce que l'on appelle aujourd'hui le pluralisme, c'est-à-dire le souci des diversités et des complémentarités, dans le respect des appartenances et des convictions de chacun. Il est bon qu'il en soit ainsi et que, dans nos sociétés techniciennes et urbanisées, menacées par les conditionnements de masses et les pulsions de l'instinct grégaire — où, en même temps l'homme souffre d'enfermement et de solitude — il est bon, dis-je, que soient sauvegardés des lieux de culture, de dialogue et de communication.

Comment à Nîmes, sur cette terre que baigne la mer latine, adossée à l'altière Cévenne, avec ses gens, ses vestiges millénaires, sa culture, sa nature fraternelle, cette civilisation de la vigne et de l'olivier qu'exalte une lumière incomparable, tout ne nous rappellerait-il pas les deux traditions universalistes qui nourrissent notre humanisme, la tradition gréco-latine et la tradition judéo-chrétienne ?

En évoquant la Grèce et la Palestine, je mesure quel rôle elles ont joué dans l'élaboration de la personnalité de mon prédécesseur à ce fauteuil. Sans conteste, Henri Chabrol s'enracinait charnellement de toutes ses fibres dans le terreau de la culture grecque, mais son âme était sensible aux accents du Sermon sur la montagne.

Henri Chabrol, j'aurais aimé pouvoir vous dire que je l'avais connu, cela aurait facilité mon propos, mais il n'en est pas ainsi, et mon regret n'en est que plus vif maintenant. Sans doute ai-je pu le croiser une fois ou l'autre dans les rues de Montpellier ou ces dernières années sur le quai de la Fontaine, ne soupçonnant point quelles richesses de pensée et de sentiment habitaient cet aîné. Il en est ainsi souvent de nos destins, qui poursuivent dans l'ignorance réciproque des trajectoires parallèles. Mais vous m'avez

donné l'occasion de me rattraper en partie, et je vous en sais gré.

Un an, bientôt, qu'il vous a quitté ! Vous m'avez dit en quelle estime vous teniez ce confrère à la personnalité si attachante : ce penseur avait été un sportif de haut niveau, ce professeur un poète, un romancier, un homme de théâtre, ce combattant courageux un pacifiste convaincu. Cet être doué a brillé dans tout ce qu'il a entrepris.

Né à Nîmes, le 11 janvier 1897, de familles nimoises autant par son père que par sa mère, il restera toujours très attaché à son Midi. Ce n'est pas en vain que, gamin, il en a parcouru les chemins parmi les chênes kermès, les cyprès noirs et les oliviers argentés, et que la garrigue l'imprégna de la fragrance du thym, de la lavande et du romarin.

Il fait de brillantes études au lycée de Nîmes, et se distingue dans toutes les matières, mais il est très attiré par le grec et la culture hellène. En même temps, il s'adonne à la culture physique et aux sports. J'allais dire : il trouve un sage équilibre à l'activité intellectuelle en développant la maîtrise de son corps. Mais s'agit-il d'équilibre, alors qu'il excelle en tout et s'engage à fond dans ce qu'il entreprend ? Ainsi il est particulièrement apprécié dans une équipe de football à Nîmes, puis à Sète, sous le surnom affectueux de « Kiki » que lui ont décerné ses admirateurs, si bien qu'à l'âge de quinze ans, déjà, il est sélectionné comme joueur international. Plus tard, il jouera encore dans l'équipe de Montpellier, puis, en compagnie de Jules Rimet, le créateur de la « Coupe de France », il sera un des dirigeants de la Fédération française de Football Association.

La première guerre mondiale éclate comme un coup de tonnerre dans le ciel limpide de son adolescence. Son frère aîné, qu'il aimait tant, compagnon des jeux de son enfance, est tué au combat dès les premières opérations. Il piaffe alors d'en découdre avec l'ennemi. Il rêve d'héroïsme et de vengeance, et il l'écrit en des poèmes brûlants, bien accor-

dés à l'opinion du temps. Plus tard, une fois retombée l'ivresse des rêves d'épopées guerrières, il analysera ces sentiments avec le recul de l'expérience et la lucidité de celui qui a longuement appris qu'on ne bâtit rien sur la haine. Pour l'instant, il est incorporé en 1915, et va faire ses classes à Toulon. Un jour, qu'assis sur un rocher il lisait du grec, vint à passer un infirmier, Elie Lauriol, qui se prit d'intérêt pour cet étudiant, du même pays que lui. De leurs conversations de ce temps là, est née une amitié qui s'est poursuivie tout au long de sa vie, puisqu'il devait retrouver à Paris le pasteur Lauriol, qui a marié ses enfants, baptisé ses petits-enfants, avant qu'il le rejoigne à l'Académie de Nîmes.

A partir de 1916, il sera constamment sur le front où il fait son devoir avec conviction, comme sous-lieutenant au milieu de ses hommes. La croix de guerre, avec plusieurs citations, viendra souligner son courage. Mais tout ceci est bien trop vite énoncé pour une période qui a tant marqué ceux qui l'ont connue : il faudrait aussi évoquer l'enlèvement dans la boue des tranchées, les longues nuits de veille, l'attente du ravitaillement, du courrier, l'aboiement soudain déchaîné des gueules à feu, le gars affalé à ses côtés, ventre béant, la grande lassitude enfin des corps et des âmes.

L'adieu aux armes à peine proclamé, il ne s'attarde pas : peu de temps après sa démobilisation, il entre en khâgne au lycée Louis-le-Grand à Paris. Il va alors franchir brillamment les étapes des diplômes universitaires. En novembre 1919, il est reçu dans les premiers à l'École normale supérieure. Un moment tenté par le professorat d'anglais et par une thèse sur le poète Shelley, il choisit les lettres classiques. La même année, 1920, il obtient la licence en janvier, et il est reçu à l'agrégation en août, avec félicitations pour le français.

En octobre, sa carrière professorale débute à Gap, où il enseigne le français, le latin et le grec. A la joie de ses

élèves, il dirige aussi une équipe de football et organise des compétitions.

Maintenant qu'il a une situation, les parents donnent leur consentement à la réalisation d'un projet qui lui est cher. Le 20 décembre 1920, il épouse celle qui sera la fidèle et bien-aimée compagne de toute sa vie, Mademoiselle Marcelle Azémard, elle aussi de vieille famille nimoise. Nous saluons sa présence ici avec déférence et émotion. Trois fils viendront enrichir leur foyer.

Il est successivement en poste à Saint-Etienne et à Moulins, avant de pouvoir retrouver enfin le ciel de son Languedoc, à Montpellier, où, pendant treize ans, il va enseigner le latin et le grec au lycée, et aussi le français pour les élèves étrangers de la faculté.

Il était, paraît-il, un professeur exigeant, car il aimait son métier, mais il aimait gagner la confiance de ses élèves, et il réussissait pleinement auprès de ces adolescents subjugués par son double prestige d'écrivain et de sportif. Je ne résiste pas au plaisir de citer un fait qui dépeint avec quelle liberté il lui arrivait d'exercer sa pédagogie. Un jour qu'avait eu lieu, en classe, une quête pour une œuvre charitable — quête qui avait peu rapporté — Henri Chabrol s'adressa à ses élèves : « Vous avez donné bien peu pour une œuvre si nécessaire, alors que vous avez de l'argent pour vos menus plaisirs. Il vous faut donner davantage ! Si vous réunissez une bonne somme, pour vous récompenser je ferai l'arbre droit sur la chaire ». Aussitôt, un brouhaha fut suivi de la générosité des élèves mis au défi, et Henri Chabrol fit l'arbre droit sur le bureau du maître. On ne sait pas ce qu'aurait dit le proviseur s'il était passé par là. Le procédé n'était certes pas orthodoxe — ni à la portée de tous — mais ce prof. a marqué des générations de potaches.

Son activité professorale ne lui suffit pas. Aux recueils de poèmes et aux romans déjà publiés, succède sa première pièce de théâtre, *Ménélas*, en 1936, qu'il joue lui-même sur

la scène de l'Opéra de Montpellier, en compagnie de sociétaires de la Comédie française et de l'Odéon.

Et puis, il y a la mer, toute proche, comme une maîtresse envoûtante et toujours désirée. Excellent nageur, fêru de canotage, jamais lassé de se confronter à cet univers changeant, même aux heures difficiles où il éprouve le besoin de se recueillir, la mer, milieu primordial de la vie des espèces, est sa source et sa ressource. Comment expliquer cette passion sans évoquer Baudelaire : « Homme libre, toujours tu chériras la mer » ?

Enfin, il « monte » à Paris, comme nous disons, pour occuper jusqu'en 1960 la chaire de Première supérieure au lycée Jacques Decour. Ce sera une période de vie intense dans les milieux de la poésie et du théâtre. Sa pièce, *L'Honnête Florentine*, tiendra l'affiche pendant cent cinquante représentations, tandis qu'avec Paul Vialar, et d'autres écrivains, il s'entraîne régulièrement au stade de Lacre-telle.

Il dessine en outre très bien, et se plaît à peindre. Lors d'un séjour au bord de l'étang de Berre, qui l'a longuement inspiré, il se lie avec Campbell, un poète anglais, et de Freinville, un sculpteur. Il éprouve alors la passion de la céramique. Les plats qu'il pétrit, les vases qu'il façonne et orne, finissent par devenir une poterie artistique qu'il exposera au musée du Trocadéro à Paris.

Mais de lourds nuages planent sur les relations internationales. En 1939, je le cite : « Comme des naufragés qui remontent plusieurs fois à la surface avant de disparaître, les peuples sombrèrent dans la guerre ». Rappelé comme officier, lui qui a tant milité en particulier dans le mouvement « La Paix par le Droit », où il retrouvait le pasteur Lauriol, « il part sans haine, sans illusion, décidé à refuser les enthousiasmes comme les désespoirs, la joie des victoires comme la tristesse des défaites ».

A la « drôle de guerre » succède l'agonie de la patrie : « L'hydre aux cent têtes s'avancait roulant ses anneaux

formidables et lançait en tous sens ses langues de feu. Et la patrie fuyait, se retournait vers le monstre, fuyait encore ». Peu après, son fils aîné meurt brutalement. Les événements s'enchaînent comme en un cauchemar.

Suspect à Paris sous l'occupation, il reviendra enseigner à Montpellier jusqu'à la libération. Puis ce sera à nouveau une longue période féconde à Paris, jusqu'à sa retraite qu'on peut estimer prématurée en 1960, à l'âge de 63 ans, à la suite d'une grande fatigue, car cet être sensible a fortement perçu les chocs de l'existence, et il ne s'est point ménagé.

En 1974, il choisit de revenir à Nîmes, heureux de retrouver le climat et le charme de sa ville natale. Après une vie si remplie, si active, si bruisante de contacts de toute sorte, il fait de longs séjours dans sa petite propriété de Lasalle « La Maillerie », où il jardine, pioche, taille, se sentant pleinement accordé à ce petit monde cévenol et « parpaillot » où il retrouve ses racines. « O mes Cévennes, retraite pour le calme et pour la sagesse, maintenant que j'ai la tête neigeuse comme les sommets aux mauvais mois, c'est bien vers vous que je m'achemine. »

Tandis que la capitale lui a rendu plusieurs hommages littéraires, que Maurice Genevoix lui a remis le prix de l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre poétique, la notoriété et le talent de ce compatriote ne vous ont pas échappé. En 1963, vous l'éliez membre non résidant de l'Académie de Nîmes. Devenu membre résidant en surnombre par suite de son installation à Nîmes, vous le recevez comme membre résidant succédant au pasteur Emile Fabre, le 7 novembre 1975.

Vous savez que, malgré ses forces déclinantes, ce fut une des grandes joies des dernières années de sa vie de participer à vos séances tant qu'il l'a pu. J'ai recensé au moins cinq communications qu'il vous fit sur *Bigot et La Fontaine* (5 juillet 1963), *Aubanel et Verlaine* (10 octobre 1969), *Considérations sur l'art et la littérature d'aujourd'hui* (9 oc-

tobre 1970), *La Fontaine en Limousin* (5 avril 1974) et un récital de poèmes (19 mars 1976).

Le 20 février 1981, le pasteur René Château présidait ses obsèques au cimetière de la route d'Alès, à Nîmes, en présence d'une foule de parents et d'amis.

Pour ne pas oublier quelques-unes des distinctions dont il fut l'objet, mentionnons qu'il était officier de la Légion d'honneur, et qu'il fut très touché de recevoir à la mairie la médaille de la Ville de Nîmes. Il s'agirait, sans doute, de rappeler en temps opportun le vœu émis par votre Compagnie, en sa séance du 6 mars 1981, demandant que le nom d'Henri Chabrol soit attribué à une rue de la ville, afin que, selon le refrain connu : « Longtemps, longtemps après que les poètes ont disparu, leurs chansons courent encore dans les rues ». J'ajouterai : plaise à nos édiles que la dite rue ne soit point quelque impasse de béton, mais débouche sur les senteurs de la garrigue !

L'œuvre écrite, laissée par votre confrère, est importante : elle comporte dix recueils de poésies, quatre romans, trois pièces de théâtre, un recueil de chroniques parues dans *Midi-Libre*, ainsi que des introductions à des éditions de divers auteurs classiques, sans compter des articles épars en diverses revues.

On peut rimailler, sans être un poète. Henri Chabrol, incontestablement, en est un ! C'est poussé par une sorte de nécessité intérieure qu'il écrit, en des vers de rythme classique ou de facture libre. Les sons, les odeurs, les couleurs, tout ce que capte une sensibilité frémissante et toujours en éveil, est transmué, par la magie du verbe, en images tour à tour paisibles, fortes, chaleureuses, fulgurantes de splendeurs et châtoyantes de lumière, qui nous disent sa tendresse, ses extases, sa douleur ou sa révolte. Sa prose même se fait lyrique.

Son chant profond est une communion quasi mystique avec la nature, la terre, les végétaux, le firmament immense. Il a aimé la mer, mouvante et toujours recommencée,

amante et mère à la fois, son refuge et son exaltation, car il s'y trouvait délivré de bien des pesanteurs :

*toi qui me défends le mensonge  
des Mots ; charité d'un amour  
en qui mon pur silence plonge  
aux incorruptibles séjours ;*

*toi seule dont je n'ai pas honte  
devant celle en qui mon bonheur  
est l'arbre de corail qui monte  
épanoui des profondeurs,  
je te retrouve, et je t'enlace...*

Et puis il y a son terroir, ce vaste pays, qui s'ordonne autour de la garrigue :

*Sur vous, cyprès, oliviers, pins,  
les cigales de ma jeunesse !  
Quels rêves fous fleurant le thym !  
Ma garrigue ! Vierge allégresse  
de mes seize ans au pas de feu.*

Cette musique intérieure est particulièrement prenante dans le recueil *Moun Estelan*, dans le provençal de Mistral, pour lequel lui a été décerné le prix Aubanel 1957. C'est un chant d'amour qui va et vient des Cévennes de ses ancêtres à la mer éblouissante, rapprochant les « pelous » des châtaigniers des oursins des calanques provençales. Ce sont les Etoiles de son ciel :

*Es lou cor que bat e qu'espéro,  
dôu mounde, e que soustèn lou miéu !*

et par delà le Vaccarès, sauvage et solitaire, il voit à l'horizon se profiler la Grèce, présence tutélaire.

On n'en finirait pas si l'on voulait énumérer les thèmes de son inspiration, mais permettez-moi de signaler discrètement la place tenue par celle qui a partagé sa vie, tout, les bonheurs profonds comme les douleurs insondables. Par-

mi tant de sujets d'enthousiasmes ou de préoccupations, on perçoit les accents d'une symphonie pleine d'intimité, de retenue, de palpitations : ce ne sont pas les moins émouvants.

Mais Henri Chabrol ne s'est pas complu dans le soliloque et la méditation solitaire. Il s'est essayé au théâtre avec un grand bonheur, si l'on en juge par l'aisance de son écriture en ce qui concerne les caractères des personnages, la structure des scènes et des dialogues.

La tragédie grecque inspire *Ménélas ou l'Ambassade amoureuse*. Dans les murs de Troie, au cours de la quatrième année de la guerre homérique, la scène met en lumière l'absurdité d'une guerre qui s'alimente de l'incapacité de ses responsables à savoir y mettre fin. Mars triomphe.

*L'Honnête Florentine*, qui a connu le succès de la scène parisienne, est inspirée de *La Mandragore*, de Machiavel. S'il a eu le souci d'humaniser cette farce truculente, j'avoue que le sujet m'en a paru encore bien léger : afin de révéler l'amour à une femme honnête et mariée, on trouve des prétextes bien naïfs pour lui faire accepter d'accorder ses faveurs à un séducteur de passage. Ici, Eros transgresse les conventions et mène le jeu de l'amour et du hasard. Mais tout cela est véritablement bien enlevé. La figure du mari, ridicule dans son aveuglement et sa vanité, supporte la comparaison avec le bourgeois gentilhomme du grand Molière. Henri Chabrol fait preuve de bien du talent, et j'ai pris un grand plaisir à la lecture de cette satire des mœurs.

Et puis, il y a les romans. Si sa poésie et son théâtre sont imprégnés de culture grecque, ses romans représentent le côté protestant de son œuvre. Il s'y révèle un moraliste attentif, sans être moralisant ; il traite de problèmes psychologiques concrets. « Seuls les problèmes moraux me touchent — a-t-il déclaré — et j'ai tendance à m'adapter aux romans psychologiques sans accorder une grande confiance à tout ce qui est psychanalyse ou complexes. Je cherche ce qui est humain dans les œuvres et l'humain est

souvent plus simple que notre époque compliquée le prétend. »

C'est bien là l'héritage protestant : éthique et didactique. Et c'est ce qui explique que nous ayons peu de grands romanciers de pure imagination dans la tradition protestante, car nos écrivains s'attachent à cerner le réel.

C'est bien de problèmes concrets et d'une brûlante actualité qu'il traite, en 1931, dans *Jeunesse du monde* dans cette idylle qui s'ébauche entre un étudiant allemand et une Française, alors que les blessures nationales sont mal cicatrisées et que déjà se profile la montée des périls outre-Rhin. Ou encore, en 1947, dans *Le Vautour*, il met en scène une famille empoisonnée par le soupçon de collaboration avec l'occupant qui pèse sur l'un de ses membres, tandis que l'aîné était prisonnier de guerre et le plus jeune résistant.

J'ai trouvé un grand intérêt à la façon dont, par le biais du roman, il a traité de thèmes qui ont souvent revêtu un aspect dramatique pour leur génération.

Sans avoir la prétention d'être exhaustif, je voudrais signaler deux livres qui m'ont particulièrement touché dans l'œuvre d'Henri Chabrol.

Le premier est son recueil de poèmes *Au bord de la nuit*, écrit à la mémoire de son fils aîné. Ce fils qui était sa fierté :

*Je t'ai vu grandir comme un chêne  
où vibraient tous les dons du cœur.  
Ton rire mêlait sa fontaine  
au ramage de leur ardeur*

.....

*Et j'ai vu s'éteindre ce rire  
par un calme et rieur matin*

.....

*Et j'ai vu ton regard s'ouvrir  
à jamais, j'ai vu ta narine  
se pincer, ton front se couvrir*

*d'un gris reflet, ta bouche tordre  
son douloureux et doux rictus,  
ton corps se résigner à l'ordre  
des soupirs lents, qui se sont tus...*

C'était le 30 août 1940. Leur fils aîné, atteint d'une polyomyélite foudroyante, est emporté en deux jours. Il avait dix-huit ans ! Les parents se tiennent là, hébétés, muets, assiégés par cette souffrance qui parfois semble s'apaiser, s'éloigner, puis revient lancinante comme une vague, avec son sac et son ressac brassant le sable du désespoir. Ce n'est que douze ans plus tard qu'il pourra écrire les poèmes à son enfant mort.

Si j'évoque, non sans hésiter, cette page douloureuse, en ayant conscience de l'écho qu'elle éveille en des cœurs meurtris, c'est que, non seulement il en a été profondément marqué, mais il a cru de son devoir de l'écrire :

*Si seulement je sais écrire  
pour d'autres pères que pour moi.*

C'est un chuchotement de mots pétris par la douleur. Puis viendra l'apaisement, la sérénité dans l'immuable présence du souvenir et de l'amour.

*Je traîne partout ton absence,  
j'en emplis la terre et les cieux.  
De son obsédante présence  
délivrer mon cœur et mes yeux !*

*La pourpre ardente des pétales  
pareille à des lèvres qu'on mord  
n'est plus qu'un sang noir qui s'étale  
sur une vasque de remords.*

*De la source qui désaltère  
ne coule-t-il plus que l'ennui ?  
Où sont les yeux des primevères ?  
Il n'est plus de belle de nuit.*

Et montent en lui les questions devant l'inscrutable mystère de la mort, la quête passionnée du sens de la vie :

*Quel brouillard angoissant me cache-t-il le port ?  
Comme le phare tarde à luire, au crépuscule !*

Le second ouvrage qui m'a beaucoup frappé est *Paix sur la terre*, publié en 1956. Ce roman, en grande partie autobiographique, est une longue méditation sur la folie de la guerre et une profession de foi pacifiste.

Lui, qui a connu deux guerres, remet en question des idées reçues, au risque d'être incompris, de passer pour un lâche ou un rêveur. Il ne peut plus supporter « les jacasseurs de l'héroïsme ». Sa description d'une cérémonie au soldat inconnu a des relents libertaires. Mais comme cela est admirablement croqué ! Peut-être a-t-il été influencé par la lecture de Romain Rolland ; en tout cas, dans les années 20, le micro climat de la rue d'Ulm a une orientation nettement pacifiste et antimilitariste. Il faudrait plus de temps que je n'en dispose pour analyser ce qu'est son civisme lucide et exigeant, et en quoi il rejoint la pensée de grands maîtres de notre temps tels que le docteur Albert Schweitzer et Lanza del Vasto.

Alors qu'on pourrait écrire tant de banalités sur le sujet, cet ouvrage est d'une haute inspiration. Parfois, fouetté par un lyrisme passionné, son écriture devient fulgurante. Ce pamphlet, publié à l'automne de sa vie, longuement mûri, est bien le testament spirituel d'Henri Chabrol. Même s'il dérange, on ne peut ignorer qu'il nous a laissé ce message pathétique. Qui oserait affirmer, devant les menaces d'apocalypse nucléaire suspendues sur la création tout entière, que cette proclamation de foi en faveur du désarmement et de la paix ne demeure pas terriblement actuelle ?

Enfin, je ne voudrais pas passer trop rapidement sur le fait qu'Henri Chabrol maîtrisait parfaitement le provençal, comme en témoignent ses deux livres *Moun Estelan* et *La messorgo dóu mabre*. Les séductions et les sortilèges

de l'intelligentsia parisienne n'eurent donc point raison de son identité ! C'est pour cela qu'il fut chargé de traduire le livre de Job pour une Bible en provençal qui devait paraître chez Aubanel. Il prit à cette transcription un plaisir extrême.

Je ne puis m'empêcher d'exprimer de vains regrets rétrospectifs, car on ne refait pas l'histoire. Si le peuple des Cévennes, qui s'est tant battu et a tant pâti pour avoir le droit de lire librement la Bible, avait alors possédé les saintes Ecritures dans la langue qui était la sienne, qui aurait été ainsi écrite et fixée dès le XVI<sup>e</sup> siècle, nul doute que l'histoire socio-culturelle de nos pays d'Oc en eût été fortement fécondée. J'ai encore connu, en 1949, telle femme, bergère de nos montagnes, qui n'avait eu pour tout pédagogue que la grosse Bible qu'elle lisait tous les jours en gardant ses chèvres. La fréquentation des livres de la Bible avait développé chez elle une intelligence véritablement intuitive. Mais c'est dans une langue étrangère à son parler habituel, en français d'oïl, qu'elle devait la lire. C'est ainsi que s'étiolent les cultures, si l'on n'y prend pas garde.

Avant de terminer, j'aimerais formuler quelques réflexions sur la confluence des courants grec et chrétien dans l'œuvre de Chabrol.

Ma première remarque concerne la place du corps dans son anthropologie. Il a glorifié le corps dans ses livres : *Lyrisme du corps*, *La chair est forte*, *Football*. A maintes reprises il dit la joie de se sentir bien dans sa peau.

La culture grecque lui a appris l'importance du corps. Il est vrai que trop souvent le corps, la chair, ont été méprisés dans la tradition chrétienne, même si, à mon sens, il y a là une distorsion dans l'interprétation de la pensée biblique. Or, pour Henri Chabrol, le culte du corps n'est pas un but en soi, mais le moyen de se transcender. Pour être plus précis, il faudrait dire qu'il ne rend pas un culte au corps, mais qu'il en cultive les facultés. Je serais, assez tenté par la formule : il s'appuie sur le physique pour atteindre au

métaphysique. Lui qui a été un grand pratiquant des sports, il a déclaré un jour : « J'ai remis le sport à sa vraie place et ne l'ai jamais considéré autrement que ce qu'il est : une joie extrême, gratuite, mais en même temps une façon de se dépasser soi-même, une école morale pour l'individu, en sachant tout de même que ce n'est qu'une activité physique ».

Même lorsqu'il se laisse aller aux confidences, et évoque les pulsions de la chair, on sent la retenue de celui qui veut et sait se garder de la tyrannie des sens. Sans doute est-ce à la fois la marque d'une certaine pudeur héritée de son éducation protestante et la maîtrise de sa formation aux disciplines classiques. En ces temps de libertinage, où la littérature est trop souvent prétexte à étalages complaisants de phantasmes, la leçon vaut d'être retenue. Ni méprisé, ni adoré, le « frère corps », comme disait saint François d'Assise, est à sa place comme élément essentiel constitutif de la personne.

Ma seconde remarque porte sur le spiritualisme d'Henri Chabrol. Incontestablement, dès ses premiers écrits, il se manifeste comme un spiritualiste. Il a soif de transcendance : de la matière à l'esprit, du contingent à l'éternel, de la cause humaine à l'effet surhumain, du chant de haine à l'universelle joie d'admirer. « Je crois à un spiritualisme panthéiste, a-t-il dit. Il existe des lois de l'univers qui répondent à notre âme, l'instruisent et l'enrichissent. La première est la loi de beauté et d'harmonie. Et dans l'homme, il existe un sens humain, souvent secret, qui crée l'universelle loi d'amour. »

Dieu est partout ; il s'agit de retrouver cette communion avec l'harmonie universelle. Pour ce faire, il lui arrive d'avoir recours à la médiation des divinités de l'Olympe, du moins sur un mode allégorique. La tragédie grecque lui a appris que l'homme leur était soumis. En réalité, il se réfère moins aux dieux qu'aux héros.

On peut comprendre une certaine séduction intellec-

tuelle devant la mythologie grecque qui a maîtrisé et rationalisé le mythe primitif des peurs élémentaires. Ainsi chaque dieu représente une qualité ou un défaut humains : Athéna, la raison, Apollon, le sens du beau, Aphrodite, l'amour, Mars, la violence, etc. Dominée par la raison, la mythologie grecque s'est élevée jusqu'à l'universel (on voit bien, par exemple, l'usage qui est fait du mythe d'Œdipe dans les sciences humaines depuis le XIX<sup>e</sup> siècle).

Or, en même temps, ce panthéiste est hanté par l'idée du Dieu des chrétiens. Certes, il se déclare allergique au Dieu des dogmatismes et des institutions ecclésiales, essentiellement dit-il (s'il a d'autres raisons, il ne les a point exprimées) parce qu'il estime que les hommes l'ont manipulé pour bénir leurs guerres. Tel est pour lui le scandale, au sens biblique, la pierre d'achoppement. « Je te rencontre au milieu des guerriers, sur leurs boucliers, sur leurs ceinturons... Et je m'en affole : est-ce ta place ? » Il en arrive à interpeller Dieu, à le prier : « Agis, fais tomber les armes des mains des hommes... Tu vois bien que ce n'est pas fierté puérile, mais bien mon humilité qui te supplie pour l'amour des hommes, et de toi ! »

Je vous rends attentifs à cette démarche qui va de la révolte à l'invocation. Ainsi, les dieux du panthéon, créés à l'image de l'homme, n'épuisent pas sa notion du divin et sa recherche de l'absolu.

La nuit de Noël 1939, au front, il écrit :

*Christ, donne-moi de croire en toi !*

*Si tu voulais naître en moi ce soir comme tu naquis à  
Bethléem entre l'âne et le bœuf !*

.....

*Dis-moi, Christ, que tu es Dieu, fais-le moi croire,  
Installe-toi dans mon cœur !*

Cette quête de Dieu, il l'a poursuivie jusqu'au bout. Écoutons-le encore, dans ses derniers vers, qu'André Nadal a rappelés sur son cercueil :

*Si je pouvais marcher plus souvent dans ton ombre  
En goûtant le parfum de mon propre au-delà ;  
Si je savais en toi croire plus qu'en moi-même...*

Sans prétendre porter un jugement de valeur, j'ai simplement voulu, par ces notations trop rapides, souligner combien son spiritualisme qui a une telle importance dans son œuvre, était avant tout la quête passionnée des valeurs et de l'absolu. Il a butiné ce qui lui a paru le plus significatif à la fois dans les cultures grecque et chrétienne qui éminemment, parmi d'autres, ont fécondé notre humanisme.

En terminant, Mademoiselle, Messieurs, je m'interroge : peut-on, en quelques phrases, cerner une personnalité aux facettes si châtoyantes ? Même son œuvre publiée, importante et variée, ne nous livre que la partie visible de l'iceberg et non les profondeurs où s'élabore le réseau des sentiments et des pensées.

Mais en tout cas ses écrits nous restent, qui nous rediront, en cercles concentriques s'élargissant à l'infini, la Tour Magne veillant sur un horizon de lumière, les jeux du ciel à la surface de la mer, la salubre montée des drailles cévenoles, ou son amour passionné de la paix et sa quête de l'universelle harmonie.

Sensible aux réalités de la nature, et des hommes, ouvert aux courants de la culture, sans souci du conformisme anesthésiant, il s'est exprimé en homme libre. Henri Chabrol a été pleinement homme, et entraîneur d'hommes, car :

*Nul poète ne sait chanter  
s'il ne chante que pour lui-même,  
s'il ne chante en levant le front !*

Le Président lève la séance et le nouvel académicien se rend dans la salle de Villeperdrix où il reçoit les félicitations de ses confrères, ainsi que celles de sa famille et de ses amis.

## SEANCE DU 19 FEVRIER 1982

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le docteur Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, M. Aimé Bonifas, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, M. le docteur Jean Bastide, membres non résidants ; Mme Victor Lassalle, M. André Planque, M. Bernard Dalle, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. Camille Lignièrès, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Commission du Tricentenaire poursuit ses travaux ; Madame Victor Lassalle et M. le docteur Edouard Drouot préparent une exposition consacrée à l'histoire de l'Académie ; le texte d'une plaquette sur la vie et l'organisation actuelles de l'Académie sera établi par M. Robert Debant ; l'exposition sera inaugurée le samedi 15 mai à 17 h 30 au Musée des Beaux-Arts ; la séance solennelle se tiendra au Théâtre municipal le dimanche 16 mai, à 16 heures 30 ; une médaille commémorative sera commandée à l'Hôtel de la Monnaie par M. le docteur Edouard Drouot ; le banquet du dimanche 16 mai sera servi dans les salons de l'Impérator.

M. le docteur Edouard Drouot a fait don à l'Académie, de Pieyre, *L'Ecole des pères*, Paris, 1788.

M. André Nadal fait une communication sur *La stratosphère et « Concorde »*, Paris-New-York, suivie d'impressions de voyage en Californie, au grand Canyon du Colorado, au Cap Kennedy.

Il indique tout de suite que c'est le Français Teisserenc de Bort qui, dès le début de ce siècle, fonda l'observatoire de Météorologie de Trappes près Port Royal et au cours de nombreuses observations par ballons-sondes découvrit l'existence de la stratosphère. C'est le professeur suisse Piccard qui le premier s'éleva dans la stratosphère en 1931, son frère jumeau Jean-Félix Piccard atteignit, en 1934, l'altitude de 17,500 km. On sait qu'Auguste Piccard fit également des plongées dans les grandes profondeurs sous-marines avec son bathyscaphe.

La stratosphère se situe entre 10 et 40 kilomètres d'altitude environ. Les courants sont essentiellement *horizontaux*, dispositions en couches étendues ou *strates* d'où le nom de stratosphère. La couche atmosphérique la plus voisine du globe prend le nom savant de *troposphère* venant du grec *tropos* qui a ici le sens de changement, son caractère principal étant qu'elle est la couche de l'atmosphère

la plus troublée, agitée sans cesse de mouvements *horizontaux* et *verticaux*.

Au-dessus de la stratosphère est la mésosphère et au-dessus encore l'ionosphère.

Dans toute la stratosphère la température ne varie pratiquement pas, elle est de 56°C au-dessous de zéro.

L'expression *mur du son* reposait sur une idée erronée ; on pensait qu'un avion atteignant la vitesse du son avait à vaincre une résistance de l'air si considérable que son effet était comparable à celui d'un *mur* dans lequel l'avion aurait percuté.

Les vitesses supersoniques sont exprimées avec une unité, le « *Mach* » du nom du savant tchécoslovaque Ernest Mach. Un Mach est la vitesse du son, approximativement 1.100 kilomètres à l'heure. Le franchissement du soi-disant mur du son ne doit s'effectuer malgré tout qu'au-dessus des mers ou des zones désertiques afin d'éviter toute nuisance au sol, laquelle peut-être grave et l'a été.

Après le mur du son franchi on se heurte à la *barrière thermique*, c'est-à-dire aux phénomènes d'échauffement dus au frottement de l'avion contre les molécules d'air aux très grandes vitesses. C'est la vie de l'homme qui est le premier facteur de limitation de l'échauffement. Aussi ce n'est pas par simple souci d'esthétique que le *fuselage* de l'avion supersonique *Concorde*, presque aussi long que celui du Boeing 747, est beaucoup moins large que lui. L'aile de *Concorde* est une variante de l'aile  $\Delta$ , c'est l'aile dite ogivale. Elle a une voilure qui réunit à la fois une forte flèche et une faible épaisseur relative. Une grande caractéristique de *Concorde* est son nez : sa finesse et sa forme aiguë assurent une meilleure pénétration dans l'air.

Comme ce nez est très long et qu'à basses vitesses, au décollage, à l'atterrissage, l'avion à l'aile  $\Delta$  se caractérise par un angle d'incidence très prononcé, pour cela le nez est mobile et s'abaisse aux décollages et atterrissages.

Au cours de la phase supersonique la *structure externe*

de l'avion s'échauffe sous l'effet du frottement de l'air, les températures enregistrées sur l'appareil sont de l'ordre de 100°C et à la pointe du fuselage de 125°C à Mach 2, c'est-à-dire à 2.200 kilomètres à l'heure. Un alliage spécial d'aluminium a été conçu pour répondre à ces contraintes thermiques et résister à l'échauffement. Les hublots de *Concorde* sont de petite taille et le vitrage plastique est exclu et remplacé par un verre spécial, véritable technique chimique. La sensation de vitesse, 2.200 kilomètres à l'heure, n'est nullement perceptible en cabine, et dans la stratosphère il n'y a aucun trou d'air.

Le premier décollage du prototype 001 eut lieu à Toulouse le 2 mars 1969, le premier vol à Mach 2, à Toulouse aussi, en novembre 1970, enfin le premier vol de ligne c'est encore à Toulouse qu'il eut lieu le 6 décembre 1973.

M. André Nadal dit qu'il prenait *Concorde*, avec sa femme, à Roissy pour New York, le 17 avril 1981, à 11 h du matin, et qu'à 8 heures du matin ils arrivaient à New York. Après avoir pris le repas de midi en *Concorde*, ils prenaient le petit déjeuner du matin à New York. Il y a entre Paris et New York cinq fuseaux horaires et les deux heures d'été de la France dès le 1<sup>er</sup> avril.

Le but du voyage était en premier lieu le trajet en *Concorde* dans la stratosphère, ensuite la visite organisée de la Californie, du Grand Canyon, de la Louisiane et de la Floride. San Francisco est sans aucun doute la plus belle ville des Etats-Unis avec sa baie comparable en beauté à celles de d'Along, de Hong-Kong, de Naples, laissant toutefois le premier grand prix à Rio de Janeiro.

Au nord de la célèbre Golden Gate se trouve une forêt de sequoias géants dont certains sont millénaires et ont jusqu'à cent-quarante mètres de hauteur. Le vin de Californie est fort renommé et à juste titre. Las Vegas est la *capitale du jeu et du mariage*, le jeu 24 h sur 24 h, pour le mariage huit chapelles chaque année unissent en un temps record 25.000 couples ! De Las Vegas, départ pour le Grand

Canyon du Colorado qui a lui seul vaut le voyage. Quel enchantement pour les yeux en avionnette à huit places ce survol du Grand Canyon dans un jeu splendide de couleurs ! Nul qualificatif ne semble convenir : incroyable, inouï, prodigieux, colossal ; c'est *dantesque*, mot qui convient sans doute le mieux. Los Angeles est une conurbation aussi grande en superficie qu'un arrondissement français ; Hollywood, *capitale du cinéma*, est en plein centre de Los Angeles. Los Angeles a sept à huit millions d'habitants et sept à huit millions de voitures automobiles et pratiquement pas de bicyclettes, un peu à l'opposé de Pékin à ce point de vue qui avec huit millions d'habitants a trois à quatre millions de vélos !

En Louisiane, nom donné en l'honneur de Louis XIV, la Nouvelle Orléans est une ville des plus fascinantes, surtout pour les Français. Le fameux *Vieux Carré* du *Quartier Latin* en forme de damier a les rues Bourbon, Dauphine, de Chartres, des Ursulines, de Toulouse... On quittait à regret la Louisiane pour terminer le voyage en Floride : Miami et Cap Kennedy, dont la visite, cela va de soi, fut des plus enrichissantes. Visite des diverses rampes de lancement et de salles de la N.A.S.A. où de pertinentes explications furent données.

M. André Nadal illustra sa conférence de nombreuses diapositives et termina sur une comparaison entre Cap Kennedy et Kourou en Guyane.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

## SEANCE DU 5 MARS 1982

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Roger Gaillard, correspondant ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henri Seston, M. Camille Lignières, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. André Bernardy, M. Victor Lassalle, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. André Modeste, M. Pierre Abauzit.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Président présente les félicitations de la Compagnie à M. Robert Debant, récemment nommé chevalier dans l'ordre des Palmes académiques. Il donne des nouvelles de la santé de M. le pasteur Elie Lauriol et de MM. Henri Seston, Camille Lignières et André Modeste.

Toutes les dispositions statutaires étant remplies, sont élus correspondants de l'Académie : le R.P. Souillac, curé de Tavel, M. Bernard Vielzeuf, agrégé de l'Université, de Castelnau-le-Lez, M. David Vergély, de Laval-Pradel, M. André Nicolas, de Chamborigaud, M. l'abbé Fresquet, curé de Connaux, M. Alain Nicolas, de Cabrières, M. Paul Deleuze, de Génolhac, et M. Fernand Charrier, de Pougna-doresse.

Sur proposition de M. Jean-Charles Lheureux, il est décidé que l'Académie accordera, à titre exceptionnel, son patronage à une conférence que M. Poirot-Delpech donnera prochainement à Nîmes.

L'Académie a reçu en hommage :

*2.000 ans d'Histoire du Gard*, Paris, 1981 ;

André Vinas : *Armand Lanoux, témoin d'Isis*, Paris, Hachette, 1980 ;

Léon Pasquier : *Le Cailar, le Vistre et le Rhône à travers l'Histoire*, Nîmes, 1981.

M. l'abbé René André rend compte de l'ouvrage de M. Aimé Vielzeuf, *Conteurs et poètes cévenols d'aujourd'hui*, 1980, Nîmes, Editions Le Camariguo, 202 pages, avec de nombreuses photographies. Voici le texte de ce compte rendu :

L'amour du conte est universel. La région des Cévennes en est un exemple frappant, car, dit l'écrivain André-Georges Fabre, cévenol lui-même : « Le Cévenol a toujours été étrangement sensible au charme de la parole. Au charme d'abord des modestes conteurs de nos veillées de jadis. Il s'agit le plus souvent d'un conte facétieux, dont le français

ne saurait rendre la saveur et le pittoresque. On goûte le plaisir subtil de réentendre une histoire connue de tous, mais renouvelée chaque fois par le talent de celui qui sait le mieux dire » (dans l'ouvrage : *Les Cévennes*, Toulouse, Privat, 1979, p. 399).

Dans les veillées d'autrefois, passées autour de l'âtre ou dans les « cledes » (séchoir à châtaignes), le conte était roi. Les moyens de diffusion modernes, surtout la télévision, ont tué les veillées. Mais de nouveaux conteurs (qui sont aussi très souvent des poètes) ont surgi depuis quelques années, et c'est la télévision elle-même, nous dit Aimé Vielzeuf, qui paraît être à l'origine de ce renouveau des conteurs en Cévenne après l'apparition, sur le petit écran, de Jean-Pierre Chabrol en 1962.

On comprend que notre collègue, authentique cévenol, ait voulu connaître et faire connaître ces conteurs-poètes, dont il dit qu'ils sont plus généreux, plus enthousiastes, plus amoureux de la vie que les autres. Il en a déjà présenté près de vingt-cinq dans *Midi Libre*. Dans l'ouvrage présent, dix d'entre eux y figurent, avec leur biographie et des extraits de leurs œuvres. Ce sont : Paul Deleuze, de Portes ; le docteur Camille Martin, de Portes ; René Tabusse, de Génolhac ; Georges Fontane, de Molières-sur-Cèze ; Jean Guers, de Saint-Jean-de-Valérisclé ; Jean Vigne, de Sainte-Cécile-d'Andorge ; le chanoine Cyprien Maurin, de Lézan ; Mme Louise Lacombe, d'Alès ; Jean Journot, de Pélussin, dans la Loire, mais dont la mère était de vieille source nimoise ; Louis-Alexandre Merle, ancien mineur des Cévennes, demeurant à Nîmes.

Après la présentation en deux ou trois pages de ces conteurs-poètes, dont la table des matières donne de par ailleurs un portrait raccourci mais fort suggestif, viennent des extraits de leurs œuvres. Nous avons ainsi, de chacun d'eux, de nombreux textes, en vers ou en prose, qui constituent la plus grande partie de l'ouvrage. Nous pouvons goûter ces récits, ces contes, ces poèmes, ces « sornettes »

(comme disent les gens du pays), qui constituent en quelque sorte la mémoire du peuple cévenol, et qui sont tour à tour émouvants, spirituels, comiques, voire rabelaisiens (mais l'occitan, comme le latin, « brave l'honnêteté », selon l'expression de Boileau). Ces textes sont en effet écrits dans la langue d'Oc, mais selon des graphies différentes, auxquelles il faut s'accoutumer. L'effort sera d'ailleurs récompensé.

Les Cévennes revivent dans ces extraits. Ici, des proverbes mis en fables font entendre la voix de sagesse et d'expérience des ancêtres. Là, surgissent des évocations suggestives, comme celle qui se rapporte à Chamborigaud où il y a « de clinton, des boulets, des castagnos ». Ailleurs, ce sont des descriptions de lieux pittoresques, ou bien des présentations de personnages typiquement cévenols, comme Jules Mathieu, le chansonnier de Gagnières.

Il faut ajouter que l'ouvrage est enrichi de nombreuses photographies : d'abord, celle des dix conteurs et poètes ; ensuite vingt-quatre planches de photos superbes, tirées dans les Cévennes par André Nicolas.

Les amoureux des Cévennes liront donc cet ouvrage avec plaisir, et féliciteront M. Aimé Vielzeuf de ce magnifique apport à la culture et aux traditions cévenoles.

L'assemblée écoute ensuite une communication de M. le professeur Hervé Harant intitulée : *Du bon et du mauvais usage des médicaments*.

Dans le journal *Midi Libre*, M. Jean-Charles Lheureux a rendu compte de cette communication. Il écrit :

« Avec un humour qui éveilla maints sourires dans l'auditoire et pas seulement sur les lèvres des médecins qui en faisaient partie, le professeur Hervé Harant dénonça allègrement la surconsommation médicamenteuse qui est une des dommageables caractéristiques de la société moderne ; fustigea la publicité faite sur le petit écran pour certaines spécialités pharmaceutiques et énonça quelques-unes des

règles élémentaires de l'éducation sanitaire préventive, grâce à laquelle la « faim du médicament » s'atténuerait pour notre plus grand avantage.

« Emaillée d'anecdotes plaisantes (ah ! l'évocation de la « médecine de salon » !...) cette causerie suscita plusieurs questions à laquelle le professeur Hervé Harant répondit avec autant de verve que de compétence. »

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

## SEANCE DU 19 MARS 1982

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frinaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, M. Aimé Bonifas, membres résidants ; M. Bernard Dalle, M. Delormeau, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henri Seston, M. Camille Lignièrès, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. André Modeste, M. le docteur Jean Lauret.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le programme des fêtes du Tricentenaire de la fondation de l'Académie est définitivement fixé. Ces fêtes se dérouleront le 15 et le 16 mai.

L'Académie a reçu en hommage :

*Soldats et armées en Savoie*, Actes du XXVIII<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes de Savoie, Saint-Jean-de-Maurienne, 1981.

Le Secrétaire perpétuel lit une communication de M. Michel Courty, correspondant, intitulée *Le poète Antoine Bigot, académicien nimois*, dont voici le texte :

Dans un récent numéro du *Gard*, périodique de liaison des originaires du Gard, créé et dirigé par l'association « Les Enfants du Gard », nous avons lu avec un très vif intérêt un article de M. Joachim Durand sur l'Académie de Nîmes. Parmi les Académiciens les plus illustres, M. Joachim Durand cite le poète nimois Bigot. Ayant effectué, il y a quelques années, un travail universitaire sur Bigot, nous nous sommes naturellement intéressé à son activité académique et nous avons pu constater qu'elle fut importante.

Antoine-Hippolyte Bigot naquit à Nîmes, le 27 février 1825, dans une famille de cultivateurs du Chemin de Générac. Après des études primaires, il dut gagner sa vie comme apprenti. Il fut ensuite négociant en vins.

Cependant, la Muse poétique le visita très tôt et lui inspira des vers français et des vers « patois ».

Ses débuts poétiques officiels datent de 1853, année où, en collaboration avec son ami Louis Roumieux, nimois lui aussi, il signa un premier recueil de « poésies patoises » intitulé *Li Bourgadièro* (1). Devant le succès de ce premier essai, ils lui donnèrent, la même année et sous le même titre, une suite.

Après un troisième recueil, *Li Griseto* (2), en 1854, ils se séparèrent, chacun publiant ses propres œuvres.

(1) *Li Bourgadièro*. Poésies patoises par A. Bigot et L. Roumieux. Première livraison, Nîmes, Ballivet et Fabre, 1853. 2<sup>e</sup> partie, Nîmes, Ballivet et Fabre, 1853.

(2) *Li Griseto*. Poésies patoises par A. Bigot et L. Roumieux. Nîmes, Ballivet et Fabre, 1854.

Pour Bigot, ce furent des fables « patoises imitées de La Fontaine », *Li Boutoun de Guêto* (3), qui connurent deux éditions (1855 et 1859), puis soixante-deux poésies françaises réunies en un volume de 248 pages sous le titre *Les Rêves du Foyer* (4).

Ces « Rêves » valurent à Bigot des félicitations de la part de Lamartine, de Jean Reboul (« J'ai lu, relu autant que j'ai pu le faire, votre livre. Merci de cœur, d'esprit et d'âme »), de Roumieux (« Bigot, tu mérites d'être placé au premier rang de nos poètes »), de Jules Canonge, de Jean Gaidan, de Nicot... Mistral et Roumanille envoyèrent aussi des compliments. Cependant Mistral ajouta : « ... ne perdez pas de vue votre volume de *Poésies provençales* ; il ne fera pas honte comme pendant aux *Rêves du Foyer*, et vous irez rapidement par lui au cœur et à l'âme de ces nobles travailleurs que vous comprenez si bien et que vous interprétez si dignement », et Roumanille affirma : « Je suis persuadé que si vous aviez mis dans un livre provençal tout le talent, toute la poésie, l'inspiration vraie que l'on remarque dans les *Rêves du Foyer*, nous placerions en première ligne, parmi les productions qui nous font le plus d'honneur à côté de *Mirèio* et de la *Miôugrano*, les poésies de A. Bigot. »

Le 10 novembre 1860, Léonce Maurin fit à l'Académie de Nîmes un compte rendu élogieux des *Rêves du Foyer* mais regretta que « M. Bigot ne nous donne aujourd'hui qu'une partie de ses œuvres. Ceux qui connaissent ses fables de La Fontaine traduites dans notre idiome languedocien peuvent le regretter ; car ils n'ont pas oublié le fourire qui s'est emparé d'eux quand ils ont entendu ces petits chefs-d'œuvre de grâce piquante interprétés dans quelques réunions publiques par un artiste habile. Plus tard, sans doute, il se rendra au vœu de ses amis qui lui en deman-

(3) *Li Boutoun de Guêto*. Fables imitées de La Fontaine. Nîmes, Manlius Salles, 1855. 2<sup>e</sup> éd. 1859.

(4) *Les Rêves du Foyer*. Poésies. Nîmes, Clavel-Ballivet, 1860.

dent la publication » (*Bulletin des Séances de l'Académie de Nîmes*, 1859-1860, p. 4-9).

Ces vers français favorisèrent-ils l'élection de Bigot, à l'Académie de Nîmes, en qualité de correspondant, le 1<sup>er</sup> janvier 1861 ? Voici, sur ce sujet, ce qu'écrivirent Paul-Henri Bigot et Alexandre Ducros. Le premier, lointain cousin de Bigot, affirma dans une notice biographique des *Poètes du terroir du XV<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle* (Ad. Van Bever, t. 3, Paris, Delagrave, 1922) : « On assure que ce fut pour forcer les portes de l'Académie de Nîmes que Bigot composa un recueil de poésies françaises intitulé *Les Rêves du Foyer*. » Alexandre Ducros (1823-1906), camarade d'enfance du poète, écrivit dans sa poésie *Pour Bigot*, recueillie dans le *Bulletin des Séances de l'Académie de Nîmes*, 1903, p. 34-36 :

*O poète patois ! La Muse, ton amie,  
Te menait par la main, et pour tes vers français  
Te donnait un fauteuil à notre Académie.*

À la fin de la séance du 11 mai 1861, Bigot lut une de ses poésies patoises, *La Cansoun dóu travail* ; le 8 juin, il fit part à l'Académie de réflexions que l'on jugea dignes d'être insérées dans le procès-verbal de la séance. En voici quelques extraits :

« L'art, c'est l'interprétation de ces deux grands poèmes de Dieu : la Nature et l'Ame humaine.

« Les sciences, les arts et le commerce sont les attributs des peuples civilisés ; mais ce qui constitue la véritable grandeur d'une nation, c'est sa moralité. Tout progrès matériel qui n'amène pas d'une manière quelconque une amélioration morale, manque le but et n'accomplit que la moitié de sa tâche.

« L'homme est un composé de bien et de mal. La vertu n'est, en principe, que la force par laquelle nous résistons au mal. Celui qui n'a pas senti en lui la lutte de ces deux éléments de la nature humaine, n'a pas vécu.

« Le talent n'a de valeur réelle que lorsqu'il sert à relever la vertu.

« Plus le génie s'élève au-dessus de l'horizon vulgaire des hommes, plus il a besoin de s'appuyer sur Dieu, pour résister au vertige de l'orgueil. »

L'année 1862 fut décisive pour Bigot. Il publia ses poésies en langue d'Oc dans un recueil intitulé *Li Bourgadièiro*, reprenant pour lui seul le titre qu'il avait utilisé avec Roumieux. Sans cesse corrigé et augmenté, cet ouvrage connu quatorze éditions auxquelles il faut ajouter les cinq éditions des œuvres complètes dans lesquelles elles figurent. Rares sont les livres écrits en langue d'oc depuis 120 ans, depuis *Mirèio* (1859), qui ont obtenu un aussi grand succès.

Le 13 février 1864, à l'unanimité des suffrages, Bigot fut élu membre résidant de l'Académie de Nîmes au fauteuil du chanoine Privat. A la fin de la séance du 27 février, il lut *Mariette* ; le 4 juin, il lut *L'Hirondelle*.

Bigot assista très assidument aux séances de la Compagnie. Une tradition rapidement instaurée voulut qu'il lût une de ses poésies à la fin de la séance publique annuelle.

A l'Académie, Bigot retrouvait la plupart de ses amis nîmois, peintres ou écrivains : Numa Boucoiran, Jules Canonge, Melchior Doze, Alexandre Ducros, Jean Reboul, Ernest Roussel, Jules Salles... Quelques-unes de ses poésies sont dédiées à ses confrères : Léonce Maurin, J. Nicot...

Dès 1861, des poésies de Bigot parurent dans les *Mémoires de l'Académie de Nîmes*. Sa participation à la publication académique se poursuivit jusqu'en 1899, soit deux ans après sa mort, sa veuve ayant confié à l'Académie des fables inédites. Nous avons compté trente-huit poésies réparties irrégulièrement sur trente-neuf années (1861-1899) et divisées ainsi : douze poésies françaises (la première, *La vieille Marguerite*, en 1861 ; la dernière, *La Maison de Jacques*, en 1869), vingt-six poésies en langue d'oc (la première, *Lou Sabarnaou e lou Banquié*, en 1865-1866 ; la dernière, *Lou Capelan et si dos fiyo*, en 1899).

De son vivant, Bigot eut l'honneur d'entendre une communication sur son œuvre par l'abbé Delfour, membre résidant, *Un La Fontaine languedocien*, qui a été recueillie dans les *Mémoires de l'Académie* (1896, p. 207-231).

C'est un ingénieur, Gérard Lavergne, qui fut élu au fauteuil de Bigot le 13 mars 1897.

L'Académie entretint avec un zèle pieux le souvenir de Bigot. Quand il mourut, le 7 janvier 1897, elle lui rendit hommage en participant à ses obsèques : l'allocution prononcée par le pasteur Fabre, président en exercice, est reproduite dans le *Bulletin des séances* de 1897. Le 16 janvier, soit neuf jours seulement après sa disparition, plusieurs de ses membres émirent le projet de lui élever un monument ou de réaliser « une belle édition de ses œuvres patoises, comme les savants et les érudits modernes traitent les classiques de l'antiquité ». Le même jour, Louis Bard lut un sonnet « patois » : « A moun ami Antòni Bigot » (*Bulletin des séances*, 1897, p. 17-18).

Puis, lorsque la veuve du poète publia des œuvres inédites de Bigot, la Compagnie vota, dans sa séance du 14 mai 1898, la somme de trois cents francs pour l'aider dans sa tâche. Elle en vota une autre, de cent francs, dans sa séance du 13 juin 1903, pour le monument à Bigot à l'inauguration duquel elle participa activement. Dans le *Bulletin des séances* de 1903, se trouve un long poème d'Alexandre Ducros, membre résidant, « lu à la représentation organisée le 27 février au grand-théâtre par le Comité du monument de Bigot ». Dans les *Mémoires de l'Académie* de la même année figurent deux hommages : un sonnet, *A Bigot, poète languedocien*, par Raymond Février, membre non résidant ; un discours de l'abbé Delfour, membre résidant, *Un essai de décentralisation littéraire*. Ils sont suivis du compte rendu des cérémonies de l'inauguration du monument, du discours patois d'Emile Reinaud, des discours de E. de Pont-Jaumeton et Benoît-Germain, des poésies de Louis Bard et Albert Houx, du discours de Gaston Doumergue, alors mi-

nistre des Colonies, qui affirma : « Pour ma part, j'ai puisé dans Bigot beaucoup d'idées qui peuvent actuellement constituer ma personnalité ».

Aujourd'hui encore, l'Académie de Nîmes n'oublie pas Bigot et ne manque jamais une occasion de célébrer son souvenir. En 1962, M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, fit une communication sur les *Bourgadièiro* à l'occasion de leur centenaire.

Bigot, qui avoue n'avoir jamais « rascla mi pèd dins uno escolo », fut un Académicien appliqué, consciencieux. Pendant plus de trente ans il fit entendre à l'Académie de Nîmes la voix des « rachalan », la voix de la population nimoise. Ses confrères surent apprécier son génie poétique, la sensibilité de son inspiration, la noblesse de ses sentiments, sa peinture si précise, si fine, si pittoresque de la civilisation nimoise du XIX<sup>e</sup> siècle ; ils mesurèrent la qualité de son œuvre et comprirent qu'elle serait un précieux témoignage pour les générations futures.

L'assemblée écoute ensuite une communication de Mlle Alice Fermaud sur *Ludovic Arioste et le Roland furieux* :

Lodovico Ariosto (1474-1533) naquit à Reggio, en Emilie, où son père, au service de la famille d'Este, de Ferrare, occupait la charge de capitaine de la ville. Sa vocation littéraire fut d'abord contrariée ; il dut étudier le droit pendant cinq années, puis il obtint de se consacrer entièrement aux belles-lettres. Les épreuves ne lui manquèrent pas. A vingt-six ans, son père étant mort, il devint chef de famille et dut s'occuper de faire vivre et d'établir ses neuf frères et sœurs. Il entra au service du cardinal Hippolyte d'Este qui lui fit faire toutes sortes de besognes. C'était le sort commun des hommes de lettres à cette époque de vivre à la suite de quelque seigneur. Lorsque le cardinal dut aller, en 1507, prendre possession de l'évêché de Buda, en Hongrie, l'Arioste, déjà célèbre pour ses *Comédies* et pour son

*Roland furieux*, refusa de l'y accompagner. Il passa au service du nouveau duc de Ferrare, Alphonse d'Este, et mena quelque temps l'existence tranquille et studieuse qu'il rêvait. Cependant, le duc ayant réduit la pension qu'il lui servait, le poète accepta le poste de gouverneur de la Garfagnana, province montagneuse de l'Apennin, infestée de brigands. L'Arioste s'acquitta de sa tâche difficile avec succès ; mais il y attendait impatiemment de pouvoir retourner à Ferrare pour y retrouver sa femme, ses livres et le calme favorable aux travaux de l'esprit. Il obtint de revenir après trois ans d'éloignement et il acheva paisiblement ses jours dans la petite maison du sage, cultivant son jardin, polissant et repolissant avec amour son *Roland furieux*.

Nature harmonieusement équilibrée qui unissait les dons de l'esprit aux qualités du cœur et respirait la bonne santé physique et morale, tel était l'Arioste, et tel il apparaît dans ses œuvres.

*Les œuvres* : L'activité littéraire de l'Arioste s'est manifestée sous plusieurs formes. Il avait écrit dans sa jeunesse des *Poésies latines*, odes, épigrammes, élégies, où il imitait avec bonheur Tibulle, Catulle et Horace. Plus tard, il écrivit pour la belle Alessandra Benucci, qui devint sa femme, des *canzoni* et des *sonnets* dans le genre pétrarquesque alors en vogue. Durant son séjour à la Cour de Ferrare, où l'on avait la passion des spectacles et surtout du théâtre, il composa sur le modèle des auteurs latins un certain nombre de comédies : *la Casaria*, *i Suppositi*, *il Negromante*, *la Lena*, *la Scolastica*.

L'Arioste a écrit cinq comédies qui se ressemblent presque autant qu'elles ressemblent à leurs modèles latins : malgré l'aisance de l'exposition et du style, ces comédies de pure intrigue sont d'un faible intérêt, sauf quand elles tournent, assez souvent, à la satire des mœurs, où l'Arioste excelle.

1°) Les *Satires* sont plutôt des discours familiers où le poète expose à ses parents, ou à ses amis, ses réflexions sur

la vie et sur les hommes, sans sévérité mais non sans malice. On y reconnaît l'homme, à son sourire spirituel et indulgent, l'artiste, aux anecdotes charmantes qu'il raconte, à la forme aisée et souple du discours.

2°) Le *Roland furieux* : commencé en 1506, publié dans une première édition en 40 chants, en 1516, le *Roland furieux* ne reçut sa forme définitive en 46 chants qu'en 1532.

Il ne faut pas songer à donner une analyse de ce vaste poème où le caprice règne en maître. L'Arioste avertit le lecteur, dès les premiers vers, qu'il chantera « les dames, les paladins, les exploits, les amours, les traits de courtoisie, les aventures », en un mot le monde de la chevalerie. Sur le fond traditionnel des épopées du Moyen Age, la lutte entre Charlemagne et les Infidèles, il brode, comme sur un canevas, les récits les plus divers et les plus merveilleux. Il n'a pas inventé le sujet ni le procédé qui consiste à mener de front plusieurs histoires à la fois. Il continue le *Roland amoureux* de Boéardo, reprend l'action au point où celui-ci l'avait laissé, mais il se réserve une grande liberté de mouvements. C'est ainsi qu'il imagine l'épisode central, la folie de Roland, qui donne de l'équilibre au poème ; de même, il traite avec ampleur un autre épisode, le récit de l'amour et de l'union du héros sarrasin, Roger, et de la vierge guerrière et chrétienne, Bradamante, d'où sortira la race de la maison d'Este, protectrice du poète.

L'originalité de l'Arioste réside surtout dans l'aisance avec laquelle il noue et dénoue ses intrigues dans l'inépuisable richesse de son imagination, dans la vie dont il anime ses personnages et dans la perfection si haute de son art.

Les chants du *Roland furieux* débutent par une causerie du poète avec son lecteur : nous avons ainsi des propos aimables et spirituels sur l'amour, l'ambition, la jalousie, l'avarice, la vie des cours, etc...

Le *Roland furieux* n'est pas une œuvre de pensée, comme *La Divine Comédie*, c'est une œuvre de pure imagination : l'art, le culte de la beauté y dominant et semblent

même en être la fin suprême. Prenant son bien où il le trouve, dans les légendes du Moyen Age comme chez les poètes de l'Antiquité, l'Arioste compose, combine et fond tous ces éléments avec une adresse prodigieuse de metteur en scène et de virtuose de la narration. Sa personnalité apparaît à peine ça et là. Le poème est en réalité un vaste conte de fées destiné à l'amusement d'une société cultivée, mais frivole, qui ne demandait pas à la littérature les fortes émotions ni les grands enseignements. Ainsi considéré, le *Roland furieux* est un des plus incontestables chefs d'œuvre de la littérature d'imagination et d'agrément. Variété des tableaux, couleur du récit, harmonie du style, richesse de la langue, tout s'y trouve mêlé et dosé dans une perfection rare, qui charmera éternellement les lecteurs épris de beauté.

Le *Roland furieux* est pour la Renaissance italienne ce que fut *La Divine Comédie* pour le Moyen Age. Dante considère la poésie comme le beau voile sous lequel se cachent de profonds enseignements de sagesse ; pour l'Arioste elle n'est que le beau rêve de liberté et de beauté dans lequel se réfugie son âme sereine. La poésie de Dante jaillit de son entière individualité d'homme et se nourrit de sa foi, de ses amours, de ses passions ; la poésie de l'Arioste a sa racine dans l'attitude esthétique de son esprit, qui s'abstrait de la réalité, en se créant une vie individuelle au-delà de la nécessité historique de fer. Ainsi Dante représente l'âge austère de la foi vigoureuse, des grandes passions, des luttes politiques épiques ; l'Arioste, l'âge où la culture est devenue le plus vif intérêt de la classe politique, qui demande à la vie de la pensée et de l'imagination l'oubli des maux présents.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.

BUREAU DE L'ACADEMIE

**BULLETIN**  
**TRIMESTRIEL**  
**DES SÉANCES**  
DE  
**L'ACADEMIE DE NIMES**

◆

**2<sup>e</sup> Trimestre 1982**

◆

ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1983

Abonnement annuel : 60,00 F

Le N° : 20,00 F

*BUREAU DE L'ACADEMIE  
POUR L'ANNEE 1982*

*Président d'honneur* : M. Jean-Claude Quyyollet, Préfet du Gard.

*Président* : M. Jacques Larmat.

*Vice-président* : M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

*Secrétaire perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Secrétaire adjoint* : M. Félix Villeneuve.

*Trésorier* : M. Paul Blanc.

*Trésorier adjoint* : M. Lucien Frainaud.

*Bibliothécaire* : M. l'abbé René André.

*Bibliothécaire adjoint* : M. Victor Lassalle.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Archiviste adjoint* : M. André Nadal.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nimes  
16, rue Dorée - 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes (tél. 67-34-68).

## FAITS ACADEMIQUE

L'organisation des fêtes du Tricentenaire .....	110
Lettres de remerciements de MM. André Nicolas, Bernard Vielzeuf, David Vergély, Alain Nicolas, Paul Deleuze, abbé Fesquet et Fernand Charrier, récemment élus correspondants .....	110
Décès de M. l'amiral Jozan, membre honoraire .....	110
Mme Frédérique Hébrard est élue membre honoraire .	110
M. le bâtonnier Edgar Tailhades, ancien président de l'Académie, est une nouvelle fois élu président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon .....	125
Décès de Madame Stoupan, veuve de Raoul Stéphan, membre non résidant .....	125
Les travaux de la Commission du Tricentenaire .....	126
Lettre de remerciements du R.P. Pierre Souillac, s.j., récemment élu correspondant .....	126
Une adresse de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse .....	126
15 et 16 mai 1982 : Célébration du Tricentenaire de la création de l'Académie de Nîmes .....	136
Le Tricentenaire : remerciements du Président .....	139
Lettre de remerciements de Mme Frédérique Hébrard	140
Plaquettes éditées à l'occasion du Tricentenaire .....	140
Subventions de la Ville de Nîmes et du Conseil Général du Gard .....	153
Chaque année l'Académie tiendra en mai une séance à l'Hôtel Davé .....	152
Séance tenue dans l'un des salons de l'Hôtel Davé ....	153

## COMMUNICATIONS

M. Lucien Frainaud, présentation de l'ouvrage : <i>2.000 ans de l'histoire du Gard, des Cévennes à la mer</i> ..	110
M. l'abbé René André : <i>Un village des Cévennes : Saint-Victor-de-Malcap</i> . . . . .	116
M. le bâtonnier Edgar Tailhades : <i>La peine de mort</i> ..	126
M. l'abbé René André, compte rendu de : <i>Le Cailar, le</i>	

<i>Vistre et le Rhône à travers les âges</i> , par Léon Pasquier . . . . .	130
M. Pierre Couëtard, correspondant : <i>L'explorateur nîmois, Paul Soleillet : années de jeunesse et premières explorations africaines (1842-1876)</i> . . . . .	133
M. Félix Villeneuve : <i>Les manipulations génétiques</i> . . . . .	141
M. Roger Gaillard, correspondant : <i>Les débuts de la Corrida à Nîmes : El Tato dans notre amphithéâtre en 1863</i> . . . . .	153
M. le général Pierre-Henri Cothias : <i>1943-1944. Vers Rome et Florence avec les Marocains</i> . . . . .	157

#### HOMMAGES

<i>Bulletin n° 3 de l'Office régional de la Culture, Montpellier, 1982</i> . . . . .	110
Chanoine Fayolle et chanoine Marchand : <i>L'Eglise de Nîmes à travers les âges</i> , Eglise de Nîmes, 1982, n° 3, 5, 6, 7 . . . . .	110
Robert Sauzet, <i>Discours cléricaux sur la nourriture</i> , extrait de <i>Pratiques et Discours alimentaires de la Renaissance</i> , Paris, 1982 . . . . .	110
André Aujoulat, <i>Terre gardoise</i> , Paris, 1982 . . . . .	130
Jublié littéraire de Marc Bernard, Nîmes, 1981 . . . . .	130
Marcel Argenson, <i>Aigaliers</i> , Nîmes, 1982 . . . . .	130
<i>Le Gard à Paris</i> , n° consacré à l'Académie de Nîmes, mars-avril 1982 . . . . .	130
<i>L'Académie de Nîmes (1682-1982), Documents réunis à l'occasion du Tricentenaire de sa fondation</i> , Nîmes, Musée des Beaux-Arts, 1982, par Christiane Lassalle-Guichard et le docteur Edouard Drouot . . . . .	138
Duc de Castries, <i>Histoire des Régences</i> , Paris, 1982 . . . . .	140
Roxane, <i>Nîmes dans son miroir, 1981-1982</i> , Nîmes, 1982. . . . .	140
Duc de Castries, <i>Histoire des Régences</i> , Paris, 1982 . . . . .	140
Académie des Jeux floraux, <i>Célébration du 650<sup>e</sup> anniversaire de la fondation des Jeux floraux</i> , Toulouse, 1974 . . . . .	141

*SEANCE DU 2 AVRIL 1982*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Paul Blanc, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henri Seston, M. Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. André Modeste, M. Guy Dupré.

Le Président présente les condoléances de l'Académie à M. André Nadal qui vient de perdre son épouse.

L'ordre du jour de la précédente séance est lu et approuvé.

L'Académie est mise au courant des dernières nouvelles concernant l'organisation des fêtes du Tricentenaire de la Compagnie.

L'Académie a appris avec beaucoup de regrets le décès de M. l'amiral Jozan, membre honoraire.

Ont écrit pour remercier de leur nomination en qualité de correspondant : M. André Nicolas, M. Bernard Vielzeuf, M. David Vergely, M. Alain Nicolas, M. Paul Deleuze, M. l'abbé Fesquet, M. Fernand Charrier.

Ouvrages et publications reçus en hommage :

*Office régional de la Culture*, Bulletin n° 3.

Chanoine Fayolle et chanoine Marchand, *L'Eglise de Nîmes à travers les âges*, Eglise de Nîmes, 1982, n° 3, 5, 6, 7.

Robert Sauzet, *Discours cléricaux sur la nourriture*, Extrait de Pratiques et Discours alimentaires de la Renaissance, Paris, 1982.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre honoraire. Toutes les conditions statutaires étant remplies, Mme Frédérique Hébrard, femme de lettres, à Paris, est élue membre honoraire.

M. Lucien Frainaud présente à l'Académie l'ouvrage : *2.000 ans d'Histoire du Gard, des Cévennes à la mer* publié par le Crédit Agricole Mutuel du Gard.

Il s'exprime ainsi :

Quoi de plus curieux, en effet, pour qui ignore les racines du Crédit Agricole Mutuel que de voir cette Institution se mettre à raconter l'Histoire et précisément celle de son terroir. L'explication est toute simple, elle tient au fait qu'étant l'émanation de cette société rurale, pastorale et intimement lié à ce milieu, il se sent conscient d'une mission qui concourt à la sauvegarde du patrimoine régional et à une promotion des valeurs culturelles. Il a un rôle important

à jouer dans l'émergence d'une nouvelle culture, celle que nous appelons aujourd'hui « la culture de masse » et il le fait avec bonheur.

Faire revivre « 2000 ans d'histoire du Gard », c'est comme le dirait Michelet « ressusciter le passé » ; et redonner à une génération ce qu'elle paraît avoir perdu, le sens et le goût de l'histoire.

« Le sabotage incompréhensible de l'histoire » et plus provocateur encore « France, ton histoire fout le camp !... » veuillez m'excuser mes chers confrères, je cite, sont les deux titres qui barraient la couverture des *Nouvelles Littéraires* du 28 février et de *La Vie* du 7 mars 1980. Ils résument assez bien l'émotion qui commençait à s'emparer d'une partie de l'opinion inquiète du peu de cas que l'on faisait dans nos programmes scolaires de l'enseignement de l'histoire.

« On n'apprend plus l'histoire à vos enfants » dira Alain Decaux, et Philippe Joutard, professeur à la Faculté de Lettres d'Aix-en-Provence, nous donne quelques exemples de cette affirmation. Entendez ! « En 1963, histoire et géographie disparaissaient des concours de Navale et de l'École de l'Air, et diminuent fortement à Saint-Cyr. En 1965, la rubrique histoire-géographie n'est plus dans les dossiers d'orientation pour le passage de la troisième à la seconde. La même année le coefficient de cette discipline diminue au baccalauréat »... Et l'on pourrait en citer d'autres.

L'École Normale Supérieure de Saint-Cloud lançait en 1975 une grande enquête auprès de 800 instituteurs. Un tiers avouait ne plus faire d'histoire et un quart irrégulièrement, tous les 15 jours ou une fois par mois, et dans la réforme de la formation des instituteurs, l'histoire ne constituait que 1 % de la formation de base.

Comment expliquer ce déclin quantitatif ? Les uns, une volonté idéologique précise. Argument de peu de poids si l'on considère que sur ce point les antagonistes utilisaient, chacun à leur avantage, les arguments invoqués. Les au-

tres... une nécessité de donner aux disciplines scientifiques une place plus grande. Les mathématiques prendront la place du latin et du grec, comme instrument de sélection.

Les humanistes... c'est moins le savoir que la vie qui les formera.

On dira alors qu'il faut donner à l'élève une culture adaptée à son temps et notre société n'est plus comme hier une société renfermée sur elle-même, sur son seul héritage et ses seules traditions et un enseignement centré sur la France ne répond plus aux exigences de notre époque.

Voilà l'explication officielle qui a été donnée pour justifier l'abandon de l'histoire. C'est grave ! Et il suffit, quand l'occasion se présente, d'entendre à la télévision les questions posées à nos jeunes sur tel ou tel événement historique, sur tel ou tel grand personnage pour mesurer l'ignorance des plus nombreux.

La richesse d'un pays, d'une nation, dramatique ou glorieuse, a toujours été, que je sache, et sera toujours son histoire.

La valeur de l'histoire se mesure à l'héritage qu'elle représente et sans lequel l'homme ne peut devenir véritablement homme. Ce qui fait dire à Auguste Comte « que l'humanité est constituée de plus de morts que de vivants », ce qui signifie que nous sommes en fait redevables à ceux qui nous ont précédés des progrès de toutes natures que certains d'entre eux ont su accumuler et transmettre à travers les générations.

Pourrions-nous ignorer cela ?

Pouvons-nous vivre sans le souvenir de ceux qui dans le passé ont préparé notre avenir ? Il s'agit moins peut-être de témoigner à ceux-là une quelconque reconnaissance, mais plutôt, mais surtout de retenir les leçons que ce passé nous a appris.

Connaître nos racines historiques, c'est nous préparer à mieux vivre demain et je ne puis être d'accord avec Hegel quand il écrit : « Dans le tumulte des événements du

monde, une maxime générale est d'aussi peu de secours que le souvenir de situations analogues qui ont pu se produire dans le passé, car un pâle souvenir est sans force dans la tempête qui souffle sur le présent ».

Non ! dis-je. Cela c'est du fatalisme et dans la recherche du bonheur il ne faut pas être fataliste !

Je vous prie, mes chers Confrères, de bien vouloir m'excuser pour cette digression qui n'a d'autres buts que de justifier l'initiative du Crédit Agricole en matière d'histoire de notre département tout au long des 2.000 ans écoulés.

Il s'agit alors de la petite histoire, puisque la somme de celle-là fait précisément la grande histoire. Celle-là ne peut aller sans l'autre. C'est donc à un retour aux sources que vous êtes invités. A la connaissance de ce passé tout au long duquel s'est tissé la vie et s'est écrit l'histoire de ce qui est aujourd'hui le Gard, à se pencher sur l'héritage historique de notre terroir si riche en événements et en hommes. Le plus humble de nos villages a parfois vu naître son héros ou son penseur, a été le témoin d'actes généreux et souvent héroïques et peut lui aussi s'allier aux idées de progrès et exciter l'émulation des générations qui montent. Une histoire du Gard qui a ses pages d'enthousiasme et d'espoir, mais aussi de sang et de larmes. Des épisodes de grandeur avec Rome, des conflits douloureux quand la foi heurtait les consciences.

Théâtre sur lequel a été patiemment construit l'Unité nationale, notre Gard a donné ses capitaines, ses philosophes, ses bâtisseurs.

Nous pensons alors à ces Césars qui l'ont choisi comme théâtre de leurs œuvres. A ce roi qui pour témoigner de la puissances de l'occident chrétien vient chez nous bâtir Aigues-Mortes.

A ces obscurs se battant jusqu'à mourir pour défendre leur liberté et leur foi.

De l'héroïsme, de la fidélité à la parole donnée, de l'honneur, nous pensons aux Montcalm, aux d'Assas, aux Triaire, à ceux d'Aire de Côte et de La Madeleine.

Rabaud Saint-Etienne et le père d'Alzon, fils du Gard, ont eux aussi illustré notre histoire.

Nous pensons à ces humanistes comme Rivarol. A ces hommes de science comme ce jeune berger Antoine Deparcieux qui se passionna pour les mathématiques en gardant ses chèvres dans les cerclières de Peyremale et qui finit à l'Académie des Sciences.

Des lettres avec Florian, Daudet, Jean Reboul, Bigot, Roumieu.

Des beaux arts avec Subleyras, Natoire, Sigalon.

Des économistes avec Charles Gide, et tous ces pionniers, plus proches de nous qui, à la recherche d'une société plus humaine, avec comme unique savoir leurs seules vertus d'altruisme et leur bon sens paysan, ont fait fleurir dans nos villages, mutualisme et coopératisme. Eux aussi ont leur place dans l'histoire.

Des hommes politiques, enfin qui se sont identifiés au destin de la France comme François Guizot et Gaston Doumergue.

L'économie chez nous ? Elle fait aussi partie de l'histoire. Le sel, la soie, le charbon, la vigne. Des disciplines sur lesquelles le Gard et la France ont vécu et que l'on retrouve avec leurs prospérités et leurs crises.

Façonné par toutes les civilisations parce que placé à l'un des grands carrefours de la France, il est, notre Gard, accessible à tous les sentiments humanitaires, ouvert à tous les courants d'idées, quand celles-là ne sont pas à contre sens de sa passion de la liberté et de l'indépendance.

Il est cette terre d'oc où fleurit l'humanisme sans lequel tout ne serait qu'insensible matière. Et lorsque penché sur une carte, nous constatons une similitude de forme entre l'hexagone national et notre département, nous serions tenté de dire qu'il est le prologue de la France.

Le but de cet ouvrage ? Nous rappeler nos origines et les valeurs de chez nous. Apprendre notre propre histoire, en dégager les leçons et à usage d'exemple, préparer l'avenir.

Pour apprendre à connaître notre histoire du Gard, il fallait trouver une présentation originale qui puisse permettre à tous, quelles que soient leurs connaissances, de réfléchir à ces réalités qui ont tissé au fil des âges, la vie de ce pays qui est le nôtre.

Le premier choix que nous avons fait est celui de la discontinuité.

Notre travail ne se veut pas exhaustif. Il ne le pourrait pas. Nous avons alors préféré présenter des activités ou des épisodes frappants, ces temps forts d'une histoire qui font entrevoir une continuité qu'un esprit curieux pourra toujours retrouver.

Vous remarquerez alors que dans cet ouvrage, la bande dessinée tient une large place.

La jeunesse aujourd'hui porte autant d'intérêt à la bande dessinée qu'à la lecture. Elle est un moyen d'expression, une méthode pédagogique moderne que nous n'avons pas voulu négliger.

Un Ministre de la Culture ne lui a-t-il pas donné tout récemment, aux Journées d'Angoulême, ses lettres de noblesse.

Alors ! Ne faisons pas fi des moyens qui peuvent inciter à la culture.

Inspirée par l'histoire et les documents d'archives, elle est le film haut en couleur et riche en mouvements qui se déroule devant les yeux du spectateur actif.

Vous apprécierez la qualité du dessin, la variété des couleurs, le souci de rendre avec exactitude et vraisemblance une scène, un décor, un paysage. Ces images voisinant avec des textes, des lithographies, l'ensemble présentant un caractère d'authenticité, c'est ce que nous soumettons à tous ceux que l'histoire du Gard intéresse.

Un travail laborieux et patient réalisé par une équipe et la Société I.D. Program de Paris qui y ont apporté toutes leurs connaissances et leur goût de la perfection.

En matière de recherches, rien n'a été négligé et nous devons exprimer notre gratitude à tous ceux qui nous ont aidé :

M. le Directeur des Archives départementales, Mme le Conservateur de la Bibliothèque Séguier, l'Institut Pasteur de Paris, la Compagnie des Salins du Midi, le Syndicat d'Initiative de Nîmes.

Voilà, mes chers Confrères, ce que le Crédit Agricole Mutuel du Gard, qui vous en fait hommage aujourd'hui, a réalisé.

Il souhaite ainsi participer encore plus intimement à la vie de ce milieu rural, à favoriser et revitaliser sa culture.

Et s'il vous plaît, Messieurs, de l'honorer de votre pieux souvenir, j'évoquerais la mémoire de notre ancien et regretté confrère Etienne Velay, ancien président de la Caisse de Crédit Agricole Mutuel du Gard et ancien président de notre Compagnie qui aurait été heureux, je le sais, de vous présenter ce travail.

M. l'abbé René André lit une communication intitulée : *Un village des Cévennes : Saint-Victor-de-Malcap* (son village natal), *des origines à la Révolution française.*

En voici le résumé :

Le sol de ce village s'est formé dans les eaux marines, comme celui de la région environnante, ainsi que le montrent les premiers éléments géologiques qui y ont été observés. La mer de l'ère primaire s'étant retirée, elle revint plusieurs fois durant l'ère secondaire, vers la fin de laquelle se sont formés les dépôts gréseux et les calcaires blancs du village. Apparaissent alors les premiers mammifères. L'ère tertiaire est le témoin d'une zone d'effondrement, appelée encore le Bassin d'Alès, dans laquelle se situe le village. Alors se déposent des calcaires, des argiles,

des marnes (avec filets de lignite), et plus tard arrivent d'autres matériaux dont l'ensemble mal classé est un conglomérat de roches diverses en forme de galets, conglomérat que les anciens appelaient « amenla » en occitan, à cause de la forme de certaines roches qui rappellent ce fruit. Durant la période oligocène (seconde de cette ère tertiaire), des rhinocéros, de petits chevaux, des tapirs et autres animaux trouvés près du hameau de Saint-Etienne-de-Sermentin parcouraient ces lieux, pendant que des camphriers, des palmiers croissaient au sud-est du village. Au cours de l'ère quaternaire, l'ancienne rivière, La Cèze, a laissé des alluvions au sud du village. A grande profondeur, dans le sol de la localité, il doit exister des réservoirs d'hydrocarbure, car elle est limitrophe de Saint-Jean-de-Maruéjols où l'on exploite des asphaltes dans le calcaire bitumineux. Ainsi s'expliquent les recherches qui ont eu lieu dans un passé récent (1947) et le forage 104 repris en 1980 par Elf-Aquitaine.

Sur le sol de ce village dont la formation vient d'être exposée, on ne trouve pas trace du passage des plus anciens hommes, à s'en tenir à l'état actuel de la recherche historique. Mais elle est signalée dans la commune de Saint-Privat-de-Champclos, non loin de Saint-Victor, où ont été trouvés des vestiges des industries chelléenne et acheuléenne, du début de l'ère quaternaire.

Des milliers d'années s'écoulent, et l'on voit s'opérer la révolution néolithique, avec l'apparition de l'agriculture, des premières poteries. Cette civilisation néolithique à céramique imprimée existe non loin du village à Tharoux (Grotte des Fées) vers 3000 avant J.-C.

Quelques siècles plus tard, l'accroissement extraordinaire de la population en Europe occidentale amène des émigrants, qui s'installent sur le rebord des plateaux des garrigues languedociennes. De ce mélange de races résulte un peuplement nouveau qui se compose de « pasteurs transhumants élevant chèvres et moutons et pratiquant une mai-

gre agriculture de complément sur les plateaux calcaires, et des sédentaires des vallées, faisant de l'agriculture sur les alluvions » (E. Le Roy Ladurie). Tableau suggestif qui correspond bien à la géographie du village de Saint-Victor : au nord, la garrigue et son plateau où se trouve le hameau de Saint-Etienne-de-Sermentin ; au sud, les alluvions proches de la Cèze au bord desquelles est situé le hameau de Malcap.

Mais de nouveaux peuples surgissent, les Ligures, les Ibères, les Phéniciens et les Grecs. La pénétration de ces derniers nous est mieux connue grâce aux découvertes de Jean Charmasson (1967). Une cinquantaine d'année auparavant, l'abbé Caizac, curé du village de Saint-Victor, avait parlé de cette influence grecque, et il avait recueilli, par exemple, l'expression de la « Barque à Caron » prononcée par une personne de la localité après un décès.

Au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le territoire du Languedoc passe sous la domination romaine. Qu'en reste-t-il à Saint-Victor ? L'érudit Eugène Trenquier, de Montfrin, a découvert, au siècle dernier, dans le hameau de Saint-Etienne-de-Sermentin, près de l'église, dans une métairie, un cippe ou stèle sur lequel on lit : JULIANUS. Cette épitaphe est sans nul doute celle d'un esclave, puisqu'elle ne porte qu'un nom, alors que la mention des noms sur les inscriptions funéraires de cette époque suivait généralement l'habitude des trois noms romains : le prénom, le nom de famille et le surnom.

La pénétration du christianisme dans la partie de la Gaule appelée la Narbonnaise se situe sans doute au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Mais ce n'est qu'au X<sup>e</sup> siècle que l'on trouve ce que l'abbé Caizac appelle les « traces-témoins » des anciennes églises qui existaient alors à Saint-Victor et à Saint-Etienne, et qui dépendaient de l'évêché d'Uzès.

On ne connaît que quelques noms des curés d'alors et peu de chose sur leur vie. « Le principal revenu des prieurs, écrit Trenquier, consistait dans la dîme des châtaignes. »

Comme il y avait deux églises, il existait deux châteaux dans la localité.

Celui de Saint-Etienne-de-Sermentin, à deux kilomètres au N.-E. du village, est un bâtiment quadrangulaire flanqué d'une tour ronde à l'un des angles ; seule la tour est d'un château médiéval. Ses premiers possesseurs nous sont inconnus.

Le château de Saint-Victor est signalé en 1243 et, comme celui de Saint-Etienne, il relevait du Roi de France.

En 1390, le seigneur est Pierre Castelviel, auquel succède son gendre Pierre Flandin. Puis c'est André de Budos, baron de Portes, et ses descendants qui deviennent coseigneurs de Saint-Victor avec les de Cambis, seigneurs d'Orsan. En 1559, c'est à François de Castillon qu'est vendue la terre de Saint-Victor.

Il faut arriver à l'année 1549 pour voir apparaître deux documents sur la vie du village. L'un nous renseigne sur les maisons quant à leur nombre et quant à leurs propriétaires, l'autre sur le rendement des récoltes et la quantité du petit bétail (ovins, caprins, porcins).

Ainsi donc, le 8 juin de cette année 1549, des enquêteurs du diocèse d'Uzès se transportent à Saint-Victor. Selon le premier document établi par ces prudhommes, le village lui-même comprend quarante-trois maisons, le hameau de Saint-Etienne sept, et celui de Malcap un nombre identique.

Le second document nous renseigne d'abord sur la culture du blé : le rendement est de cinq pour un. La sesterée (20 ares environ) vaut trois livres tournois, elle rend deux barreaux et un quart de barral, et le barral (60 litres environ) vaut dix sols tournois. La sesterée de bonne olive vaut trois livres tournois et rend environ trois cannes, la canne (9 litres environ) valant dix sols tournois. La sesterée de bon pré rend cinq quintaux de foin valant trois livres quinze sols. La salmée (63 ares) de bois vaut cinq livres, et l'on peut nourrir dans la localité soixante porceaux. On peut aussi y nourrir environ six cents bêtes à lai-

ne et chèvres. Enfin, le prieuré est arrenté pour cent cinq livres, le four à pain est commun, et le fournier prend un pain sur quarante.

Quelques années avant cette venue des enquêteurs du diocèse d'Uzès, avait eu lieu une venue d'un autre genre : la Réforme protestante. En 1540, dans le diocèse d'Uzès, à Uzès même, à Barjac, à Saint-Ambroix, les doctrines de Luther s'étaient déjà largement répandues. Mais celles de Calvin furent mieux accueillies dans le Midi. Notre région en ressentit bientôt les effets. En 1560, la Réforme fut adoptée dans la ville de Saint-Ambroix, « où l'on faisait des baptêmes à la mode de Genève ».

La réaction catholique ne se fit pas attendre, et trois ans après commencèrent les guerres de religion, qui durèrent trente-huit ans. Ces opérations militaires décousues ne semblent pas avoir beaucoup touché la région proche de Saint-Victor : simplement des bruits de guerre, un danger parfois proche, mais pas de bataille.

Bien fortifiée, non attaquée, la ville de Saint-Ambroix appartient au protestantisme pendant tout le temps des guerres religieuses. Cette cité était ainsi la citadelle protestante de la région. Elle avait pour annexes Saint-Jean-de-Valériscle, Meyranne, Saint-Brès, Saint-Victor-de-Malcap et Saint-Etienne-de-Sermentin.

Voisine de la ville de Saint-Ambroix (3 km), la localité de Saint-Victor, dont le seigneur, François de Castillon, resta catholique, vit une partie de ses habitants, dont nous ignorons le nombre, passer au protestantisme, et faire construire un temple dans la rue de la Coste entre 1559-1610. Mais le service religieux était assuré par le pasteur de Saint-Ambroix.

Grâce au livre de Georges Liotard : *Saint-Ambroix et son doyenné pendant la période de l'Edit de Nantes*, publié en 1975, nous apprenons que les relations entre la cité protestante et le seigneur catholique de Saint-Victor : M. de

Castillon, reflètent bien l'atmosphère de guerre du temps (la révolte des protestants avait repris en 1620).

En 1621, des conflits armés ont lieu entre la place protestante de Saint-Ambroix et les « gentilhommes circonvoisins » restés catholiques, de Montalet (à Potelières) et de Saint-Victor. En ce qui concerne la lutte contre ce dernier, les archives municipales de Saint-Ambroix notent, au début de 1622 : « La dépense faite par les gens de guerre... venus en cette ville pour assister cette communauté contre Saint-Victor s'élève à 123 livres 11 sols 6 deniers ». D'autre part, le conseil de la ville décide que le blé de Saint-Victor sera vendu pour acquitter les dettes de la communauté, qui doit payer 1.200 livres.

En 1622, des accrochages ont encore lieu entre la garnison de Saint-Victor (comprenant 300 hommes) et celle de Saint-Ambroix, mais ne semblent pas avoir fait de victimes, sauf un cheval.

En janvier 1623, les consuls de Saint-Ambroix signalent les méfaits que « les enfants et domestiques du seigneur de Castillon, baron de Saint-Victor, commettent ordinairement sur les habitants de Saint-Ambroix », ce qui occasionne un procès devant la cour de justice de Béziers.

A l'annonce du siège de La Rochelle, en 1627, Rohan relance la guerre religieuse dans le Languedoc. Mais après la prise de cette ville, le roi Louis XIII, décidé à mettre fin à la révolte de Rohan, s'avance, au début de mai, vers le Midi, avec une armée faite d'au moins 20.000 hommes. Après la prise de Privas, il veut attaquer ensuite les principales villes des Cévennes. Le 6 juin, il est proche de Saint-Ambroix, et, en attendant la rémission de la ville, il loge dans la localité de Saint-Victor. C'est Pierre de Castillon, baron du lieu, qui lui donne l'hospitalité dans son château. Le monarque honore alors la fidélité du baron à la couronne en lui décernant le titre de marquis.

Saint-Ambroix se soumet, ainsi que les autres places du Bas-Languedoc, et un édit de grâce, promulgué à Nîmes

après la paix d'Alès, laisse aux protestants la liberté de conscience et de culte, mais leur interdit leurs assemblées politiques, leur enlève leurs villes de sûreté et les condamne à démolir, à leurs dépens, les fortifications de toutes les villes qui s'étaient révoltées.

Arrivés à des temps plus paisibles, et les documents devenant plus abondants sur la vie du village de Saint-Victor, il va nous être possible de porter successivement notre attention sur les trois composantes de cette vie de la localité : les seigneuries, la vie religieuse (catholique et protestante), la vie quotidienne des habitants.

La seigneurie a été occupée, durant des siècles, par la famille Castillon de Saint-Victor. Le premier seigneur connu est François de Castillon qui épousa le 5 avril 1548 Françoise de Blauzac. Son successeur, Pierre de Castillon, épousa le 3 avril 1592 Françoise de Thézan-Pujol. Vinrent ensuite : Antoine de Castillon, qui épousa le 1<sup>er</sup> juin 1623, Jeanne d'Audibert de Lussan ; Antoine-Hercule de Castillon qui épousa le 3 novembre 1638 Martine de Baratier, puis, le 13 avril 1610, Elisabeth de Cleuster de Stacht ; Antoine-Olivier de Castillon, qui épousa le 20 avril 1708 Marie de Thézan de Saze ; François-Olivier de Castillon, qui épousa le 20 avril 1724 Gabrielle-Louise de Guérin de Flaux ; Louis-Victorien, qui épousa le 25 janvier 1763 Louise-Augustine Le Roy de Macé ; Claude-Louis de Castillon, qui épousa Sophie de Guignart de Saint-Priest.

Après cette généalogie, signalons un fait significatif : un geste des consuls de Saint-Ambroix montrant que la paix d'Alès a porté ses fruits en mettant fin à des années de lutte. En 1648, à l'occasion du mariage du baron de Saint-Victor Antoine-Hercule de Castillon célébré le 3 novembre, ils lui firent un présent de 20 livres.

De la seigneurie de Saint-Victor, passons à celle de Sainte-Etienne-de-Sermentin. Elle appartenait à la famille Chambon, de Saint-Ambroix. Alors que les revenus de la seigneurie de Saint-Victor se montaient à 350 livres, ceux

de la seigneurie de Saint-Etienne n'étaient que de 110 livres.

Le cahier de doléances de Saint-Victor-de-Malcap et de Saint-Etienne-de-Sermentin, en 1789, s'élève, comme partout ailleurs, contre les droits féodaux, restes de la « barbarie féodale », mais son attaque porte surtout contre le seigneur de Saint-Etienne-de-Sermentin, Jean-Philippe Chambon. Il lui est reproché de faire défricher et donner à pension certains tènements dont les deux communautés (de Saint-Victor et de Saint-Etienne) doivent avoir la jouissance pour y faire paître leurs bêtes et couper du bois, et d'imposer aux habitants des deux communautés, depuis quarante ans, en profitant de l'absence du seigneur de Saint-Victor, une autre censive (rente annuelle due au seigneur sur un bien-fonds), alors qu'ils en paient déjà une au dit seigneur de Saint-Victor.

La vie religieuse du temps nous est connue par quelques documents.

En ce qui concerne le catholicisme, voici la liste des curés : Pierre Bagniol, Pierre Quittard, Jean-Antoine Martin, Jean-François de Troy, à Saint-Victor ; Jean-François Bérard, Michel Malbos, François Chalmeton, Thomas Trinquier, Jean-Alexis de Castelnau, à Saint-Etienne.

C'est sous l'administration de l'abbé Pierre Quittard que fut agrandi le cimetière paroissial, contigu à l'église, et que fut commencée la construction d'un presbytère.

En mars 1703, les Camisards pillèrent et brûlèrent l'église et le presbytère de Saint-Etienne-de-Sermentin, puis, durant le mois d'août de la même année, ils incendièrent l'église de Saint-Victor-de-Malcap.

Le protestantisme se maintient à Saint-Victor, dans une proportion que nous ignorons. Le temple est démoli par ordonnance du 15 juin 1663, car il n'avait pas été construit avant l'Edit de Nantes.

En 1703, durant la guerre des Camisards, les protestants du village sont rançonnés et pillés par les Cadets de la Croix. Jean Cavalier vient les défendre. Il brûle et détruit,

comme on l'a vu. En ce même temps, le hameau de Saint-Etienne sert d'assemblée aux protestants. Privés du droit de célébrer leur culte faute de temple, ils se réunissent dans des « assemblées du désert ». Ces assemblées restant interdites, elles sont parfois dispersées violemment, comme c'est le cas dans la localité en 1749. L'édit de tolérance du 17 novembre 1787 met fin à ces persécutions.

La vie quotidienne des habitants ne nous est connue que par quelques documents.

L'impôt de la capitation, en 1705, est payé par 90 personnes, alors que 7 personnes en sont exemptes comme pauvres. Le total se monte à 469 livres. Le plus imposé est le seigneur de Saint-Victor : 190 livres.

Le village compte alors, outre les laboureurs (paysans aisés) et les travailleurs de terre, un nombre d'artisans assez important : 9 cadissiers (tissant de l'étoffe de laine grisière non peignée), 2 tisserands de laine, 1 cardeur de laine, 2 tisserands de toile ; 1 tailleur à la journée, 1 maçon, 1 menuisier, 1 cordonnier, 1 boucher ; 9 bergers, 2 domestiques au château de Saint-Etienne.

Une école existait dans le village, et l'on note, en 1763, le nom du précepteur des écoles : Louis Dictor, dans deux testaments. Le nombre d'illettrés était cependant considérable. En 1789, sur 450 habitants (non compris les militaires), les hommes sachant lire et écrire n'étaient qu'au nombre de vingt.

Les ravages provenant des inondations de la Cèze étaient fréquents. Une de ces inondations, terrible, eut lieu en septembre 1772, et le roi Louis XIV accorda une indemnité de 48.375 livres pour le diocèse d'Uzès, lesquelles furent réparties durant le mois de mai 1773.

Tel fut ce village des Cévennes avant 1789, tel qu'on a essayé de le montrer, en résumé, à travers l'histoire des événements et l'« histoire du quotidien ».

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.

### SEANCE DU 23 AVRIL 1982

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, membres résidants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henri Seston, M. Camille Lignièrès, M. le docteur Jean Paradis, M. Henri de Régis, M. Félix Villeneuve, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Robert Debant.

Le Président félicite M. le bâtonnier Edgar Tailhades de sa réélection à la présidence du Conseil Régional, annonce le récent décès de Mme Stoupan, veuve de notre regretté confrère Raoul Stephan, et fait lire et approuver le procès-verbal de la précédente séance.

L'Académie a reçu une lettre de remerciements du R.P. Pierre Souillag, de la Société de Jésus, curé de Tavel, récemment élu correspondant.

Le Secrétaire perpétuel met l'Assemblée au courant des travaux de la Commission du Tricentenaire.

M. le bâtonnier Edgar Tailhades présente une communication sur la question de *la peine de mort*.

Il avait, au moment du débat parlementaire, participé, comme rapporteur de la commission des Lois du Sénat et aussi comme porte-parole de son groupe, à la discussion qui avait opposé partisans et adversaires du châtiment suprême.

Me Edgar Tailhades devant ses confrères de l'Académie s'est voulu objectif et impartial. Il a fait un historique complet de la question. Tout à tour, il examina les différentes positions qui furent celles de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes au regard d'un problème lié à la défense de la société. A qui appartient le droit de tuer celui qui a porté atteinte à la vie d'autrui ? La famille de la victime, la Cité, l'Etat furent successivement nantis de ce droit. Puis, sous l'influence des mœurs, et notamment au XVIII<sup>e</sup> siècle, le « siècle des lumières », se posa l'interrogation de savoir si la même Société devait enfreindre la célèbre maxime : « Tu ne tueras point ». C'est au siècle dernier que la lutte fut vive entre partisans du maintien de la peine de mort et abolitionnistes. Ecrivains, orateurs politiques, sociologues s'affrontèrent pour faire triompher leurs thèses contradictoires. On se souvient du combat ardent mené par Victor Hugo et Lamartine. De grands débats parlementaires se déroulèrent au cours de la III<sup>e</sup>, de la IV<sup>e</sup> et de la V<sup>e</sup> République. Briand, Jaurès, Clémenceau, Paul Deschanel s'y illustrèrent. Dans les mêmes groupes politiques se développèrent des courants contraires. Et, selon les époques, les sondages donnèrent des résultats qui furent la

conséquence de la mouvance de l'opinion publique, des campagnes des « médias » dont l'influence, souvent déterminante, n'est plus à démontrer.

La loi d'abolition est désormais votée en France. Elle n'a pas mis fin à la controverse. Ce sont deux modes de pensée, deux sensibilités qui se heurtent. Le message œcuménique des Eglises n'a pas convaincu, non plus, tous ceux qui suivent leurs préceptes et leurs cultes. Quelle réponse avancer ? Seul l'avenir pourra dire, au travers de l'événement, qui des abolitionnistes ou des partisans du châtement suprême avaient raison.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.

*SEANCE DU 7 MAI 1982*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Emile Jourdan, député-maire, membre d'honneur ; M. Pierre Couëtard, M. Roger Gaillard, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henry Seston, M. Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Jean Roger, M. Lucien Frainaud, M. Félix Villeneuve, M. André Modeste, M. le docteur Jean Lauret, M. le pasteur Aimé Bonifas.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Le Président donne lecture d'une adresse de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse:

Monsieur le Président de l'Académie de Nîmes,

Ayant le grand honneur d'être parmi vous pour commémorer la création de l'Académie de Nîmes, voilà trois cents ans, il m'est donné un double plaisir.

D'abord de vous remercier, Monsieur le Président, et vous, Messieurs les Académiciens, d'avoir convié l'Académie de Toulouse à participer à vos manifestations et, ainsi, de m'avoir permis d'être parmi vous et parmi tous les hommes de lettres et de sciences qui vous apportent le salut de leur propre Assemblée.

A Toulouse, nous avons tous été très sensibles à l'honneur que vous nous faites et nous nous réjouissons de la prospérité, du haut niveau de science et de dynamisme de votre Compagnie, dont les *Mémoires*, toujours présents dans notre bibliothèque, nous portent l'écho de vos travaux et la preuve de l'activité, aujourd'hui trois fois centenaire, de votre Académie.

Cette Académie de Nîmes fondée en 1682 et dont nous glorifions aujourd'hui la pérennité et la vigueur a un passé plus lointain encore.

En effet, une docte Assemblée nimoise, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, en 1539, je crois, illustre déjà l'appétence des savants locaux aux travaux de recherches et de sciences.

Cette initiative locale fut brève, mais avait jeté le grain qui devait germer, puisqu'au siècle suivant, l'Académie de Nîmes était officiellement fondée et n'a, depuis, jamais trahi ni ses buts, ni son idéal de vie intellectuelle, sans autre espoir que de faire avancer la connaissance.

Appartenant à une Académie de province, je peux me permettre, Messieurs, de souligner le rôle important de ceux qu'on appelle parfois, « les savants locaux » et qui donnent

leur temps, leur patience, leur dévouement pour faire avancer la connaissance en profondeur, du patrimoine culturel et du passé de la Nation.

Leurs multiples travaux, leurs études au microscope, réunis, font la richesse de nos bibliothèques, l'unité intellectuelle du pays et la preuve du désintéressement de nos savants.

S'associant à la célébration du Tricentenaire de votre noble Assemblée, les académiciens des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse, vous adressent, Monsieur le Président et Messieurs les Académiciens, leurs vœux respectueux, et avec leurs souhaits les plus cordiaux vous disent : « Ad multos felicissimos annos ».

Le Secrétaire perpétuel fait part des dernières informations concernant la célébration du Tricentenaire de la création de l'Académie.

L'Académie a reçu en hommage :

André Aujoulat, *Terre gardoise*, Paris, 1982 ;

Jubilé littéraire de *Marc Bernard*, Nîmes, 1981 ;

Marcel Argenson, *Aigaliers*, Nîmes, 1982 ;

Le Gard à Paris, n° consacré à l'Académie de Nîmes, mars-avril 1982.

M. l'abbé René André rend compte de l'ouvrage de M. Léon Pasquier, *Le Cailar, le Vistre et le Rhône à travers l'histoire*, Les Presses du Castellum, Nîmes, 1981, 416 pages, avec cartes et illustrations.

Cet ouvrage est une publication posthume, faite par la municipalité du Cailar. L'auteur, né au Cailar en 1886, fut nommé en 1918 instituteur dans son pays, y fit toute sa carrière d'enseignant, et il y est mort en 1973. L'enseignement de Léon Pasquier, il convient de le noter, et cela explique l'origine de son livre, faisait une bonne place à la géographie et à l'histoire locale.

Pour composer son ouvrage, l'auteur s'est servi des

sources qu'il a estimé les plus sûres : archives municipales, départementales et même nationales, archives et documents de quelques villages voisins (il est regrettable toutefois qu'il n'en donne pas les références précises), et il a recueilli les souvenirs des personnes fort avancées en âge.

Le livre est divisé en cinq parties, qui ne sont pas dans l'ordre chronologique, comme dans la plupart des livres d'histoire, et qui abordent des sujets différents : le pays, les biens communaux, les coutumes pastorales, le Vistre et le Rhône, l'histoire et le folklore, tous centrés sur Le Cailar.

Le pays fait partie de la région de la Gaule occupée par les Volkes Arécomiques. Il n'est décrit de façon particulière qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle et se présente alors comme un terroir de faible altitude s'abaissant lentement vers le SSE, couvert dans ses parties les plus basses par des marais, des joncquières, des prés souvent submergés, recevant les eaux d'un bras du Rhône, du Vistre et du Rhony, de la Cubelle et du Vidourle.

Les seigneurs du Cailar sont d'abord des Rainon, vassaux du comte Raymond de Toulouse ; mais, après la Croisade des Albigeois, après les divers échanges entre saint Louis et les moines de Psalmody, les seigneurs du Cailar ont été des descendants des satrapes de Sauve (des Bermond) qui sont en même temps les seigneurs d'Aubais.

A propos des biens communaux, l'auteur expose que, après 1243, dans le territoire du Cailar, les terres appartiennent au seigneur, à la communauté, à des ordres religieux, à des particuliers nobles ou roturiers, domiciliés ou forains. Il est difficile d'établir l'origine des biens communaux. Mais, au cours des siècles, la propriété de ces biens ainsi que certains droits (d'esplèche, de pêche et de chasse, de pâture et surtout de dépaissance) vont motiver d'interminables différends entre la communauté du Cailar et son seigneur ou avec les communautés voisines d'Aimargues et de Vauvert. Ces biens communaux, âprement défendus pourtant par les consuls et la population, vont s'amenuiser parce

que vendus pour payer des dettes ou perdus parce que confondus avec les biens du seigneur émigré et, de ce fait, saisis et classés parmi les biens nationaux.

Les coutumes pastorales et leur évolution sont décrites en détail dans la troisième partie de l'ouvrage. L'auteur donne d'intéressantes précisions sur l'exploitation des prés et des marais, les récoltes du foin et du roseau, l'élevage du bétail, ses déplacements, ses maladies, etc. Cette étude minutieuse fait comprendre l'importance de la dépaissance (expliquée dans un chapitre intitulé : l'abandon : droit des pauvres, dépaissance) qui a donné au Cailar son caractère très particulier de pays d'élevage spécialement apprécié des manadiers, caractère le faisant désigner comme « Capitale de la Bouvine ».

Les deux cours d'eau, le Vistre et le Rhony sont ensuite étudiés. Le cours du Vistre est décrit de façon à montrer le rôle qu'il a pu jouer tout au long des siècles : par les moulins échelonnés sur ses rives, par ses pêcheries et — chose plus surprenante — en faisant du Cailar à une certaine époque un port fluvial en relation avec les marais salants et la mer. Quant au Rhony, dont une branche contournait d'abord le château du Cailar, il a été dévié et endigué pour protéger le village et ses terres fertiles contre les trop fréquentes inondations. Des précisions sont aussi données sur les conséquences de ces inondations qui modifient le pays et changent l'économie du village.

L'histoire et le folklore forment la dernière partie de l'ouvrage. Ici, l'on trouve toute une série de récits qui touchent plus ou moins à l'histoire générale et aux traditions locales : écluse sur le Vistre démolie comme en écho à la prise de la Bastille, profanation d'un tombeau et descente d'une cloche en réponse à l'appel de « la Patrie en danger », plantation des arbres de la liberté, ferrade en 1754 et autres textes évoquant la tauromachie.

Malgré son titre, ce livre n'est pas un livre d'histoire au sens propre du terme. Il renferme toutefois une grande

mine de renseignements que les curieux du passé explorent avec intérêt. C'est, dans sa dernière partie surtout, une suite de récits et d'anecdotes que l'on dirait écrits par l'auteur des *Lettres de mon moulin*, tant ils sont agréablement racontés.

M. Pierre Couëtard, correspondant, lit une communication intitulée : *L'explorateur nimois Paul Soleillet : années de jeunesse et premières explorations africaines (1842-1876)*.

Né à Nîmes, il y a 140 ans, le 29 avril 1842 au domicile du bijoutier Boyer, rue de l'Hôtel de Ville, descendant par son père d'une ancienne famille marseillaise qui donna son nom à une rue de la cité phocéenne, et issu par sa mère, petite-nièce de Boyer-Brun, d'une famille nimoise qui illustra depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à une date récente la vie politique et culturelle de notre ville, Paul Soleillet manifesta de bonne heure son goût pour les voyages ; dès l'âge de sept ans il racontait sans sourciller et sans commettre d'erreur les voyages de Chardin au comte Muller, explorateur et ami de sa famille.

Il eut la douleur de perdre sa première femme Berthe née Pralong à l'âge de 24 ans le 17 août 1864 en Avignon. A cette époque la Pologne était depuis 31 ans province russe sous le gouvernement du grand duc Constantin, frère du tsar Alexandre II qui avait déclenché la révolte des jeunes opposants qu'il voulait enrôler. Soleillet, cœur généreux pour qui la Pologne était une victime à défendre, une amie à conserver à la France, s'enrôla comme volontaire et se rendit en Suisse pour se diriger vers le centre insurrectionnel, mais il fut rapatrié. Deux années plus tard, il se rendit en Algérie pour commercer ; il effectua dans ce but quatre voyages d'exploration et se retrouva en 1871 à l'oasis d'In Salah, à 1.200 km au sud d'Alger, troisième européen à avoir pénétré en ce lieu après l'anglais Alexandre Gordon Laing (1825) et l'Allemand Friedrich Gerhard (1846), mais le seul dans le sens nord-sud.

Grâce à une cinquantaine de lettres inédites et à une documentation choisie, M. Couëtard nous apprend que Soleillet séjourna plusieurs fois chez son père au 8 de la rue Monjardin où il vint lui fermer les yeux le 6 juillet 1872.

L'explorateur qui avait une très juste vue de la situation politique de l'Afrique du Nord en 1876, pouvait écrire au marquis de Valfons, député d'Alès : « Vous supposiez très bien lorsque vous croyiez que les populations nègres comprises entre le Sénégal et Tombouctou étaient indifférentes à ce qui se passe à Constantinople ; non seulement les populations qui se trouvent entre le Sénégal et Tombouctou s'intéressent peu aux Turcs mais celles qui se trouvent entre le Niger et le Maroc leur sont plutôt hostiles ; ainsi la politique extérieure ne doit rien avoir à faire avec mon projet de voyage...

Du reste il a fanatisme et fanatisme ; si les musulmans se sont souvent montrés féroces envers les chrétiens, il faut remarquer que ce n'est qu'envers ceux qui étaient revêtus d'un caractère officiel et toujours les simples particuliers, ceux dont le caractère pacifique et privé ne saurait être mis en doute ont été laissés en paix.

En admettant que la crise turque ait un retentissement dans le centre de l'Afrique et qu'il s'y traduise par une recrudescence du fanatisme chez les nègres, il y aurait là, il me semble, une raison majeure qui commanderait à la France d'envoyer un agent pour l'étudier, et il me semble que dans les circonstances actuelles au lieu de me refuser son concours le Gouvernement devrait accepter mes offres de service et utiliser ma bonne volonté et mon abnégation. »

Il sollicitera en vain pour subvenir à son existence un poste de consul à Ouchada (Maroc) et sera en butte à l'hostilité de certains explorateurs (Largeau, Say) qui n'atteindront jamais l'oasis d'In-Salah malgré les ressources importantes dont ils disposaient.

Monsieur Couëtard a pu démontrer que Soleillet publia dans un journal nimois *Le Vœu national* (figurant à la Bi-

bliothèque municipale) en 1876 une série de *Lettres algériennes* sous forme de quatre longs articles signés P. qui représentent une critique de l'autorité qui, depuis 1835, n'aurait rien fait pour dériver sur nos possessions de l'Afrique française une part du transit qui s'effectuait alors par le Sahara entre l'Afrique du Nord et le Soudan occidental. Il concluait, le 25 novembre 1876 : « Je laisse toute l'Afrique du Nord à mes adversaires, je ne veux plus organiser une grande expédition, mais me borner à faire pour le Sénégal ce que j'ai fait par l'Algérie, d'Alger je suis allé à In-Salah et maintenant de Saint-Louis je veux aller à Tombouctou, mon projet est bien réfléchi, toutes mes informations sont prises depuis longtemps et je puis aujourd'hui *affirmer sur l'honneur que je suis moralement certain du succès* ; je me proposais d'attendre ma nomination à un poste de consul pour parler de ce projet et d'être assuré du lendemain avant de courir de nouvelles aventures, mais aujourd'hui en présence des nouvelles tentatives qui vont être faites, et qui peuvent réussir, je dois à mon nom, qui a une certaine renommée comme voyageur africain, de faire tout ce qui est humainement possible pour continuer l'œuvre commencée par moi. »

Une prochaine étude exposera comment Soleillet envisageait ses explorations à partir du Sénégal et le début de son voyage aux inquiétantes péripéties à Aden et au pays des Dankalis sur la Mer Rouge.

Signalons que M. le Député Maire a obtenu du Conseil municipal que le 19 novembre 1981 le nom de Paul Soleillet soit donné à la voie allant du chemin des Alouettes à la route de Sauve.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

**CELEBRATION DU TRICENTENAIRE  
DE LA CREATION DE L'ACADEMIE DE NIMES**

**15 ET 16 MAI 1982**

Le Tricentenaire de notre Compagnie, créée par lettres patentes du 10 août 1682, a été célébré le 15 et le 16 mai 1982.

Les manifestations organisées à cette occasion étaient placées sous le patronage de M. Jack Lang, ministre de la Culture, et de M. Jean Mistler, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Elles se sont déroulées dans l'ordre suivant :

Le samedi 15 mai 1982 :

— à 17 heures 30, au Musée des Beaux-Arts a eu lieu l'inauguration de l'exposition *L'Académie de Nimes (1682-1982), documents réunis à l'occasion de son Tricentenaire*. Après les allocutions de M. Emile Jourdan, député, maire de Nimes, et de M. Jacques Larmat, président de l'Académie, l'exposition a été présentée par son organisatrice, Mme Christian Lassalle, conservateur des Musées d'Art et d'Histoire de la Ville, correspondant de l'Académie ;

— à 18 heures 30, à la Préfecture, M. Jean-Claude Quyet, préfet du Gard, président d'honneur statutaire de l'Académie, a donné une réception en son honneur ;

— à 20 heures 30, à l'hôtel du Cheval Blanc, le bureau de l'Académie a reçu à dîner les représentants de l'Institut de France et des Académies de province invités aux fêtes du Tricentenaire.

Le dimanche 16 mai :

— à 10 heures 30, à la Cathédrale, une messe solennelle a été célébrée sur l'initiative de Mgr Cadilhac, évêque de Nîmes. M. le chanoine Raymond Marchand, vicaire général honoraire, membre résidant de l'Académie, a prononcé l'éloge de Mgr Fléchier, évêque de Nîmes de 1687 à 1710, grâce auquel l'Académie française accepta de s'associer à l'Académie de Nîmes en 1692 ;

— à 11 heures 45, dans la salle des séances de l'hôtel de l'Académie, M. Jean-Claude Quyet, préfet du Gard, président d'honneur de la Compagnie, remet la médaille d'argent du Tricentenaire aux principaux élus de la région et du département, ainsi qu'aux représentants de l'Institut de France et à ceux des Académies de province ;

— à 13 heures, dans le jardin de l'hôtel Imperator (restaurant « L'Enclos de la Fontaine ») l'Académie donne un repas qui réunit environ cent personnes ;

— à 16 heures 30, au théâtre municipal, est ouverte la séance publique solennelle, sous la présidence de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat, en présence de M. André Chamson, délégué de l'Académie française, de MM. le duc de Castries, Louis Leprince-Ringuet, Jacques de Bourbon-Busset et Michel Droit, de l'Académie française, de M. Constantin Vago, de l'Académie des Sciences, et de MM. les représentants des Académies de province.

L'ordre du jour de la séance est ainsi établi :

M. Jean-Claude Quyet, préfet du Gard, président d'honneur : *Discours d'accueil* ;

M. Jacques Larmat, président de l'Académie de Nîmes : *L'Académie de Nîmes, jadis et naguère, aujourd'hui et... demain ?*

Allocutions :

— de M. de Gorse, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux floraux ;

— de M. Constantin Vago, de l'Académie des Sciences ;

— de M. André Chamson, de l'Académie française ;

— de M. Emile Jourdan, député, maire de Nîmes ;

— de M. Gilbert Baumet, vice-président du Conseil général du Gard ;

— de Me Edgar Tailhades, sénateur, président du Conseil régional du Languedoc-Roussillon ;

— et de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat ;

— à 19 heures, dans le Foyer du Théâtre, le Conseil municipal de Nîmes a donné une réception au cours de laquelle M. Jourdan, maire de Nîmes, a pris la parole.

A l'occasion de cette célébration, ont été édités :

— par les soins du Musée des Beaux-Arts de la Ville de Nîmes un volume de 194 pages : *L'Académie de Nîmes (1682-1982), documents réunis à l'occasion du Tricentenaire de sa fondation*. Ce catalogue, abondamment illustré, a été établi par Mme Christiane Lassalle, aidée par Mme José Thomas-Beeching. Le texte en est précédé par une étude de 20 pages intitulée *L'Académie de Nîmes et ses archives*, qui est l'œuvre de M. le docteur Edouard Drouot, archiviste de la Compagnie ;

— par l'Académie de Nîmes, une plaquette de 48 pages, *L'Académie de Nîmes en 1982* où la liste des membres de Nîmes et de ses correspondants est accompagnée d'une étude signée par M. Robert Debant, directeur des services d'Archives du département, membre résidant ;

— par l'Académie, une médaille commémorative frappée par la Monnaie de Paris à 100 exemplaires (40 en argent, 60 en bronze).

Ultérieurement, l'Académie publiera une plaquette contenant le compte rendu détaillé des fêtes du Tricentenaire.

### SEANCE DU 21 MAI 1982

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Roger Gaillard, correspondant ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le docteur Jean Paradis, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. Camille Lignières, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. André Bernardy, M. André Modeste, M. Robert Debant, M. Paul Blanc.

Le procès-verbal de la séance du 7 mai est lu et adopté.

M. Larmat se réjouit du succès largement affirmé des cérémonies du Tricentenaire. Il dit la reconnaissance que nous devons avoir pour tous ceux qui y ont contribué, d'une manière ou d'une autre.

Il cite, d'abord, du côté des pouvoirs publics : M. le Préfet et son directeur de cabinet, M. Lambert ; M. le Maire, son chef de cabinet, M. Boissard, et M. Jullian, adjoint délégué à la Culture ; M. Baumet, président du Conseil Général, M. Jacques Martin, directeur du Comité culturel du Conseil général ; Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat, et Me Edgar Tailhades, sénateur, président du Conseil Régional... et, en même temps, un des membres de l'Académie que son Président remercie ensuite.

M. Larmat insiste tout particulièrement sur l'immensité de la tâche accomplie, avec une vigilance, un dévouement et une efficacité constants, par notre Secrétaire perpétuel, M. Hugues.

Il met ensuite à l'honneur M. Durand et M. Blanc, trésorier, qui ont effectué un travail matériel considérable, d'autant plus méritoire qu'il était obscur.

Il félicite ensuite M. Debant, auteur de la brochure consacrée à *L'Académie de Nîmes en 1982* ; M. le docteur Drouot, M. Lassalle et Mme Lassalle, correspondant de l'Académie, pour la réalisation de l'exposition du Musée des Beaux-Arts et la rédaction de son guide historique et descriptif ; M. Lheureux et M. Vielzeuf qui ont fait connaître au public, par la presse et par la radio, l'existence et le déroulement des diverses manifestations.

Il remercie enfin tous les membres de la Commission du Tricentenaire qui ont assisté pendant des mois le Secrétaire perpétuel dans la préparation des cérémonies, les anciens présidents qui se sont souvent joints à eux et... les « futurs présidents » qui ont contribué, pour leur part, à l'accueil des invités.

L'Académie a reçu une lettre de remerciements de Mme Frédérique Hébrard, élue dernièrement membre honoraire.

Ont été offerts à la Compagnie :

Roxane, *Nîmes dans son miroir*, 1981-1982, Nîmes, 1982 ;  
Duc de Castries, *Histoire des Régences*, Paris, 1982 ;

Académie des Jeux floraux, *Célébration du 650<sup>e</sup> anniversaire de la fondation des Jeux floraux*, Toulouse, 1974.

M. Félix Villeneuve lit une communication intitulée : *Les manipulations génétiques*.

Aujourd'hui la Biologie reprend dans une certaine mesure le rôle que tenait la Physique dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. A l'année 1905, date de la première découverte d'Einstein, correspond la date, moins connue, mais aussi importante de 1954 qui est celle de la découverte par Watson et Crick de la structure de la molécule de l'ADN, et du code génétique. En un quart de siècle d'existence la Biologie moléculaire a acquis la notoriété qui était celle de la nouvelle Physique dans les années 1930. Aussi la Biologie va devenir la science qui risque de bouleverser dans un proche avenir les conditions mêmes de notre existence.

Dans le public on sait déjà maintenant que toutes les particularités des espèces vivantes sont commandées par les gènes, sortes de programmeurs déterminant par exemple : la couleur de la peau ou des yeux, l'intelligence, la beauté, etc. Les qualités mais aussi les défauts se transmettent d'une génération à l'autre par les gènes. On envisage maintenant la portée de ce fonctionnement et les possibilités inouïes que donnerait leur contrôle. Ces possibilités seront positives ou négatives selon l'usage qu'on en fera mais aussi plus menaçantes encore si l'Homme, éternel apprenti sorcier, parvient à se substituer à la nature en créant des gènes nouveaux qui pourraient fabriquer alors des génies ou des monstres.

Au début des années 1970 la Biologie devait faire un nouveau pas en avant, celui-là même qui permet à beaucoup de parler aujourd'hui d'une ère nouvelle.

Avant cette date les chercheurs savaient déjà que le code génétique renferme l'information servant à l'organisme vivant, Bactérie ou Cellule, pour fabriquer telle substance. Par la suite ils ont appris à contrôler cette activité

d'abord en utilisant des bactéries, en leur apprenant à réaliser des synthèses de substances qu'elles ne savaient pas normalement faire et cela en modifiant leur hérédité, en incluant dans leur bagage génétique les instructions nécessaires à la fabrication de ce nouveau produit.

Des équipes américaines, anglaises et françaises notamment ont ainsi pu ordonner à des Bactéries communes du type *Escherichia coli* ou *Bacillus subtilis* de synthétiser certaines substances telles que l'insuline ou l'ovalbumine par exemple. Cette opération est baptisée : génie génétique, recombinaison génétique ou plus souvent encore manipulation génétique.

Il faut rappeler que par utilisation des microorganismes, comme les Levures de fermentation par exemple, on fabriquait déjà depuis longtemps le pain, le vin ou le fromage ainsi que plus récemment les antibiotiques et les vitamines.

Mais depuis la Microbiologie a fait des progrès foudroyants, la génétique permettant déjà de domestiquer les microbes et de les programmer. Avec les manipulations génétiques on peut intervenir au cœur même du patrimoine génétique de ces microorganismes et y intégrer des gènes porteurs d'une fonction nouvelle.

Dans le passé l'Homme a employé des esclaves puis la vapeur et l'électricité sont venues les remplacer ; aujourd'hui ce sont les microbes qui viennent à notre aide. Ils vont fabriquer pour nous des aliments, des médicaments, des produits rares ; en les associant à des plantes on pourra se passer d'engrais. C'est une révolution et le commencement d'une ère nouvelle.

En l'an 2000 le Monde comptera vraisemblablement sept milliards d'habitants et les Economistes prévoient la possibilité de famines, sauf cependant si se réalisent les espoirs mis dans la Bioindustrie et développés dans un rapport pressant remis par l'Institut Pasteur à l'Elysée. En un mot, il s'agit de mettre les microbes au travail ; ils sont en effet capables de se reproduire à une vitesse prodigieuse et leurs

possibilités de production sont immenses : nourriture, médicaments, carburants, etc.

Cependant ce n'est pas d'hier que certains aspects de la Biologie et de la Médecine ont pu éveiller aussi de l'inquiétude. Qu'est-il donc apparu de si neuf pour la justifier aujourd'hui de nouveau ? La réponse est simple : ce sont certains aspects des manipulations génétiques. Cette intervention directe sur le programme génétique des espèces vivantes suscite d'abord chez les biologistes puis dans de plus larges secteurs de l'opinion les plus vives alarmes. Le plus grave de tous les problèmes créés par la recherche biologique réside dans le fait qu'avant peu l'Homme pourra peut être intervenir dans le processus de l'hérédité afin de modifier la structure génétique de sa propre espèce.

Il est sûr que les utilisations diverses actuellement envisagées par les membres des communautés universitaires, industrielles et gouvernementales transformeraient fondamentalement nos vies si on laissait développer ces techniques qui permettent de modifier de façon irréversible les organismes vivants y compris les êtres humains.

Mais il existe encore la possibilité de dire non à ceux qui voudraient jouer les apprentis sorciers en traitant les êtres vivants comme s'ils n'étaient rien d'autre que des agencements chimiques que l'on peut manipuler et transformer pour atteindre un objectif plus ou moins problématique de perfection ; mais pour dire non il ne reste plus beaucoup de temps.

Qu'il soit désirable d'améliorer le matériel humain voilà longtemps qu'on l'a reconnu et c'est aussi depuis longtemps qu'on craint de le voir se détériorer. Platon suggérait déjà un programme d'eugénisme puisqu'on lui attribue ces propos : « De la même manière si nous tenons à empêcher la race humaine de dégénérer nous devons prendre soin d'encourager l'union des meilleurs spécimens des deux sexes et de raréfier celle des pires. »

Ce qui intéresse actuellement les biologistes c'est la

perspective de pouvoir insérer des gènes dans le matériel génétique humain comme s'il nous était possible de dire par exemple : « Je souhaite que mon fils soit exactement comme moi sauf qu'il devrait avoir de meilleures dents et des cheveux noirs ».

Des termes tels que : chirurgie des gènes, insertion de gènes, apparaissent maintenant dans les communications scientifiques. Des références aux manipulations génétiques deviennent courantes. C'est là la perspective la plus étonnante suggérée jusqu'à présent par la science.

La reproduction sexuelle traditionnelle a relativement bien fonctionné depuis des millions d'années mais d'après les généticiens elle n'est pas efficiente au vrai sens du terme ; les couples ne peuvent pas encore choisir le sexe de leurs enfants, ils ne peuvent pas affirmer non plus que leur progéniture aura telle ou telle qualité génétique. Avec l'ingénierie génétique les choses doivent être améliorées : c'est le principe même de la révolution biologique.

Dans le domaine médical, par l'utilisation des manipulations génétiques, on pourra produire par exemple des hormones obtenues habituellement à grand prix par des synthèses très difficiles ou des processus délicats d'extraction à partir d'organes d'origine animale ou humaine. On peut aussi envisager, au lieu d'administrer un médicament à un malade, d'implanter dans sa flore intestinale une colonie de Bactéries génétiquement manipulées capables de fabriquer sur place la substance nécessaire.

La plupart des chercheurs sont d'accord pour dire que le diabète sera soigné en premier. De nouveaux gènes seront injectés dans les cellules et les diabétiques produiront leur propre insuline sans avoir désormais besoin de leur piqûre quotidienne.

Par l'utilisation des microbes génétiquement manipulés on pourra aussi fabriquer des vaccins. Si on y arrive par l'utilisation des Bactéries la fabrication sera évidemment plus économique.

Le procédé de recombinaison génétique sera surtout très utile dans les cas où on ne sait pas multiplier le virus in-vitro ou le cultiver sur cellules ou sur œufs embryonnaires. Ainsi on ne sait pas encore cultiver le virus de l'hépatite, jusqu'à présent dans ce cas précis on prélève du sang de personne porteuse de ce virus afin de l'extraire pour préparer le vaccin. Grâce à la recombinaison génétique on va essayer de multiplier ce virus pour pouvoir vacciner les gens.

Actuellement on parle beaucoup de l'interféron découvert en 1957 par l'Anglais Isaac comme d'un médicament miracle surtout pour le traitement du cancer. L'interféron est une substance d'origine biologique normalement produite par les cellules de l'organisme et particulièrement par les globules blancs du sang lorsqu'ils sont soumis à une agression virale ; il n'est produit qu'en très petite quantité et de plus seul l'interféron humain peut agir sur l'Homme. De sorte que l'interféron reste jusqu'à maintenant un produit extrêmement rare donc très cher. Il faut 3.000 litres de sang humain pour en obtenir 1 milligramme et il revient à plusieurs millions le gramme ce qui ralentit considérablement son expérimentation.

Cependant le grand intérêt de l'interféron est qu'il a une action diversifiée : d'abord il bloque la multiplication des cellules donc une injection d'interféron pourrait ralentir la croissance d'une tumeur ; ensuite il a une action antivirale et on sait que certaines tumeurs humaines pourraient être dues à une intervention de virus.

Or un chercheur suisse, le docteur Weissmann vient de mettre au point un procédé qui risque de faire de l'interféron un produit aussi banal que l'aspirine, en utilisant le procédé qui permet de faire produire une substance donnée par une Bactérie en introduisant dans celle-ci le gène humain responsable de la synthèse de l'interféron. En partant de globules blancs primitivement infectés par un virus le docteur Weissmann a donc isolé le gène qui ordonnait à ces

cellules de produire l'interféron ; puis il a greffé ce gène sur la Bactérie *Escherichia coli* qui se met à produire l'interféron à la chaîne ; l'interféron ainsi obtenu ne coûtera plus que quelques francs le gramme.

La chirurgie génétique va donc selon toute vraisemblance être utilisée par le corps médical.

Chacun de nous porte une charge génétique d'environ 3 à 8 gènes récessifs défectueux et il existe chez l'Homme plus de 2.000 troubles pathologiques dus à des défauts génétiques. A première vue ce type de statistiques représente un argument massue en faveur de la chirurgie génétique.

Donc dans le domaine de la médecine humaine l'ADN recombiné peut un jour devenir un remède universel qui apportera les avantages les plus bénéfiques à l'Humanité et constituera une ère nouvelle depuis la découverte et l'application des antibiotiques.

Certes nous avons vu que la technique de l'ADN recombiné, qui en est encore dans sa phase d'expérimentation, apporterait beaucoup de changements et d'avantages. On envisage, nous l'avons vu, toute une gamme d'applications qui devraient résoudre toutes sortes de problèmes médicaux et sociaux : synthèses de substances variées telles que les antibiotiques, les hormones, les enzymes, fabrication de substances nutritives telles que les protéines permettant d'obtenir pour tous une nourriture plus riche et de qualité supérieure, etc.

Mais le viol de la nature n'est pas sans dangers. Une Bactérie manipulée pourrait fort bien se trouver dotée par le hasard ou par la volonté du manipulateur d'un grand pouvoir pathogène, par exemple si la modification de son bagage génétique la rendait capable de sécréter une toxine dangereuse, éventuellement inconnue.

A quoi les partisans de l'ingénierie génétique répondent que notamment au cours de la fabrication des vaccins de nombreux laboratoires manipulent quotidiennement des Bac-

téries ou des Virus qui peuvent être mortels pour l'Homme mais qui n'ont jamais provoqué de catastrophes.

Autre danger : le risque de déséquilibre écologique que ferait courir une nouvelle espèce de Bactérie ou de plante capable par des propriétés particulières de se développer très rapidement aux dépens des espèces préexistantes.

Là encore les défenseurs du génie génétique invoquent la nature en relevant que ce sont justement les mutations, phénomènes génétiques qui sont à l'origine des espèces nouvelles et de l'évolution ; tout le secret de cette évolution réside dans l'aptitude de l'ADN à se modifier. C'est grâce à cela que la vie a pu évoluer et de proche en proche créer des formes supérieures d'organisation.

Ces réponses cependant ne sont pas entièrement satisfaisantes et on peut par exemple établir un parallèle inquiétant avec les changements provoqués chez certaines espèces de microorganismes par l'usage immodéré d'antibiotiques qui a pu conduire à l'apparition de souches résistantes à tous les antibiotiques connus.

Cependant danger ou pas ce serait bien la première fois dans l'Histoire de la Science que l'Homme déciderait, en renonçant totalement aux nouvelles techniques de la Biologie moderne, d'arrêter le progrès en se privant de possibilités étonnantes.

Des observateurs critiques rappellent cependant qu'en 1950 des modifications génétiques furent pratiquées sur des variétés de blé pour créer une variété de super blé capable d'amener des récoltes sensationnelles, lorsqu'un nouveau virus de maladie frappa ces champs les cultivateurs s'aperçurent que leur nouveau blé était trop fragile pour résister et en deux ans la récolte entière fut entièrement détruite.

Les chimères d'ADN peuvent aussi cacher un danger obscur et profond, un mal qui peut être aussi très périlleux pour l'Humanité. En associant les gènes de deux espèces différentes les scientifiques créent de nouvelles formes de vie dont ils ne peuvent connaître à l'avance les propriétés.

Une fois que les deux sortes d'ADN sont associées la chimère ainsi réalisée est placée à l'intérieur d'une cellule mère, habituellement la Bactérie *Escherichia coli* où elle procède immédiatement à sa propre reproduction ; cette Bactérie loge communément nous l'avons vu dans l'intestin de l'Homme. Et c'est alors que se pose le problème suivant : une utilisation de l'ADN recombiné pourrait à la longue avoir des répercussions graves, certaines infections pouvant ne pas avoir de symptômes immédiats.

Il pourrait aussi se passer des années avant que les effets nuisibles d'une tumeur causée par un Virus créé en laboratoire ne se manifeste ; il en résulterait une sorte de bombe biologique à retardement n'attendant que de pouvoir se déclencher.

Il est possible aussi qu'une combinaison mortelle de gènes soit placée accidentellement dans un microorganisme qui se mettrait alors à reproduire sans fin cette maladie créée par l'Homme ; si une telle forme de vie nouvelle devait quitter le laboratoire un fléau sans précédent pourrait se propager.

Aussi de nombreux scientifiques sont inquiets et pensent que l'ADN recombiné pourrait très bien être la technique la plus dangereuse de toute l'histoire de la Biologie ; certains même vont jusqu'à penser que la guerre bactériologique, les gaz neurotoxiques seraient moins menaçants pour l'existence humaine que l'ADN recombiné.

La création même d'une nouvelle forme de vie totalement inconnue est dangereuse car une fois libérée elle ne pourra plus être maîtrisée et ses effets seraient irréversibles. Un savant prix Nobel lance ce cri d'alarme : « Cette nouvelle technique stupéfiante représente pour notre société des problèmes sans précédents, non seulement dans l'histoire de la Science mais pour celle de toute la vie sur la Terre. Il ne faut qu'un seul accident pour mettre en danger l'avenir de l'Humanité ».

La révolution biologique avec la capacité qu'elle a de

fabriquer et de modifier l'information génétique peut disposer de l'avenir de l'évolution. Aucune forme de vie ne peut échapper à cette technique. Nous sommes arrivés à ce point où les manipulations génétiques rendent accessibles tous les gènes développés dans les diverses branches d'évolution à travers toute l'histoire de la vie pour les réordonner comme nous le jugerons bon.

Certains pensent que la technologie génétique comme les autres sciences est en fait neutre et qu'elle est le bien ou le mal selon celui qui la contrôle ou les objectifs qu'elle vise.

Dans notre société l'ingénierie génétique est favorisée par les puissances économiques qui voient en elle le moyen de produire des profits plus élevés ; mais elle peut servir tout aussi bien n'importe quelle classe dominante qui chercherait à étendre son pouvoir sur les populations. Aussi quelles que soient les sociétés qui utilisent cette technologie, ou que la manière de s'en servir puisse différer d'un pays à l'autre le résultat final sera le même. Il semble à peu près certain que cette puissance nouvelle créée par la biologie sera réservée à un groupe de personnes averties, compétentes et privilégiées ; c'est un processus anti-démocratique peut être regrettable mais c'est ainsi semble-t-il que les choses se passeront. Donc dans tous les systèmes sociaux les manipulations génétiques mettront au service des élites dirigeantes une technologie beaucoup plus perfectionnée que n'importe quels systèmes de communication ou d'armement.

Tandis que les milieux scientifiques sont déjà profondément divisés au sujet du dilemme d'ordre social, éthique et politique que soulève cette nouvelle technique les observateurs profanes mettent de plus en plus en question la façon de l'utiliser, de modifier la vie humaine telle que nous la connaissons.

En tant qu'instrument du génie génétique l'ADN recombiné donnera la possibilité d'aller au-delà de nous-mêmes

sur l'échelle de l'évolution. « L'Homme — celui qui fabrique » deviendra un jour « l'Homme qui est fabriqué ».

Enfin pour en terminer avec cette intervention sur la vie rappelons les principaux passages du rapport remis au Président de la République par François Gros, François Jacob et Pierre Royer et intitulé : *Sciences de la vie et société*.

Dans ce rapport trois notions clefs ont été mises en lumière :

La première c'est l'*unité du monde vivant* et la parenté de toutes les espèces. Tous les êtres vivants du plus humble au plus orgueilleux sont formés des mêmes matériaux ; tous fonctionnent selon les mêmes principes : le code génétique est universel.

La deuxième notion c'est l'*interdépendance des éléments de la biosphère*. D'où l'importance des mécanismes encore mal connus qui maintiennent en équilibre cet immense système. Les grands équilibres écologiques constituent en réalité les conditions même de possibilité de notre vie. Toute l'histoire de la Terre laisse à penser qu'ils sont fragiles et qu'il ne faut pas trop jouer avec eux.

La troisième notion c'est l'*importance de la diversité* dans le monde vivant, diversité des espèces, diversité des individus. C'est par la diversification des individus, par leur divergence progressive que se sont formées les espèces. C'est en se diversifiant à l'extrême que la vie a occupé toute notre planète, elle a envahi tous les recoins, toutes les niches écologiques possibles. C'est tout un jeu subtil de dispositifs génétiques qui concourent à cette diversification ; le principal est la sexualité, véritable machine à faire du différent, qui rend chaque organisme unique et chaque individu différent des autres.

Cette prodigieuse diversité est à la fois le résultat et le moteur de l'évolution biologique. Pour l'espèce humaine en particulier elle constitue un atout considérable. C'est cette immense variété d'aptitudes physiques et mentales qui

confèrent aux populations humaines leur plasticité et leur faculté de répondre aux changements du milieu, qui leur donne leur potentiel d'adaptation et de création.

Une population composée d'individus génétiquement très semblables se trouverait à la merci d'un accident ; épidémie ou changement brusque dans les conditions de vie.

Tout effort visant à homogénéiser les propriétés biologiques des individus, soit en voulant les améliorer par l'eugénisme, soit en cherchant à valoriser une seule qualité comme l'aptitude aux mathématiques ou à la course à pied par exemple serait biologiquement néfaste et socialement absurde.

Pour le groupe et pour l'espèce ce qui donne à un individu sa valeur génétique ce n'est pas la qualité propre de ses gènes c'est qu'il est unique, c'est qu'il n'a pas la même collection de gènes que les autres. Le succès de l'espèce humaine est due notamment à cette diversité biologique. Il faut donc la préserver soigneusement. C'est dire l'importance du respect de l'autre et des différences dans la vie sociale. D'autant que la diversité culturelle qui a joué dans le développement de l'Humanité un rôle aussi important que la diversité génétique se trouve aujourd'hui menacée par le modèle qu'impose la civilisation et la vie actuelle.

Après le débat habituel la séance est levée à 18 h 45.

### SEANCE DU 4 JUIN 1982

La séance s'est tenue, non dans l'hôtel de l'Académie, 16 rue Dorée, mais dans un des salons de l'hôtel Davé, rue Fénelon, conformément au vœu de M. Jules Davé, magistrat honoraire, membre résidant, décédé en juin 1980, qui a légué cet immeuble à l'Académie en exprimant le souhait que celle-ci y tienne chaque année au moins une séance.

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Maurice Ali-ger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, membres résidants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. le professeur Jean Brunel, M. Henri Seston, M. Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Lucien Frainaud, M. Aimé Vielzeuf, M. André

Modeste, M. l'abbé René André, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Président évoque le souvenir du très regretté M. Jules Davé, et l'Assemblée décide qu'une plaque commémorative, pour honorer cet insigne bienfaiteur de la Compagnie, sera apposée dans la présente salle de séance.

La ville de Nîmes a accordé à l'Académie en plus de la subvention normale de fonctionnement d'un montant de 4.000 francs, une subvention exceptionnelle supplémentaire de 2.000 francs au titre de l'année 1982.

De même, le Conseil Général du Gard a ajouté à sa subvention annuelle habituelle de 3.000 francs, une somme de 6.000 francs en raison des fêtes du Tricentenaire.

M. Roger Gaillard, correspondant, lit une communication intitulée : *Les débuts de la corrida à Nîmes : El Tato dans notre amphithéâtre en 1863.*

En voici le résumé :

Après avoir rappelé les principales évocations de ces deux corridas (celle d'Adolphe Pieyre dans le tome II de son *Histoire de la Ville de Nîmes*, en 1886 ; celle parue dans le journal toulousain *Le Toril*, en 1924 ; celle de M. Dupuy dans l'*Histoire Taurine de la Ville de Nîmes*, en 1977), Monsieur Gaillard précise que c'est pour présenter quelques documents inédits qu'il aborde, à son tour le même sujet. Des lettres, brouillons de lettres, télégrammes... conservés à l'époque par le Président de la Commission des Fêtes, l'adjoint au maire, M. Landry Martin, permettent, en effet, de suivre, pour ainsi dire pas à pas, les péripéties qui présidèrent à la préparation de ces spectacles.

Ce fut à l'occasion de la tenue à Nîmes du Grand Concours régional agricole que la municipalité Paradan

décide d'adjoindre, aux nombreuses manifestations prévues, deux courses de taureaux dites à l'espagnole. Ayant encore en mémoire le cuisant échec du 12 juin 1853 (date à laquelle une première tentative de corrida avait dû être interrompue au deuxième taureau, littéralement massacré par l'« espada » et retiré encore vivant de l'arène sous les huées de la foule), les membres de la Commission, voulant mettre le plus de chances de leur côté, décidèrent, d'entrée, de faire appel à un toréador ayant fait ses preuves, en l'occurrence Cucharès ou son gendre El Tato, voire les deux. Des conseils furent sagement demandés au Maire de Bayonne (ville dans laquelle les corridas se déroulaient déjà depuis plus de dix ans), mais on ne prêta pas assez d'attention à une remarque de celui-ci qui déclarait que sa ville n'avait jamais donné *elle-même* ce genre de courses, qu'elle avait toujours traité avec des entrepreneurs à cause « des connaissances et des relations spéciales qu'exigent l'organisation et la Conduite de ces fêtes ». Au contraire, les membres de la Commission s'obstinèrent à vouloir traiter directement avec les toréadors. On écrivit à l'Ambassadeur de France à Madrid, au Consul de Séville, ville dans laquelle les deux toréadors pressentis faisaient un assez long séjour ; on envoya en Espagne un délégué, un certain Monsieur Barre, homme fort consciencieux, qui, malgré les obstacles rencontrés, s'efforça, jusqu'au bout, de remplir sa mission au mieux des intérêts de notre ville. Malheureusement, l'affaire traîna en longueur et quand, à *un mois des festivités*, on apprit qu'El Tato demandait 42.105 F pour les deux corridas envisagées, ce fut la panique au sein de la Commission des Fêtes, laquelle finit par tomber sous la coupe d'un entrepreneur de spectacles, à la moralité pour le moins douteuse, le sieur Garcia-Pagès, dont les bureaux se trouvaient à Marseille, 85 A, rue Paradis. Ce dernier se faisait fort d'organiser les deux corridas projetées pour 30.000 F (plafond que s'était fixé la ville de Nîmes) avec El Tato comme vedette et des taureaux espagnols... Ces taureaux (comme on pouvait le

craindre, vu le prix accepté) n'arrivèrent jamais et l'on dut se rabattre, au dernier moment, sur des taureaux camarguais fournis par les frères Coulomb, manadiers à Aigues-Mortes.

Une tentative faite par la S.P.A. pour faire interdire ces mises à mort n'eut aucun résultat. Les autorités gouvernementales, pensant probablement être agréables à l'impératrice Eugénie, laissaient peu à peu les corridas s'infiltrer dans le midi de la France. Le Préfet du Gard, Monsieur Dulimbert, assista même à celle du 10 mai.

Les comptes rendus de ces corridas parurent dans *Le Courrier du Gard* sous la signature du journaliste Ernest Roussel. Ils font aujourd'hui sourire aficionados et revisteros par leur caractère plus littéraire que technique. Ils n'en restent pas moins fort précieux car ils constituent l'unique témoignage sur ce qui se déroula ces jours-là dans nos arènes.

La presse parisienne fit écho à la presse régionale. Des journaux comme *L'Illustration* et *Le Monde illustré* joignirent à leurs commentaires des gravures réalisées d'après des croquis de MM. Sales et Jouven. Il y eut un déficit financier mais finalement bien faible si on le compare avec le déficit concernant l'ensemble des festivités. On peut donc valablement penser que cette seconde tentative d'introduire les corridas à Nîmes fut un succès.

Ce bref résumé, s'il nous permet d'avoir une idée sur ce que fut l'organisation de ces courses, ne rend, bien entendu, qu'imparfaitement compte de la richesse des documents utilisés. Tout serait à reproduire : les offres de services faites par des toréadors comme Basilio Gonzalès, El Relojero, le Mato ; la lettre du Président de la S.P.A. au Maire de Nîmes et la riposte de ce dernier ; le contrat passé entre les frères Coulomb et la Ville de Nîmes ; le rapport du Commissaire de Police de Marseille sur le Sieur Garcia..., ce qui est impossible à faire ici.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

*SEANCE DU 7 JUIN 1982*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le colonel Xavier de Balincourt, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. l'abbé René André, M. Robert Debant, M. le docteur Jean Lauret, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Bernard Dalle, correspondant.

Sont excusés : M. le pasteur Elie Lauriol, M. Henri Seston, M. le professeur Jean Brunel, M. Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. Pierre Hugues, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Félix Villeneuve, M. André Modeste, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. le chanoine Raymond Marchand, M. Joachim Durand, M. Pierre Abauzit.

A cause de l'absence du Secrétaire perpétuel, excusé pour raison de santé, le secrétariat de la séance est assuré par M. le docteur Edouard Drouot.

De 15 h 30 à 17 heures, l'Académie avait visité au Musée des Beaux-Arts l'exposition du Tricentenaire sous la conduite de Mme Christiane Lassalle et de M. le docteur Edouard Drouot.

M. le général Pierre-Henri Cothias lit une communication intitulée : *1943-1944 : Vers Rome et Florence avec les Marocains.*

En voici le résumé :

Un combattant, acteur ou témoin de la reconstitution de nos forces au Maroc en 1941-43 et des opérations du Corps expéditionnaire français en Italie en 1943-44, relate la longue marche qui devait le conduire de Casablanca en novembre 1942 jusque devant Florence l'été 1944.

C'est d'abord pour préciser comment quelques chefs trop zélés ont pu, le 8 novembre 1942, amener nos unités, au nom de la discipline, à s'opposer au débarquement américain. Ces unités ne souhaitaient rien tant, en effet, avant comme après cet événement, que reprendre les hostilités contre le Reich après avoir été rééquipées précisément par les Etats-Unis. Et elles l'ont montré. Ne partaient-elles pas immédiatement et avant tout réarmement en Tunisie où la Wehrmacht avait pris pied pour soutenir l'Africa-Corps en retraite d'El Alamein et, après rééquipement, en septembre 1943, pour libérer la Corse, enfin, à partir de décembre en Italie méridionale pour former principalement le Corps français de Juin mis à la disposition de la V<sup>e</sup> Armée américaine de Clark ?

L'essentiel de ces souvenirs a trait aux opérations alliées sur ce dernier front contre les armées allemandes de Kesselring.

Nos alliés progressaient depuis le début septembre 1943 de part et d'autre de l'Apennin, V<sup>e</sup> Armée américaine sur le versant tyrrhénien depuis Salerne, VIII<sup>e</sup> Armée britannique sur le versant adriatique depuis Tarente et Foggia.

Mais dans la région l'automne est pluvieux, l'hiver précoce. Passé Naples, le 1<sup>er</sup> octobre, la V<sup>e</sup> Armée n'avancait plus.

Ces souvenirs racontent la relève du 6<sup>e</sup> Corps américain destiné à un débarquement sur les arrières ennemis à Anzio par la 2<sup>e</sup> Division marocaine et la 3<sup>e</sup> Division d'Algérie, premières arrivées de nos forces et aux rudes engagements de celles-ci en décembre-janvier dans les Abruzzes entre V<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> Armées. Nous faisons jusqu'au Haut-Rapido une avance de trente kilomètres ! Toute la V<sup>e</sup> Armée pouvait venir s'aligner sur les cours du Rapido et du Garigliano (appellation du Rapido à partir du confluent du Liri), avancées de la ligne Gustav de résistance ennemie. Puis les vaines attaques frontales des Anglo-américains, pendant quatre mois, de Cassino sur la route de Rome engageant leurs prestiges nationaux, le piétinement du 6<sup>e</sup> Corps américain dans sa tête de pont d'Anzio, l'approbation enfin, le 4 avril, par Alexander, commandant le groupe d'armées du plan de manœuvre de Juin et l'exécution de ce plan par nos quatre divisions ; soit, outre les deux déjà cités, la 1<sup>re</sup> Division française libre et la 4<sup>e</sup> Division marocaine de Montagne à laquelle viendront se joindre, pour former un corps de montagne douze tabors marocains.

Ces souvenirs disent aussi les épreuves de ces quatre Divisions dans la rupture, le 13 mai, du front du Garigliano, mais aussi notre rapide avance, dès le 15, tandis qu'à la VIII<sup>e</sup> Armée le corps polonais s'abîmait à son tour dans les ruines de Cassino, la ruée du corps de montagne en direction de Rome à travers les Monts Aurunci et Leppini et l'enroulement de la droite de Kesselring jusqu'au cours du Liri par les trois autres Divisions, la liaison du 6<sup>e</sup> Corps américains de Velletri vers Albano et Frascati, l'arrivée enfin, après une rapide action aérienne et blindée des corps américains de Velletri vers Albano et Frascati, l'arrivée des franco-américains, le 4 juin, dans Rome ouverte, une de nos Divisions à Tivoli, une autre sur le Tibre en amont de la capitale !

Victoire du Corps français chèrement acquise certes, mais qui, reconnue par nos Alliés et aussi Kesselring attestait la résurrection de notre Armée après sa défaite de 1940. Ce qu'il fallait démontrer... Dans Rome libérée, nos régiments pouvaient inscrire sur leurs drapeaux le nom du Garigliano, certains après ceux de Magenta et Solférino...

Mais il fallait continuer.

Ces souvenirs nous apprennent enfin comment l'ennemi ayant abandonné Rome en déroute s'est, comme d'ordinaire, rapidement ressaisi utilisant tous les obstacles pour se retrancher et ralentir notre poursuite. D'abord en juin aux abords du lac Bolsena, des monts Amiata, du lac Trasimène, de l'Ombrone et de l'Orcia, puis en juillet au nord de Sienne sous les clochers de San Gimignano ou les coteaux du Chianti où la moindre « villa » était fortifiée et piégée et dans la vallée de l'Elsa, affluent de l'Arno où chaque localité devait être réduite de haute lutte. Mais qui, en France, quand se décidait le sort de la guerre en Normandie, pouvait imaginer qu'on pouvait encore mourir en Toscane ?

C'est à Castelfiorentino, à 20 kilomètres devant Florence que, le 22 juillet, les deux dernières Divisions françaises engagées étaient relevées par les néo-zélandais et indiens rescapés de Cassino. Cela en application des décisions de la Conférence de Téhéran (1-12-1943) ayant arrêté un deuxième débarquement en France dans le Midi.

Dans le cadre de ces faits historiques, ces souvenirs nous livrent aussi quelques anecdotes ou réflexions plaisantes ou graves. Les unes et les autres permettent de caractériser la nature des combats et combattants de l'époque.

Le Corps expéditionnaire français en Italie a perdu 6.407 tués, 4.202 disparus, 29.913 blessés. Il a fait 25.000 prisonniers. Recomplété une première fois à Rome, il l'a été une deuxième fois à la fin de sa campagne. Presque tous ses éléments réembarquaient à Tarente, les derniers à Piombino. Tous pour les plages de Provence.

*Nota.* Toute carte d'Italie d'une échelle au plus égale à 1 cm pour 10 km permet, sur les indications du présent résumé, d'identifier sommairement les lieux et directions des principales opérations.

Après le débat habituel, le Président souhaite de bonnes vacances aux membres de la Compagnie et lève la séance à 18 h 45.

---

Achévé d'imprimer le 15 mars 1983

sur les presses de l'imprimerie Bené,  
12, rue Pradier, 30000 Nimes.

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1983.

Le gérant de la publication : Pierre Hugues.

Nouvelle série

N° 85

**BULLETIN  
TRIMESTRIEL  
DES SÉANCES**

DE

**L'ACADEMIE DE NIMES**

◆  
**3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Trimestres 1982**

◆  
**ACADEMIE DE NIMES**

**16, rue Dorée**

**NIMES**

**1983**

**Abonnement annuel : 60,00 F**

**Le N° : 20,00 F**

BUREAU DE L'ACADEMIE

POUR L'ANNEE 1982

*Président d'honneur* : M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire de la République du Gard.

*Président* : M. Jacques Larmat.

*Vice-président* : M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

*Secrétaire perpétuel* : M. Pierre Hugues.

*Secrétaire adjoint* : M. Félix Villeneuve.

*Trésorier* : M. Paul Blanc.

*Trésorier adjoint* : M. Lucien Frainaud.

*Bibliothécaire* : M. l'abbé René André.

*Bibliothécaire adjoint* : M. Victor Lassalle.

*Archiviste* : M. le Dr Edouard Drouot.

*Archiviste adjoint* : M. André Nadal.

---

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63  
Académie de Nimes  
16, rue Dorée - 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes (tél. 67-34-68).

## FAITS ACADEMIQUE

Obsèques de M. le pasteur Elie Lauriol, membre résidant	165
Obsèques de M. le chanoine Raymond Marchand, membre résidant . . . . .	168
Décès de M. Henri Arnaud et de Mme Martin-Guis, correspondants . . . . .	172
M. Joachim Durand est nommé commandeur dans l'ordre des Arts et Lettres . . . . .	172
Lettre M. Jean-Claude Quyet, préfet, commissaire de la République du Gard, nommé préfet, commissaire de la République de l'Oise, à Beauvais . . . . .	172
L'Académie demande à adhérer à l'Office régional de la Culture . . . . .	173
La création d'une Commission des réformes est décidée	173
Projet de restauration de la première volée de l'escalier de l'Hôtel de l'Académie . . . . .	177
Inscription à apposer dans la salle de séances de l'hôtel Davé . . . . .	177
L'Académie d'Arles recevra l'Académie de Nîmes le 19 mars 1983 . . . . .	184
Mariage de M. Michel de Seguin-Cohorn avec Mlle Laurence de Mython . . . . .	184
L'Association philatélique nimoise, les P. et T. et le Tricentenaire de l'Académie . . . . .	184
L'escalier de l'hôtel de l'Académie . . . . .	184
Projet de publication d'une Bibliographie du Gard et du Catalogue de l'exposition Henry Bauquier . . . . .	184
Décès de M. Marcel Gouron, membre honoraire . . . . .	190
Décès de M. Henry Seston, membre résidant . . . . .	198
La séance publique annuelle se tiendra le 30 janvier 1983	200
M. Yvon Pradel, correspondant, est promu officier dans l'ordre des Palmes académiques . . . . .	200

M. André Nicolas, correspondant, est nommé chevalier dans l'ordre des Palmes académiques .....	200
Le Colloque sur Nîmes au temps des Révolutions .....	201
Réformes à l'Académie .....	215

### COMMUNICATIONS

Dr Edouard Drouot : <i>Ponts et bacs en Gardonnenque</i> ..	173
Abbé René André : compte rendu de l'ouvrage de Maguelone, <i>Saint-Gilles aux racines de la Croisade contre les Albigeois</i> , fascicule I, Ferrières, 1982 ...	177
Pierre Couëtard : <i>L'explorateur nimois Paul Soleillet : du Sénégal à Obock</i> .....	179
Alice Fermaud : <i>Dante, sa vie et ses œuvres mineures</i> .	184
André Nadal : <i>Les Calculateurs prodiges</i> .....	187
Maurice Aliger: compte rendu de l'ouvrage de M. Pierre Chareyre, <i>Aimargues au temps des guerres de religion (1584-1635)</i> . .....	191
Jean-Charles Lheureux : <i>A propos des origines d'une librairie nimoise... le colportage des écrits sous le Second Empire</i> . .....	196
Abbé René André : <i>Un village cévenol, Saint-Victor-de-Malcap, pendant la Révolution</i> .....	201

### HOMMAGES

Jean Raoux, <i>Mon temps à bout de bras</i> , 1982 .....	172
Joachim Durand, <i>Littérature et politique mêlées</i> , Nîmes, 1982 . .....	173
Pierre Chareyre, <i>Aimargues au temps des guerres de religion</i> , 1978 . .....	173
Maurice Aliger, <i>Le Moyen Age en Vaunage</i> , Nîmes, 1982	177
André Vinas, <i>Paul Pugnaud</i> , Paris, 1982 .....	184
<i>Images d'hier, hommes d'aujourd'hui : Tresques, Tresques</i> , 1982 . .....	191

## OBSEQUES

DE M. LE PASTEUR ELIE LAURIOL

*chevalier de la Légion d'honneur*

*membre résidant*

*ancien vice-président*

6 août 1982

Les obsèques de M. le pasteur Elie Lauriol, chevalier de la Légion d'honneur, membre résidant, ancien vice-président, décédé le 4 août, ont été célébrées le 6 août 1982, dans la chapelle du cimetière protestant de Nîmes.

A l'issue de la cérémonie, à laquelle assistait la plupart des académiciens présents à Nîmes, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, vice-président, représentant M. Jacques Larmat, président, a adressé au regretté disparu le dernier adieu de l'Académie.

Il s'est exprimé ainsi :

Notre Académie perd aujourd'hui un de ses membres qu'elle avait tenu à honorer et qui l'honorait lui-même par son talent et sa vaste culture.

Il avait reçu les dons d'une rare éloquence. Il était né orateur et n'ayant aucun égard pour les satisfactions matérielles que ce don de la Providence aurait pu lui procurer, il avait consacré au service de Dieu et de sa foi ce que Dieu lui avait donné.

Ses talents lui avaient valu tant de notoriété, que peu de temps après avoir été convié à siéger dans notre Académie, nous fûmes privés de son assiduité par son appel à l'Oratoire de Paris que lui avait valu le prestige de sa parole.

Quand il revint parmi nous, comme membre résidant, il devait manifester dans une communication littéraire le fondement de sa vaste culture, dont par la suite (et c'était pour nous un regret) l'âge devait raréfier les expressions.

Mais pour tous ceux qui avons eu l'occasion et le plaisir de l'approcher au cours des relations d'excellentes courtoisies dont s'inspire notre Académie, il laissera le souvenir d'une exceptionnelle personnalité.

Bien que toutes ses pensées aient été toujours inspirées de sa foi évangélique, il n'était pas resté étranger à l'évolution de son époque qui lui faisait présager la fin d'une civilisation et l'éclosion d'une nouvelle après bien des épreuves.

Il avait partagé les espérances de Charles Gide dans la manifestation d'un effort social de solidarité. L'évolution intervenue depuis n'avait fait qu'aviver ce sentimentalisme d'où naissent les convictions, mais elles étaient pour lui inséparables de l'espérance chrétienne.

Il n'a cessé de garder sa foi dans le message évangélique qui oriente l'homme et la Société à laquelle il appartient, vers un idéal de perfection intérieure — souci de civisme sans lequel il n'y a pas d'harmonie sociale —, ni acceptation d'une solidarité envers ses semblables qui est le fruit de la charité.

Il n'a jamais cessé d'espérer de cette longue marche vers une perfection morale à laquelle conduit l'Évangile, même pour ceux qui feignent de l'ignorer. Tel fut le sens de sa vie et le tribut qu'il a voulu apporter à ses espérances.

Telle demeurera pour ceux qui avons eu avec lui l'agrément d'une confrontation de nos convictions, le souvenir que grâce à notre Académie, nous laissera le pasteur Lauriol, indissociable pour nous tous de celui si respecté et estimé

du pasteur Brunel qui fut pendant les dernières années de notre fréquentation académique, son ami dévoué.

Que son Eglise veuille bien accepter notre compassion dans l'épreuve que lui fait subir la perte d'un ministre du culte qui fut prestigieux.

Que sa famille, et en particulier sa veuve si dévouée, veuillent bien accepter l'hommage que nous avons tenu à rendre à sa mémoire et la part que nous prenons à sa douloureuse épreuve.

## OBSEQUES

DE M. LE CHANOINE RAYMOND MARCHAND

Une émouvante obligation m'amène en cet instant et au nom de notre Académie, à adresser un dernier adieu à notre estimé confrère M. le chanoine Raymond Marchand qui l'honorait de son assiduité et de l'apport de son érudition depuis bientôt dix ans.

Je ne puis m'empêcher d'y ajouter l'adieu d'un compatriote puisqu'il était né Aigues-mortais comme moi et qu'il portait en lui le poids de l'atavisme de tous ceux qui nous ont précédé dans ce qui fut cette lagune qu'on appelait « Les Eaux Mortes » où devait s'édifier la Cité royale de saint Louis sur une émergence sablonneuse.

Il en est resté — presque inviolée — cette petite Camargue qui sépare Aigues-Mortes des Saintes-Maries, cénacle où tous les Aigues-Mortais ont puisé l'originalité de leur personnalité. Horizons marins que rien ne limite au regard, si ce n'est au loin les remparts d'Aigues-Mortes, évocateurs d'une chevaleresque épopée de spiritualité.

Pas d'autres bruits que les cris des oiseaux de mer et celui des vagues, souffle de vie éternellement renouvelé.

A l'occasion de fréquentations familiales le chanoine Marchand a connu ces horizons et y avait trouvé sujet de méditation que le désert a toujours inspiré à tant d'âmes portées au mysticisme par la contemplation de la création quand elle se révèle dans sa pureté.

Ils ont marqué sa personnalité, tout comme le poids de

l'atavisme que lui a transmis sa famille, l'une des plus anciennes de chez nous, dont il est le dernier descendant. Il y a derrière nous des générations de pêcheurs, saliniers, chasseurs, vivant de l'étang, de la mer, de la pinède et d'une pauvre agriculture qui n'ont jamais connu l'opulence.

Le chanoine Marchand en avait reçu le don d'humilité qui a inspiré son existence consacrée à la propagation de la foi.

Choyé par une mère enseignante qui le savait de santé fragile, il a reçu d'elle les fondements de la connaissance que devaient inspirer par la suite, de solides études au cours de déplacements familiaux au lycée Saint-Charles à Marseille, chez les Pères Maristes à Toulon, puis au collège Saint-Stanislas à Nîmes, après qu'une douloureuse épreuve lui fit perdre la même année, son père, sa mère tendrement adorée et sa grand-mère.

Près de la Maison Carrée dans notre ville, il trouvait le foyer tutélaire d'une tante, veuve de guerre d'un de ces officiers de 1914 qui ont offert leur vie avec tant d'honneur, Aigues-Mortaise comme son neveu, elle a porté son veuvage et élevé ses enfants avec une admirable dignité, accueillant son neveu dans son ambiance familiale, alors que celui-ci était encore adolescent.

Ces épreuves, l'isolement sentimental qui le privait douloureusement des affections paternelles et maternelles n'ont pas entamé l'élan spirituel de sa vocation pour le service de Dieu puisqu'il devait achever sa formation spirituelle à l'Institut catholique de Paris au Séminaire Saint-Sulpice d'Issy-les-Moulineaux et enfin à celui de notre cité, ce qui devait lui ouvrir le poste de vicaire général du diocèse, qu'il a assuré jusqu'à sa fin.

Telle fut la personnalité de celui qui, à travers les épreuves de la vie et animé d'une haute aspiration spirituelle est toujours resté fils de notre cité aigues-mortaise, fille de la mer et des étangs qui avaient suscité en lui le mysticisme qui entourait sa foi.

Il a illustré notre Compagnie de son assiduité et de communications au cours desquelles se manifestaient sa culture et son humanisme. Nous perdons en lui un confrère dont l'érudition pouvait guider les travaux historiques sur l'architecture médiévale de notre département.

Mais je ne puis m'empêcher d'y ajouter l'éloge qu'il mérite par son esprit de compréhension, d'indulgence et de bonté qu'inspire l'humanisme quand il place au-dessus des passions.

Il y a toujours eu au cours de l'histoire des esprits d'élite qui se sont inspirés de tolérance, l'une des plus nobles vertus, fille de la charité.

Dans cette Académie où dans une atmosphère de courtoisie se mêlent toutes les formes de pensées et où voisinent prêtres du dogme romain et pasteurs, tous apôtres de la recherche d'une pureté évangélique, le chanoine Marchand avec humilité et bonté, demeurera dans notre souvenir l'un de ceux qui ont été les plus inspirés par cette compréhension qui résulte de l'amour du prochain quelle que soit son orientation spirituelle parce qu'il porte toujours en lui le don divin de la création.

Il nous quitte avec la quiétude que lui donnait, par la grâce et la foi, la certitude de la résurrection et des béatitudes éternelles.

Pour notre Académie il demeurera par son esprit de bonté et de charité, l'un de ceux qui l'ont le mieux honorée. Ce souvenir qui naît déjà en ce moment nous laisse profondément attristés et émus par cette séparation.

Que ses petits cousins, ses parents aigues-mortais veuillent agréer nos sentiments de sympathie attristée, que M. l'Archiprêtre de notre Cathédrale veuille bien accepter la part que nous prenons à l'épreuve de cette séparation et Monseigneur l'Evêque, dont il fut le zélé et dévoué collaborateur, veuille bien accueillir l'hommage de notre Compagnie que nous lui présentons dans une communion de tristesse et de regrets.

*SEANCE DU 8 OCTOBRE 1982*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, membres résidants ; M. Roger Gaillard, correspondant ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Lucien Frainaud, M. Claude Escholier, M. Félix Villeneuve, M. André Modeste, M. Michel Grollemund.

Les procès-verbaux des deux précédentes séances sont lus et approuvés.

Une minute de silence est observée à la mémoire de M. le chanoine Raymond Marchand et de M. le pasteur Elie

Lauriol, membres résidants, ainsi que de M. Henri Arnaud et de Mme Martin-Guis, correspondants, tous décédés au cours de l'été.

M. Joachim Durand a été élevé au grade de Commandeur dans l'ordre des Lettres et des Arts.

Le Secrétaire perpétuel ayant adressé, au nom de l'Académie, une lettre de félicitations et d'adieu à M. Jean-Claude Quyllet, préfet, commissaire de la République du département du Gard, président d'honneur de l'Académie, nommé préfet, commissaire de la République du département de l'Oise à Beauvais, celui-ci a répondu par la lettre dont voici le texte :

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Les termes choisis de votre lettre m'ont beaucoup touché ; et je vous en remercie.

Vous savez la considération que je porte à l'Académie de Nîmes, dont l'excellence des travaux, aujourd'hui comme hier, témoigne avec éclat de la toujours vivante tradition culturelle de la cité des Antonins.

J'ai été heureux — et honoré — d'avoir été pendant deux ans votre président d'honneur et tout particulièrement pendant cette année de célébration du Tricentenaire de la Fondation de votre Maison.

Voulez-vous dire, je vous prie, aux membres de l'Académie le vif regret que j'éprouve de m'éloigner d'eux, le réel plaisir que j'ai eu à suivre leurs travaux, la confiance qui est la mienne dans l'avenir de leur prestigieuse Compagnie, enfin mes sentiments d'estime et d'amitié pour chacun.

J'ai beaucoup apprécié, Monsieur le Secrétaire perpétuel, la qualité de nos rapports personnels, et je vous prie de croire, ainsi que le président Larmat, à l'assurance de mes sentiments chaleureux de très fidèle sympathie.

L'Académie a reçu en hommage :

Jean Raoux, *Mon temps à bout de bras*, 1982 ;

Joachim Durand, *Littérature et politique mêlées*, 1982 ;  
Pierre Chareyre, *Aimargues au temps des guerres de religion*, 1978.

M. Victor Lassalle est mandaté pour présenter notre demande d'adhésion à l'Office régional de la Culture.

L'Académie décide la création d'une Commission des réformes, cette Commission présentera des propositions à la Commission des anciens présidents qui, avec son avis, les transmettra à l'Assemblée générale. La première réunion de cette Commission se tiendra le vendredi 15 octobre à 17 heures.

La Compagnie écoute une communication de M. le docteur Edouard Drouot, intitulée : *Ponts et bacs en Gardonnenque*.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle encore, l'absence de certains ponts a contraint les usagers de passer en barque certaines rivières, comme le Gardon. L'auteur retrace un historique des moyens de traversée du Gardon en Gardonnenque. On dénomme ainsi la moyenne vallée du Gardon, en aval d'Anduze et d'Alès, jusqu'à son entrée dans son canyon inférieur à Russan. Plaine fertile mais inondable, la vallée, dans ces parages a bien souvent vu ses ponts et ses routes endommagés par les « gardonades », ces crues subites liées au régime torrentiel de nos rivières méridionales. De ce fait, la longévité des ponts s'y est jusqu'à présent révélée assez médiocre. L'auteur étudie le cas des communes riveraines depuis Lézan jusqu'à Russan.

A Lézan, un pont médiéval a été emporté par la grande crue de 1403. Et il n'a été remplacé qu'en... 1934, soit plus de cinq siècles après le sinistre. Une passerelle de bois avait peut-être duré quelques années. Mais cet expédient avait pris fin en 1910. La plupart du temps, ici comme ailleurs, on a dû se contenter de barques et elles ont rendu d'appréciables services.

Massanes, à quelques kilomètres plus bas était le lieu où la route de Montpellier au Puy, par Sommières et Alès, abordait le Gardon. Là aussi, un bac a permis d'attendre la construction d'un pont de pierre, achevé, après quelques péripéties en 1852.

A Ners-Boucoiran, la crue de 1403 avait aussi détruit le pont construit sans doute au XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle. Un bac a existé avant et longtemps après le pont. Les Etats du Languedoc avaient entrepris en 1788 la construction d'un ouvrage important, dont les fondations sont toujours visibles. Mais la Révolution arrêta les travaux. En 1826, un pont en bois de sapin ne dura que huit ans, jusqu'en 1834. Enfin, en 1840 furent construits les actuels ponts jumelés, routier et ferroviaire qui subirent tout de même de sérieuses avaries en 1958.

Boucoiran ne possède pas de pont traversant le Gardon au droit du village. Il avait encore son bac au début de notre siècle. La construction, à peu de distance, d'un pont à Brignon, le rendit sans objet.

Brignon avait aussi son bac jusqu'à la construction d'un pont en 1904. Mais celui-ci, probablement mal conçu fut emporté en 1907. Enfant du pays, F. Desmons, ancien vice-président du Sénat et membre influent de la franc-maçonnerie, obtint en 1912 la construction de l'ouvrage qui porte son nom et qui fonctionne toujours. Desmons a son monument à l'entrée du bourg de Brignon.

Moussac, un peu en aval possédait aussi un bac lorsqu'un gracieux pont suspendu à péage y fut lancé en 1840. Il est depuis peu interdit à la circulation des voitures. La circulation automobile emprunte à présent un pont ferroviaire désaffecté situé à quelques centaines de mètres au-dessous.

Saint-Chaptes avait au moyen-âge un petit pont dont les ruines modestes avaient été déjà retrouvées et décrites par l'auteur. Il permettait de rejoindre Saint-Genies de Malgoires en traversant le terroir de Massillan ravagé par la crue

de 1403. Ce pont détruit, on revint au passage en barque. En 1755, M. de Baguet, seigneur de Saint-Chaptes avait obtenu le droit de faire percevoir un péage par son batelier. Le mauvais état de l'embarcation « qui fait craindre aux passants un danger évident » suscite des plaintes en 1763 et les Etats de Languedoc chargent Grangent, « directeur des travaux publics de la province » d'établir un rapport en vue de l'établissement d'un pont. Ce projet de 1767 n'eut pas de suite. Le pont actuel, déjà quelque peu étroit, date de 1896. Il fut endommagé en 1913 et ne fut guère remis en état qu'après la guerre de 1914-18.

A Dions, une barque est restée longtemps le seul moyen de passage. Il fut question d'y construire un pont suspendu en 1848. Projet non réalisé. Finalement, ce fut un pont submersible qui fut entrepris et fonctionne toujours, quoiqu'ayant supporté plusieurs fois des dégâts au cours de fortes crues.

Russan, dernier village riverain en Gardonnenque a conservé son bac, au débouché d'une combe parcourue par une voie antique qui desservait au passage l'oppidum de Marbacum. L'actuel pont de Russan est situé à quelques centaines de mètres en aval de cette combe. Il a été mis en service peu avant la guerre de 1914. Il est malheureusement déjà un peu étroit. A noter qu'à partir de Dions et de Russan, le Gardon se perd en été et que son lit peut donc être traversé à pied sec.

En définitive, la totalité des ponts de la Gardonnenque n'a été construite — ou reconstruite — qu'entre 1840 (Ners et Moussac) et 1934 (Lézan). Avant eux et pendant des siècles, le passage à gué ou en barque est resté le seul moyen de traversée du Gardon dans cette région.

Après le débat habituel la séance est levée à 18 h 30.

*SEANCE DU 22 OCTOBRE 1982*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, membres résidants ; M. Bernard Dalle, M. Roger Gaillard, M. Daniel-J. Valade, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Le Président fait part de l'entretien qu'il a eu avec M. Ibert, représentant de l'Association philatélique nimoise.

Cette association a édité une carte représentant la première séance de l'Académie de Nîmes, le 1<sup>er</sup> avril 1682, d'après une gravure de Humblot père et fils ; cette carte portera une flamme temporaire : 1<sup>er</sup> jour sur un timbre de Nîmes (La Maison Carrée 1981). De plus la Direction des Postes a créé une flamme portant le sceau qui était gravé sur les jetons de présence, qui étaient distribués jadis aux académiciens nîmois, et l'inscription « Tricentenaire de l'Académie de Nîmes, 1682-1982 ». Jusqu'à la fin de l'année, tout le courrier posté à Nîmes-Gare sera oblitéré avec cette flamme.

A été offert à l'Académie :

Maurice Aliger, *Le Moyen Age en Vaunage*, Nîmes, 1982.

Il sera soumis à la Commission des anciens présidents :

1<sup>o</sup>) Un projet de restauration de la première volée de l'escalier de l'hôtel de l'Académie ;

2<sup>o</sup>) le texte de l'inscription destinée à être gravée sur la plaque de marbre qui sera apposée dans la salle de séances de l'hôtel Davé.

Le texte proposé est le suivant :

M. Jules Davé, magistrat honoraire (1890-1980), a légué cet immeuble à l'Académie de Nîmes dont il était membre résidant. Conformément au vœu de leur généreux confrère les académiciens nîmois tiendront, chaque année, une séance dans cette salle.

La Commission des « réformes » s'est réunie le 14 octobre, sa prochaine réunion a été fixée au 9 novembre.

En l'absence de M. l'abbé René André, M. André Nadal lit un compte rendu de ce dernier consacré à l'ouvrage de Mme Maguelone : *Saint-Gilles aux racines de la croisade contre les Albigeois*, fascicule I : *Quelques aspects mal connus de son histoire*.

Deux autres fascicules sont annoncés : le premier, sur le comté de Saint-Gilles, le second, sur ses anciens ports.

Le premier fascicule, fruit de longues recherches, se divise en trois parties.

La première est consacrée à la rue de la Juiverie et surtout à la rue des Bonshommes, voisine de l'ancien château des comtes de Toulouse qui portèrent aussi le titre de comtes de Saint-Gilles. Ces *bonshommes* étaient-ils des cathares ? ou plus simplement des *boni homines*, témoins estimés pour leur probité et désignés pour exercer un contrôle, lors d'un jugement, à seule fin d'éviter des abus ? Cette enquête permet à l'auteur d'appréhender un aspect de quelques lois de l'époque et en même temps de la bourgeoisie qui fut, semble-t-il, puissante dans Saint-Gilles.

La deuxième partie est consacrée à l'ancien château comtal. S'étant heurtée dans Saint-Gilles même à une opposition et à des avis négatifs en ce qui concerne ce château, l'auteur avance prudemment mais avec précision quelque citation d'auteur aussi qualifié que le professeur Philippe Wolff, un résultat d'expertise par le professeur Cambouli- ves et surtout des documents d'époque, à savoir cinq bulles de différents papes, condamnant la construction de ce château et promulguées durant le XII<sup>e</sup> siècle. Toujours d'après des documents anciens, Maguelone évoque quelques hôtes et visiteurs célèbres du château dont les vestiges vénérables mériteraient le respect.

Enfin, la plus longue partie de cet ouvrage concerne la richesse ecclésiastique de Saint-Gilles avant la Croisade contre les Albigeois. Deux chapelles et sept églises sont dénombrées à l'intérieur des remparts. Dans cette énumération sont compris le cloître qui abritait une école et l'abbatiale. A l'extérieur des murs, il existait cinq communautés religieuses. L'histoire de l'ermite à la biche est brièvement rappelée avec un essai de mise au point sur l'authenticité du personnage aujourd'hui contestée. Egale- ment contestée, l'origine de la protection du Saint-Siège sur l'abbaye de Saint-Gilles. Maguelone cite comme référence : la *Notitia de servitio monasteriorum*, de 819. Elle rappelle les diffé-

rends qui ont opposé les évêques de Nîmes aux abbés de Saint-Gilles, de 867 environ à 1099. Enfin, elle énumère les possessions de l'abbaye et définit les avantages de la protection pontificale.

L'exactitude, pour Maguelone, réside non seulement dans les documents d'origine, mais dans leur autorité reconnue : en effet, témoignages et documents ne deviennent de l'histoire qu'une fois critiqués, élaborés, interprétés. Or certains documents étaient contestés par des religieux, comme c'est le cas pour le concile de Troyes en 878.

L'auteur s'attache néanmoins plus à la cause de la civilisation du Sud de la France qu'à celle de l'Eglise, et déplore les malheurs causés par la Croisade. Elle déplore aussi la perte des archives de Saint-Gilles, qui furent détruites soit lors d'un vol ou d'un incendie, soit au cours des conflits de la Réforme et de la Révolution de 1789.

Maguelone, chemin faisant, dénonce les agressions dont ont souffert, récemment encore, les vieux édifices, et particulièrement les vestiges de l'ancien château comtal, qu'il serait grand temps de sauver. Le ton dramatique de certains paragraphes, notamment dans la dernière page du livre, a sans doute son excuse dans le profond attachement de Maguelone pour un Saint-Gilles qui fut le foyer d'une authentique civilisation mais que les gens du pays semblent avoir laisser se perdre dans l'indifférence et l'oubli.

On le voit, pour la Saint-Gilloise qu'est Maguelone, l'histoire de sa ville natale a pour corollaire la défense de son patrimoine. Quoi de plus naturel !

On écoute ensuite une communication de M. Pierre Couëtard, correspondant, intitulée : *L'explorateur nimois Paul Soleillet : du Sénégal à Obock.*

En voici le résumé :

Après ses aventures sahariennes à partir de l'Algérie, Soleillet décida en 1878 de recommencer ses explorations à partir du Sénégal en se faisant passer pour « un pauvre mé-

decin chrétien promettant, écrivait-il, au marquis de Valfons, de réussir ou de ne pas revenir ».

Auparavant il donna en France une série de conférences et un chroniqueur des Tablettes d'Alais pouvait en dire : « Nous sommes persuadés qu'un jour, fatigué de notre existence, monotone, sans relief et sans couleur, M. Soleillet s'en ira de nouveau à la garde de Dieu et de son revolver ».

En butte aux tracasseries du général Chanzy à la rivalité d'un autre explorateur, Largeau, il réussira cependant à gagner le Sénégal puis le Niger, soulignant à Ségou-Sikoro le 15 octobre : « Je ne laisse derrière moi que des amis et le sultan de Ségou m'a accueilli on ne peut mieux, a fait saluer *en grande pompe* par ses troupes le drapeau français arboré à l'arrière de ma pirogue et m'a donné un magnifique cadeau ».

En décembre 1880, lors de son second voyage, il décrira malicieusement, à son biographe Jules Gros, le coup de force militaire qui lui fut infligé : « Le moment que doit représenter le dessein est celui où le sergent dit à Soleillet : « Le Commandant a dit : Il faut lui laisser son linge, son tabac et sa cuisine ».

Soleillet répond sans quitter sa pipe ni décroiser ses bras : « C'est bien mon ami ».

Rentré en France, il développera dans des conférences son projet de chemin de fer qui « devait de Médine se rendre au coude nord du Niger en passant par les vallées de Kouniakary et les plaines de Nivro aux environs de Tombouctou ».

La page de l'Afrique occidentale tournée — « Fermez le livre, mais mettez le signet », lui conseillera l'illustre Ferdinand de Lesseps —, l'explorateur, sans ressources, deviendra le 30 juin agent général de la Société française d'Obock avec le commandement d'une expédition sur la côte orientale d'Afrique pour y fonder des comptoirs (Obock et Sagallo) et y créer des relations tant avec les indigènes du littoral qu'avec ceux de l'intérieur du continent.

D'après son journal de voyage il partit de Marseille le 25 décembre 1881 à bord du paquebot *Iraouaddy* des Messageries Maritimes et embarqua à Port-Saïd à bord de l'Obock. Soleillet se trouvera bientôt mal et confiera le 8 janvier : « Je suis toujours très las, cela n'a rien d'étonnant, je me sens ainsi depuis décembre 1879, c'est le résultat de ce que j'ai eu à souffrir au Sénégal d'une part, et d'autre part de l'immense chagrin que j'ai eu en France ; heureusement que j'ai eu un rayon de bonheur, une *consolation*, une *espérance*, si elle était déçue, la vie ne serait plus rien pour moi ».

Près du phare de Perim il prendra possession des îles Suba au nom de la France et écrira le 12 janvier à 7 h du matin sur une feuille de carnet : « Je soussigné, Paul Soleillet, voyageur en Afrique, agent général de MM. Albert Godin et Cie, ai, en présence des témoins soussignés pris possession effective des îles Suba, au nom du Peuple français et pour le compte de MM. Albert Godin et Cie. Fait à l'île N.E. de l'archipel Suba auquel le nom de *Soleillet* est donné ainsi que cela a été décidé à Paris le 12 janvier 1882. Vive la République ! »

Le capitaine Vigot, MM. Rigot, Cloué, Grand signent ce papier, nous l'introduisons dans une bouteille et nous enterrons la bouteille. »

Débarqué à Obock, il rencontrera Pierre Arnous, directeur de la Compagnie Franco-Ethiopienne qui eut le premier l'idée de renouer avec le roi d'Abyssinie, Ménélik II, des relations commencées jadis par Rochet d'Héricourt et qui sera assassiné par les Danaleils, « nomades pillards et féroces, sauvages comme tout et ennuyeux ».

Il fait construire une factorerie, véritable camp retranché et se retrouve quelques jours après à Aden pour affaires commerciales ; il décrit ce site pittoresque qui « a la réputation d'être le point *le plus chaud* de la terre. On ne saurait en imaginer de plus rôti d'aspect et dans ce pays qui donne la pépie rien qu'en le regardant, il n'y a point

d'eau ». Il passe en revue les rochers qui surplombent la mer avec les confortables demeures anglaises, Steamer Point, l'Hôtel de l'Univers tenu par un compatriote M. Suel et où Soleillet rencontra vraisemblablement le poète Arthur Rimbaud, les citernes de la ville ainsi que le temple et le cimetière Parsi, la mosquée et l'hôpital des bêtes.

Une autre communication présentera le séjour de l'explorateur en Ethiopie et les dernières années de sa vie en ces terres lointaines.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

### SEANCE DU 5 NOVEMBRE 1982

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, membres résidents ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résident ; Mme Maguelone, correspondant ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. André Modeste, M. l'abbé René André, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Le Secrétaire perpétuel donne diverses informations : le bulletin du 1<sup>er</sup> trimestre 1982 vient de paraître ; l'Acadé-

mie a présenté une demande d'adhésion à l'Office régional de la Culture ; l'Académie d'Arles nous propose de nous recevoir soit le 15 décembre 1982, soit le 19 mars 1983, nous optons pour le 19 mars ; le colonel de Seguin-Cohorn, correspondant, nous annonce le mariage de son fils Michel avec Mlle Laurence du Mython.

M. André Vinas, correspondant, a offert à la Compagnie son ouvrage intitulé *Paul Pugnaud* (Paris, 1982).

L'Académie décide qu'il y a lieu de procéder au remplacement de M. le pasteur Elie Lauriol et de M. le chanoine Raymond Marchand, décédés cet été. Les candidatures, après avis de la Commission des anciens présidents réunie le 3 décembre à 16 heures, seront inscrites ce même jour avant 19 heures sur le registre ad hoc. L'élection aura lieu le 3 janvier.

A l'occasion du Tricentenaire de l'Académie, l'Association philatélique nimoise a édité une carte postale et obtenu des P. et T. que jusqu'au 31 décembre les lettres postées à la gare des voyageurs aient leur timbre oblitérés par une flamme commémorative.

Des devis seront présentés à l'Académie concernant la restauration de l'escalier de l'hôtel de l'Académie, l'édition éventuelle d'une bibliographie du Gard établie par M. Robert Debant et du catalogue de la collection Henry Bauquier établi par Mme Victor Lassalle-Guichard.

Mlle Alice Fermaud lit une communication intitulée : *Dante, sa vie et ses œuvres mineures.*

En voici le résumé :

Dante Alighieri naquit à Florence, en 1265. Il poussa ses études très loin dans tous les ordre de la connaissance, tant par ses propres moyens, que par la fréquentation d'hommes éclairés, tels que Brunetto Latini. Il fut lié d'amitié avec les meilleurs esprits de son temps : les poètes Guido

Cavalcanti, Cino da Pistoia, Lapo Gianni, le musicien Cassella, le peintre Giotto.

Il s'éprit d'une belle Florentine, Béatrice, qui lui inspira ses premiers vers lyriques et qui mourut toute jeune. Plus tard, en 1295, il se maria et entra dans la vie politique, à un moment où Florence, après une période de calme relatif qui avait suivi le triomphe des guelfes sur les gibelins en 1266, allait connaître de nouveau les luttes intestines et les déchirements des factions. Les guelfes s'étant divisés en deux partis, les blancs et les noirs, ces derniers l'emportèrent, avec l'appui du pape Boniface VIII et de Charles de Valois. Les chefs des blancs furent proscrits et, parmi eux, Dante, qui avait été prieur en 1300, et qui fut accusé d'avoir trafiqué de sa charge (*baratteria*).

Banni d'abord pour deux ans, puis pour la vie, il refusa plus tard une amnistie offerte à des conditions un peu humiliantes.

Il fut le dédaigneux et sombre exilé, partagé entre le regret et l'amour de sa patrie perdue et la haine de ceux qui l'en avaient chassé. Cet exil le rapprocha pour un temps des Gibelins, proscrits comme lui. Puis, il s'en sépara et vécut, errant d'une ville à l'autre, auprès de différents seigneurs. Il mourut en 1321, à Ravenne, où reposent encore ses cendres.

Les œuvres de Dante sont, en italien : *La vita nuova*, *Le Canzoniere*, *Le Convivio*, *La Commedia* ou *Divina Commedia* ; en latin : *Le De Vulgari Eloquentia*, *Le De Monarchia*.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.

*SEANCE DU 19 NOVEMBRE 1982*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, membres résidants ; M. Roger Gaillard, M. Bernard Dalle, Mme Maguelone, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Henri Seston, M. Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. Aimé Vielzeuf, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Robert Debant.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Les candidatures aux deux fauteuils vacants (pasteur Lauriol et chanoine Marchand) seront reçues jusqu'au 3 décembre inclusivement. L'élection est fixée au 7 janvier 1983.

M. André Nadal présente une communication ayant pour sujet : *Les calculateurs prodiges*.

D'entrée il signale que si l'on a des renseignements précis sur l'Histoire des Mathématiques depuis ses origines et même sur l'Histoire du Calcul, il n'en est pas de même pour le Calcul mental.

L'Antiquité n'a guère laissé que le nom d'un seul calculateur de valeur : le mathématicien Nicomaque de Gérasa. Gérasa, l'actuelle Djérach est sur la route de Damas à Amman et Jérusalem à l'est du lac de Tibériade, on y admire de nos jours de splendides ruines romaines. Le mathématicien et calculateur virtuose Nicomaque de Gérasa acquit une telle réputation que l'expression : « Vous comptez comme Nicomaque » devint proverbiale ; il exerça une influence énorme au Moyen Age.

Dès les premiers siècles de notre ère l'Inde vit naître avec l'invention du zéro la numération décimale de position que les Arabes nous transmirent. Elle ne se répandit toutefois que lentement en Occident ; c'est la raison, sans doute, pour laquelle ce n'est qu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle que l'on trouve mentionné pour la première fois les prouesses d'un jeune calculateur français Mathieu Le Coq, âgé de huit ans, qui ne sachant ni lire ni écrire, jonglait avec les racines carrées et les racines cubiques.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle vécut en Angleterre Jededish Buxton, un ouvrier complètement illettré ayant une mémoire exceptionnelle des chiffres. Dans ce même XVIII<sup>e</sup> siècle un esclave nègre africain connut la célébrité comme calculateur : Tom Fuller, amené en Amérique à l'âge de dix-sept ans il fut constamment appelé « le Calculateur de Virginie ».

Au XIX<sup>e</sup> siècle, un facteur capital intervint, ce fut l'intérêt que le public porta aux exploits de ces jeunes calcu-

lateurs illettrés qu'on désigna sous le nom de *Calculateurs prodiges*. C'est Zérah Colburn qui inaugura la série de ces professionnels du calcul mental dont beaucoup étaient des pâtres ou des bergers : Mangiamèle, pâtre de Sicile, à l'âge de dix ans examiné par Arago à l'Académie des Sciences ; Diamandi né à Pylaros dans une île ionienne ; Dinner, berger des environs de Stuttgart ; Annich, pâtre du Tyrol.

Le premier cas le plus célèbre de Calculateurs prodiges fut celui d'Henri Mondeux, né près de Tours en 1826, tout enfant il gardait les troupeaux et se signala par sa virtuosité pour le calcul mental. Il fut examiné à quatorze ans par une Commission de l'Académie des Sciences dont le rapporteur était le mathématicien Cauchy. Un calculateur prodige a été Charles Grandemange appelé aussi Prolougeau né à Epinal sans bras ni jambes et présenté à l'Académie des Sciences à l'âge de dix-sept ans.

Le plus en vue de tous a été sans conteste Jacques Inaudi né dans le Piémont en 1867 et qui dès l'âge de six ans se révéla un calculateur mental extraordinaire. Ayant perdu sa mère de bonne heure il vint avec son frère aîné en France, fut d'abord berger dans une ferme des environs de Tarbes ; son patron le prenait avec lui dans les foires et marchés où l'on faisait toujours appel à l'enfant dans les règlements de comptes difficiles ou embrouillés. Après un petit séjour à Marseille comme chasseur au « Café du Louvre » qui commença à le rendre célèbre, il est amené à Paris à l'âge de treize ans, là il attira l'attention de Flammarion qui tenta en vain de l'orienter vers les calculs numériques de l'Astronomie. Inaudi fit des séances sans nombre de music-hall à Paris et dans diverses capitales d'Europe et passa en 1892 devant une Commission de l'Académie des Sciences, c'est notre compatriote le mathématicien Gaston Darboux qui en fut le rapporteur.

Un calculateur virtuose, correspondant de l'Académie de Nîmes, a été Marius Portal, instituteur à Caveirac. En 1976 à l'âge de quatre-vingt ans, à un Congrès de six cents

professeurs de mathématiques à Rennes, il stupéfia ses auditeurs qui lui posèrent des questions les plus complexes du calcul mental. L'année précédente, le 20 juin 1975, Marius Portal avait fait un exposé remarquable à l'Académie de Nîmes sur le Calendrier perpétuel. Notre compatriote décédait en juillet 1981.

André Nadal illustra la première partie de sa communication de diapositives et examina ensuite les raisons qui peuvent être mises en avant pour essayer d'expliquer, de comprendre le cas, non des calculateurs virtuoses ayant des connaissances mathématiques à la base, mais bien le cas des calculateurs prodiges lesquels étaient presque tous totalement illettrés.

Les raisons : dons naturels indéniables, intense attention dans l'énoncé d'une question, constance dans l'entraînement, mécanisation de certaines facultés mentales, et bien entendu mémoire hors de pair, soit mémoire auditive, soit mémoire visuelle, voire mémoire olfactive, et aussi incontestablement intuition innée. Cette seconde partie de la communication d'André Nadal était celle qui offrait le plus de difficultés mais aussi un grand intérêt sur le plan de l'esprit.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.

*SEANCE DU 3 DECEMBRE 1982*

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. Lucien Frinaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur Aimé Bonifas, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Roger Gaillard, M. Daniel-J. Valade, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. Henry Seston, M. Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. le docteur Edouard Drouot, Mlle Alice Fermaud, M. André Modeste, M. Robert Debant, M. Paul Blanc.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Le Président annonce le décès de M. Marcel Gouron, ancien membre résidant, membre honoraire, directeur honoraire des Archives de l'Hérault, décédé à Montpellier.

Son inhumation a eu lieu à Nîmes dans la plus stricte intimité. L'Académie y était représentée par MM. Nadal, Debant et Hugues.

Une minute de recueillement est observée en hommage à la mémoire de M. Marcel Gouron.

L'Académie a reçu en hommage :

*Images d'hier, Hommes d'aujourd'hui : Tresques, Tresques, 1982.*

Sur avis favorable de la Commission des anciens présidents sont inscrits sur le registre des présentations, au titre de membre résidant : M. le pasteur Château pour succéder au regretté pasteur Elie Lauriol, et M. le chanoine Fayolle pour succéder au regretté chanoine Raymond Marchand. L'élection aura lieu au cours de la première séance de janvier 1983.

M. Maurice Aliger rend compte de l'ouvrage de M. Pierre Chareyre : *Aimargues au temps des guerres de religion.*

C'est avec le plus grand plaisir que je vous présente l'ouvrage constituant le corps central d'un Mémoire de Maîtrise, intitulé : *Aimargues au temps des guerres de religion.*

Il est vrai que l'auteur, Philippe Chareyre, est un compatriote. Bien que natif de Nîmes, il est issu d'une famille nageoise. Ses parents possèdent, à Nages, une maison ; comme il est très attaché au riche passé de ce village, nous avons de fréquents contacts, réciproquement enrichissants.

Les attaches familiales, maternelles, celles-là, qui le relie à Aimargues, l'ont incité à choisir ce bourg comme sujet de son Mémoire (il travaille actuellement à une thèse de troisième cycle d'histoire sur les Réformés nimois aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles).

Aimargues est un village au passé souvent méconnu. D'abondantes archives témoignent cependant de son intense activité. Qualifiée de ville, elle était l'une des localités les

plus importantes de la région nimoise. Véritable capitale de la basse vallée du Vistre et du Rhône, elle cumulait les fonctions de chef-lieu d'une viguerie et d'un archiprêtré et, de plus, participait à l'assiette du diocèse qui députait aux Etats du Languedoc.

La possession de la seigneurie et baronnie d'Aimargues par la famille d'Uzès, qui y exerçait les haute et basse justices, contribuait à son prestige.

L'abondance des documents, la plupart d'origine protestante, contraignait à réduire le champ chronologique de l'étude si l'on voulait appréhender la vie de la communauté dans sa globalité.

Aimargues, comme la plupart des villages avoisinants, vit de l'agriculture ; elle tire cependant son originalité de l'importance de la superficie cultivée (95 % du territoire), sur un sol souvent limoneux et fertile. A la richesse des cultures répondait l'abondance des troupeaux. Le cheptel essentiellement ovin occupe une place oubliée (plus de 10.000 brebis en 1760), alors que la « bouvine » est minoritaire (46).

L'étendue du territoire ne pouvait justifier l'entretien d'un tel troupeau. Ici intervient le rôle des marais, asséchés pendant l'été, ils servaient de terrain de pacage, permettant ainsi d'éviter la pénible transhumance vers la montagne ; inondés l'hiver, le cheptel se retirait sur les labours et se nourrissait de l'abondant fourrage qu'ils fournissaient, sans travail pour l'homme. Comme tous les habitants des villages de la plaine, les Aimarguois furent toujours très attentifs à la conservation des droits qu'ils possédaient sur les marais, et en particulier au droit d'explèche sur ceux du Cailar, source d'interminables procès.

La richesse du territoire n'assurait pas pour autant des conditions de vie très favorables aux habitants d'Aimargues. Elle attira très tôt la convoitise des puissants qui se taillèrent de vastes domaines ; de nombreux mas actuels proviennent de granges ecclésiastiques et seigneuriales.

Le compoix de la ville du début du XVII<sup>e</sup> siècle permet d'entrevoir quelle était la situation sociale de cette communauté. Les chefs de famille étaient regroupés en trois catégories dénommées « échelles », en fonction de leurs biens et de leur capacité à contribuer à l'impôt ; la troisième, celle qui rassemblait les plus pauvres, représentait 80 % de la population. Ce village, dont la population dépassait au début du XVII<sup>e</sup> siècle 2.000 habitants, était en grande partie composé d'ouvriers agricoles qui venaient se louer en masse lorsque la communauté entreprenait d'importants travaux, des listes comptables en témoignent.

Les habitants les plus riches, regroupés dans les première et deuxième échelles, assuraient la direction de la cité selon des statuts particuliers qui furent remodelés en 1625. Aimargues était administrée par trois consuls, un par échelle, au sein de conseils présidés par le représentant du seigneur ou son lieutenant. Les délibérations municipales relatent une grande partie de l'histoire locale, urbanisme, problèmes fonciers, divisions et cabales formées au sein de la communauté, mais également les fléaux du temps : la faim, la peste, la guerre.

L'histoire d'Aimargues aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles est étroitement liée aux troubles religieux qui secouèrent la province. Après une première période de violence, notamment en 1562 et en 1567, la Réforme y est définitivement, quoique tardivement, installée. Aimargues devient pour un siècle une active cité protestante. Il est important de constater la permanence d'une forte population catholique (40 % des chefs de famille en 1643), source de déchirements internes permanents qui n'allèrent cependant jamais jusqu'au massacre.

Il n'est pas possible pour cette époque de discerner une répartition religieuse selon des critères sociaux. Les Réformés sont présents dans toutes les couches de la société, bien que les catholiques deviennent légèrement majoritaires parmi les plus pauvres.

La renommée d'Aimargues au cours des combats du temps provient de sa richesse et de sa position stratégique ; ce grenier à blé fut intégré au dispositif de défense constitué autour de Nîmes par le duc de Rohan. Ce dernier, après s'en être rendu maître, en 1628, la dota de puissantes fortifications, dont deux plans conservés à la Bibliothèque nationale reproduisent le dessin. Aimargues ainsi mise en défense résista aux troupes royales jusqu'à la paix d'Alais, le duc de Rohan en refusant même l'échange contre la vie de la garnison de Gallargues. Les conséquences de sa résistance furent la destruction de ses murailles ainsi que l'obligation d'accepter les catholiques au consulat.

Au cours de cette période, alors que l'église catholique est en pleine déconfiture matérielle et spirituelle et ne pourra se relever par la suite que grâce à l'appui royal, la communauté protestante fait preuve d'une activité débordante que l'on peut appréhender au travers des registres du consistoire régulièrement tenus à partir de 1584.

Le consistoire dirige l'Eglise réformée ; c'est une assemblée composée d'anciens et de diacres, qui sont des habitants de la ville et pas particulièrement très aisés, car les représentants de la troisième échelle y sont les plus nombreux (56 %). Cette « compagnie », selon les termes de l'époque, était chargée de l'organisation matérielle de l'église, du paiement des pasteurs, du catéchisme, de la charité et enfin de la recherche et de la punition des infractions à la discipline ecclésiastique. Cette dernière attribution, la plus connue, a érigé le consistoire en véritable tribunal religieux et moral ; grâce à cela, nous pouvons actuellement nous faire une représentation pratique de ce que fut le protestantisme naissant, et des faits que se reproche une société en cours de réformation.

Le consistoire s'attaque d'abord à tout ce qui touche aux mœurs (28 % des infractions relevées), à la violence ; il eut dans ce domaine un rôle non négligeable, déclarant en 1618 qu'« il n'est pas bon ny profitable de se manger par pro-

cès comme ils font pour choses de peu », ou, reprenant Raphaël Vedel, en 1594, qui « auroit bateu et bailhé vingt copt de piès à sa femme ». Certaines descriptions sont très imagées et nous permettent de revivre quelques scènes du temps, telle la découverte d'un paillard : « Cazal sorti et aiant ses piès déchaus et déboutonné avec grand rissé de tous et plus grand escandale de l'église » (1590).

Le consistoire s'attaque dans une même proportion aux divertissements, jeux, carnaval, cabarets, et à la coquetterie féminine et masculine ; en fait, tout ce qui incite à la débauche et à la violence. Il eut fort à faire dans ces domaines, qui soulèveront les plus grandes oppositions : en 1594, le capitaine Vedel déclara chez lui : « Que tout le monde dansera pour donner plus de besogne au consistoire ». Nombreuses sont les descriptions à ce sujet. Les auteurs des infractions étaient convoqués, leur affaire instruite par témoignage s'ils niaient ; déclarés coupables, ils devaient reconnaître leur faute et faire repentance, soit devant les anciens, soit publiquement lors de prêches, sanction particulièrement infamante. La peine la plus dure et la plus efficace pour ramener les récalcitrants dans le droit chemin était l'exclusion de la Cène, véritable excommunication provisoire.

Cette entreprise de réformation ne s'effectuait pas sans heurts ; après les mœurs, la violence et les divertissements, les manifestations d'opposition viennent en tête des infractions. Elles se produisent sous forme de refus de comparaître devant le consistoire ou parfois de façon ouverte : en 1627, Antoine Jalabert interpella ainsi un ancien sur la place : « Et mordiou... aisi es lou gros Jaquas que parlava hier tan ben de yeu... yeu te disé que tu et lus autres que ses en laquelle carga non sès que de canalhas et de bougrés ». Parfois certains en arrivent aux limites de l'incroyance, tel Pierre Peloux qui déclare en 1599 « qu'il ne fairoit autre chose de la vie que jouer et passer le temps ».

Le consistoire est tenu de montrer l'exemple, la plupart

de ses membres ne faillissent pas à la tâche, les exceptions sont rares : en 1606, le pasteur déclarait d'un ancien qu'il « avait aussi peu de religion que un cheval ». Plus graves sont les manquements de deux pasteurs du début du XVII<sup>e</sup> siècle : Louis Du Laurens qui fut déposé pour adultère et Théodore Thérond qui se maria en secret au Cailar par crainte du « nouement des aiguillettes ».

Au sein d'une église en cours d'installation, les manquements à la discipline ecclésiastique sont fréquents. Ils témoignent d'une division religieuse qui n'est pas totalement consommée, car nombreux sont les liens interconfessionnels, tant sociaux que familiaux. Des points de similitude sont également à rechercher dans le recours commun aux devins, aux rites magiques.

Cette division confessionnelle qui a longtemps caractérisé les villages de notre région ne semble pas avoir atteint au début du XVII<sup>e</sup> siècle à son paroxysme, la preuve en est peut-être dans le revirement d'Aimargues qui devient, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, un village farouchement catholique.

M. Jean-Charles Lheureux présente une communication intitulée : *A propos du centenaire d'une librairie nimoise... le colportage des écrits.*

En voici le résumé :

La librairie Lacour au carrefour de la rue Nationale et de la place des Carmes présente une caractéristique unique à Nîmes, celle d'être exploitée depuis 119 ans par les descendants directs de son fondateur Jean-François Ollé qui créa l'établissement en 1863 à l'âge de quarante ans après avoir exercé pendant plus de vingt ans l'activité de colporteur de livres et écrits sur les routes méridionales.

Originaire d'Ardèche dans la Haute-Garonne où il naquit en 1823, Jean-François Ollé fut un des milliers de porte-balles qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, pratiquaient leur négoce itinérant, d'avril à l'automne, à travers l'Aude, l'Hérault, le Gard, le Dauphiné et la Provence.

C'était une vie rude que menaient les « portepaniers » chargés d'un bagage pesant et qui accomplissaient chaque jour une trentaine de kilomètres de village en village et de ferme en ferme pour vendre libelles, gravures, « canards » et livres dont le contenu philosophique ou politique éveillait la suspicion du pouvoir.

La distribution des écrits était rigoureusement contrôlée depuis la création par Napoléon I<sup>er</sup> de la Direction de la Librairie. La Restauration s'employa à mettre au point un système de contrôle plus efficace que sous l'ancien Régime qui s'efforçait surtout de contrôler les colporteurs eux-mêmes. Le Second Empire contraignit ces derniers à l'estampillage des livres au siège de la Préfecture de chaque département. Malgré beaucoup d'entraves qui visaient en premier lieu le contenu des livres, chaque année quelques neuf millions d'exemplaires étaient diffusés au porte à porte.

Cependant, ce ne fut pas tant la législation répressive qui tuera progressivement le colportage mais plutôt l'influence toujours croissante de la presse à bon marché.

En 1869, Jean-François Ollé obtient son brevet d'Etat de libraire. L'année suivante la loi du 5 décembre 1870 rétablit la liberté du commerce de la librairie. C'est le début d'une nouvelle époque fertile en bouleversements pour un métier devenu profession et soumis aux contraintes commerciales élaborées par les éditeurs.

Cependant l'entreprise Ollé survivra à toutes ces difficultés et cent dix-neuf ans après sa création appartient encore aux descendants directs de l'ancien colporteur sédentarisé à Nîmes près du marché qu'il fréquentait régulièrement lors de ses expéditions annuelles.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.

### SEANCE DU 10 DECEMBRE 1982

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. le pasteur Aimé Bonifas, membres résidants ; M. Roger Gaillard, correspondant ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Camille Lignières, M. le docteur Jean Paradis, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. Jean Roger, M. André Modeste, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Le Président fait part à l'assemblée du décès de M. Henry Seston. Il s'exprime ainsi :

Je dois d'abord vous faire part du décès — mais vous avez sans doute appris la douloureuse nouvelle — de notre confrère, M. Henry Seston.

Sa famille ayant souhaité que ses obsèques se déroulent

dans une stricte intimité, nous étions seulement quelques-uns à l'accompagner mardi dernier à sa dernière demeure et je n'ai pu lui rendre là-bas l'hommage qu'il méritait. En attendant que celui qui le remplacera prononce son éloge, c'est donc ici que je dirai brièvement ce qu'il fut. Car il en est sans doute quelques-uns parmi nous qui ne l'ont connu ni comme maître ni comme collègue ni comme confrère.

Henry Seston était agrégé des lettres et fit la plus grande partie de sa carrière au Lycée de garçons de Nîmes. Il y devint assez vite professeur de Première et spécialement de Première A, alors la classe littéraire par excellence, héritière de la vieille classe de Rhétorique, couronnement des humanités classiques auxquelles il était si passionnément attaché. Il en est ici qui furent de ses élèves et qui pourraient mieux que moi célébrer la qualité de son enseignement. Mais j'ai professé dans ce même lycée en même temps que lui pendant une dizaine d'années et je puis attester l'exceptionnelle réputation du maître.

C'était un collègue parfait, ouvert à tous, toujours obligeant et il présida longtemps l'Amicale des professeurs du lycée qui, en ce temps d'heureux libéralisme, réunissait les professeurs de toutes appartenances syndicales, dans la plus chaleureuse confraternité. Ses qualités de grand littéraire se retrouvaient jusque dans les petites allocutions de circonstance qu'il prononçait en cette qualité et je me souviens encore comment, faisant l'éloge d'un surveillant général du nom de Félix dont il vantait l'adresse à dépister les coupables des fautes que les « surgés » d'alors étaient précisément chargés de punir, comment et avec quelle adresse il amena et lui appliqua le célèbre vers de Virgile : « Felix qui potuit rerum cognoscere causas ».

Donnant l'exemple du courage, une de ces vertus prônées par les auteurs classiques dont il tentait de transmettre le message à ses élèves, il fit preuve de bravoure durant la première Guerre mondiale et fut trois fois blessé. (Il devait à une de ces blessures la canne sur laquelle on le voyait

s'appuyer.) Et c'est à titre militaire qu'il fut fait chevalier de la Légion d'honneur en attendant que ses mérites universitaires le fissent accéder au grade d'officier. Plus tard, il paya un tribut encore plus lourd à la guerre quand un de ses fils, passé en Afrique du Nord pour se battre et devenu sous-lieutenant dans l'armée du général de Lattre de Tassigny, fut tué au combat en 1944. Il demeura, tout le reste de sa vie, profondément marqué par ce deuil.

Je n'aurai garde d'oublier l'académicien. Elu le 29 avril 1949, reçu le 25 novembre de la même année, il siégea dans cette salle jusqu'à un âge avancé : sauf erreur sa dernière apparition parmi nous remonte au 20 juin 1980. Il fit de nombreuses communications qui témoignaient de la profondeur et de la largeur de sa culture comme de la diversité de ses intérêts : sur Racine et notamment sur Racine et la Grèce, sur Bussy-Rabutin, sur Flaubert en Egypte, sur la condamnation et la réhabilitation des *Fleurs du Mal*, sur le drame intérieur d'Albert Camus, j'en oublie sans doute. Son tour venu, il accepta, en 1959, de présider notre Compagnie.

C'était un confrère plein de bienveillance dont le sérieux n'excluait pas la malice. Et je revois encore ses sourires qui laissaient deviner le critique indulgent mais lucide : on aurait même pu croire à certains moments, si l'on n'avait pas connu sa foi, qu'il était, un peu comme Anatole France, un sceptique amusé.

Tous ceux d'entre nous qui l'ont connu — c'est-à-dire à peu près nous tous — garderont de lui le plus vif et le plus profond des souvenirs. Je vous demande de bien vouloir observer en sa mémoire une minute de silence.

L'assemblée observe une minute de silence.

La séance publique annuelle se tiendra dans les salons de l'Hôtel de Ville le dimanche 30 janvier à 16 heures 30.

M. Yvon Pradel, correspondant, a été promu au grade d'officier dans l'ordre des Palmes académiques et M. André Nicolas, également correspondant, a été nommé chevalier dans ce même ordre.

L'Académie a été représentée au Colloque sur Nîmes au temps des Révolutions, organisé par la Société nimoise d'Histoire moderne et contemporaine dont M. Robert Debant est président.

M. l'abbé René André lit une communication intitulée : *Un village cévenol, Saint-Victor-de-Malcap, pendant la Révolution.*

Au début de la Révolution, en 1789, la population de Saint-Victor-de-Malcap était de 450 habitants. Parmi eux, 20 hommes savaient lire et écrire seulement.

Les ressources locales consistaient en produits agricoles : mûriers, oliviers, châtaigniers près de la Cèze, blé, fourrages, vignes, pâturages.

Un cahier de plaintes, doléances et remontrances des communautés de Saint-Victor-de-Malcap et de Saint-Etienne-de-Sermentin pour les Etats généraux avait été rédigé au cours de l'assemblée générale des habitants tenue le 22 mars 1789.

Plainte d'abord, dans ce cahier, contre le seigneur de Saint-Etienne-de-Sermentin, Jean-Philippe Chambon, de Saint-Ambroix, parce qu'il fait défricher des terrains que les habitants tiennent du duc d'Uzès suivant une reconnaissance du 22 septembre 1672, sous le prétexte qu'il a une albergue, c'est-à-dire un droit de gîte au seigneur sur les paysans converti en une contribution en espèces, ce qui est une usurpation aux préjudices des habitants du village

Demande, comme en d'autres lieux, du respect de la propriété et de la liberté de chaque citoyen, civile et criminelle, de l'admission aux charges, par le mérite, du Tiers Etat.

Plainte sur la milice, dont la levée devrait être à la charge des communautés.

Plainte sur la charge onéreuse causée par les deux presbytères existant dans la commune.

Plainte contre le seigneur de Saint-Etienne-de-Sermentin qui se permet d'ajouter, depuis environ 40 ans, une cen-

sive, c'est-à-dire une redevance annuelle due au seigneur direct sur un bien-fonds, à celle que perçoit déjà le seigneur de Saint-Victor, le marquis de Castillon, en profitant du fait que celui-ci est absent du village, car il habite à Montpellier.

Demande de la suppression de la gabelle, et de l'uniformité dans les poids et mesures.

Enfin demande de la protection et sûreté pour les curés et vicaires, si utiles à l'église et aux habitants de la campagne ; et d'accorder aux curés 1.200 livres et aux vicaires 800 livres, quittes de tous impôts, à condition néanmoins de ne recevoir aucun casuel.

Quelques mois après, l'Assemblée nationale crée une nouvelle organisation administrative : la France est divisée en 83 départements, ceux-ci en districts, et les districts en cantons. Pendant cette période de la Révolution, et encore sous le Directoire, Saint-Victor dépend du canton de Rivières, lequel relève du district d'Uzès.

Les municipalités sont constituées par le décret du 14 décembre 1789. Conformément à ce décret, c'est le 21 février 1790 que, dans la commune de Saint-Victor, a lieu l'élection de la municipalité.

Ce jour-là, tous les citoyens actifs de la communauté, c'est-à-dire âgés de plus de 25 ans, et payant un impôt direct équivalant à trois journées de travail, se trouvent rassemblés dans la maison commune pour procéder au vote prescrit. Le maire élu est Jacques Polge, ménager (propriétaire) du lieu. Polge prête serment : il promet de s'acquitter bien exactement de sa charge pour le bien de la communauté.

Au mois d'août de la même année, un événement mit toute la région en mouvement. Sous prétexte de renouveler le serment du 14 juillet 1789, le district de Largentière convia à Jalès, hameau de Berrias, en une vaste confédération, en tout 25.000 hommes, les gardes nationales du Gard, de l'Hérault, de l'Ardèche et de la Lozère. Soixante commu-

nes du Gard y étaient représentées, parmi lesquelles figurait celle de Saint-Victor.

Or, cette réunion, en fait, était organisée par des royalistes contre les patriotes de la Révolution, tout particulièrement contre les protestants, qui étaient très influents dans toute la région et notamment dans le Gard où ils avaient mis la main sur les administrations du département à la suite de la fameuse « Bagarre » de Nîmes qui se déroula durant les 13, 14 et 15 juin 1790, et où trois cents personnes furent massacrées, essentiellement des catholiques (21 protestants seulement) (cf. J. Sentou, *Histoire du Languedoc*, Privat, Toulouse, p. 460).

Les protestants furent aussi visés quelques mois plus tard dans la lettre pastorale de Mgr de Béthisy, évêque d'Uzès, qui avait refusé de prêter le serment à la Constitution civile du clergé le 4 janvier 1791, à la tribune de l'Assemblée nationale. Voici ce qu'il écrivait dans cette lettre : « Il est curieux d'observer que ce décret, fait pour introduire le schisme en France, a été rendu sous la présidence d'un juif et sur la motion d'un protestant » (celui-ci était Rabaut Saint-Etienne, député du Gard) (cf. Léon Moine, *Uzès sous la Terreur*, p. 36-37).

Cet écrit ne resta pas sans conséquence, comme on va le voir à Saint-Victor. Le dimanche 27 février, l'abbé de Croy, curé de la paroisse, à l'issue de la messe, en présence du conseil général de la commune et des fidèles, prête le serment à la Constitution civile du clergé. Mais, le 25 mars, il ajoute à son serment : « sans préjudice de la religion catholique, apostolique et romaine ». Il ne s'en tient pas là. Le jour de Pâques, il dit dans sa prédication que la Constitution du Royaume (Constitution civile) était désastreuse pour tous les habitants, qu'elle avait pour but de détruire la religion catholique et qu'il fallait lutter contre les protestants qui en étaient les instigateurs. Il allait ainsi plus loin que son évêque. Mais si celui-ci avait quitté la France pour se réfugier en Angleterre, l'abbé de Croy ne s'enfuit pas,

malgré les conséquences qui pouvaient s'ensuivre, et que l'on verra se réaliser sous la Terreur. « Il crut cependant, écrit l'abbé Goiffon, pouvoir rester sans crainte dans son prieuré solitaire et il y remplit les fonctions du saint ministère jusqu'en 1792, époque où il dut quitter sa paroisse. Il se cacha d'abord à Joyeuse, puis à Bagnols et enfin dans une grotte située au milieu des bois de Saint-Hilaire-d'Ozilhan » (dans *Monographies paroissiales. Paroisses de l'Archiprêtré d'Alais*, p. 527).

Le curé de Saint-Etienne-de-Sermentin, l'abbé Alexis Faget de Casteljou, prêta aussi le serment à la même époque, car c'était une obligation stricte, sous peine d'être suspendu de ses fonctions. Mais nous ignorons s'il le fit avec la même restriction que l'abbé de Croy. Ce que nous savons, c'est qu'il eut un successeur à Saint-Etienne le 26 juin 1791, et que, l'année suivante, le 29 juillet 1792, il se présenta devant la municipalité des Vans (Ardèche) pour annoncer qu'il s'était retiré chez son neveu dans ce bourg où il était né.

Ce qui vient d'être dit sur le départ de Saint-Etienne de l'abbé de Casteljou est lié à un changement survenu dans l'organisation ecclésiastique de notre région. Selon un document des Archives du Gard intitulé : *Etats du culte : 1790-1792* : 6 juillet 1791, le Directoire du département du Gard arrête que Saint-Jean-de-Maruéjols (700 âmes) formera avec Mannas, Belbouis et le Pont une paroisse desservie par un curé, l'abbé Perrin, avec un traitement de 1.500 livres. Elle aura pour succursale Saint-Victor, Saint-Etienne-de-Sermentin et Saint-Denis, avec un vicaire résidant à Saint-Victor. Le vicaire est l'abbé de Croy, ancien curé de Saint-Victor, avec un traitement de 700 livres. Et le document se termine par la mention suivante : De Croy, non assermenté, parti (Archives du Gard, L 1795).

En cette année 1791, au milieu de ces divers événements d'ordre politique et religieux, quelle était la vie quotidienne des gens du village ? Leur situation au point de vue éco-

nomique nous est dépeinte par un état du produit de la récolte de cette année-là, dressé par le maire, Jacques Polge, à la date du 1<sup>er</sup> octobre :

Froment ou touzelle : 200 salmées ; mescle : 9 salmées ; seigle : 10 salmées ; avoine : 200 salmées ; orge et menu grain : 20 salmées ; blé de Turquie : 40 salmées ; légumes : 3 salmées. Foin et fourrage : 700 quintaux ; paille : 1.800 quintaux. Vin : 100 barreaux (50 hl environ). Fruits ou châtaignes fraîches communes : 20 salmées.

Mais le maire ajoute : « Sur la quantité de grains ci-dessus, la plus grande quantité est recueillie par les habitants forains (demeurant hors du village) qui sont les plus gros propriétaires ».

Que restait-il donc aux gens du village ? Une récolte à peine suffisante pour subsister. Notons qu'il n'est rien dit de la récolte des olives dans l'état dressé par le maire. C'est que « ce produit a complètement disparu depuis le cruel hiver de 1788 », lisons-nous dans le compte rendu de la réunion du Directoire d'Uzès du 17 octobre de la même année, qui se termine par la triste constatation suivante : « Depuis cette époque désastreuse, la plupart des familles de nos campagnes sont dans la détresse, et ont bien de la peine d'atteindre à leur subsistance ».

Pour l'année 1792, peu d'événements sont signalés dans les documents du temps en ce qui concerne le village de Saint-Victor, et certains ne permettent d'en parler que de façon indirecte.

Ainsi, lorsque l'arbre de la liberté est planté à Uzès le 14 juillet, jour de la fédération nationale des gardes nationaux réunis à Paris, on peut penser qu'il le fut aussi à Saint-Victor, comme dans les autres localités. De même, lors de la réunion des gardes nationaux du canton de Rivières le dimanche 19 août, il n'est pas douteux que notre village y fut représenté.

Au cours de l'année 1793, les levées d'hommes et les réquisitions touchent le village. Quatre hommes sont choisis

au mois de mai. Puis, en juin et en juillet, il faut envoyer des renforts à l'armée du général Carteaux, en lutte contre les ennemis de la Convention devant Pont-Saint-Esprit. La réponse de la municipalité est négative, comme nous l'apprend le compte rendu du Directoire du district d'Uzès en date du 1<sup>er</sup> août : « Selon une délibération du conseil municipal, les citoyens ont refusé de marcher pour la réquisition du général Carteaux, et la plus grande partie des citoyens mis en réquisition permanente se trouvent absents ayant été moissonner dans la montagne suivant l'usage du pays ». Or, l'arrêté départemental sur la réquisition du général Carteaux n'avait pas force obligatoire. Le Directoire en tient compte, et, « considérant en second lieu que la plus grande partie des hommes mis en réquisition permanente se trouvent absents pour les travaux de la campagne sans que cette absence ait pour objet d'éviter l'effet de la réquisition, et qu'ainsi ceux qui restent ne font point un nombre suffisant pour tirer au sort, il est d'avis que la dite commune doit être dispensée pour cette fois seulement de fournir le quart de ses hommes en permanence ».

Mais la prise du Pont-Saint-Esprit, le 14 juillet, par le général Carteaux arrête définitivement l'insurrection fédéraliste du Midi anti-révolutionnaire. Des sanctions vont s'exercer contre les municipalités qui adhéraient au fédéralisme, comme celle de Saint-Victor.

C'est le 4 décembre qu'a lieu l'épuration de l'administration communale de la localité, par Alexandre Fabre, administrateur du Directoire du district d'Uzès et commissaire nommé pour exercer la destitution de la municipalité, du conseil général, du procureur et du secrétaire de cette commune. Il s'y transporte accompagné d'une force armée pour en imposer aux malveillants (les contre révolutionnaires).

Arrivé dans le lieu, il invite le maire à faire assembler tout de suite le conseil général de la commune dans l'église succursale du dit lieu. Fabre s'y rend ensuite avec les commissaires nommés pour assurer désormais l'administration

de la commune, et il les invite à prêter serment.

La subsistance du village, en cette année 1793, n'est pas meilleure que celle que nous avons notés en 1791 (nous ne savons rien pour 1792).

Le 27 décembre, il reste comme provisions : 179 quintaux de froment, 45 de méteil, 96 de paumelle, ce qui ne totalise que 320 quintaux. Or, 902 quintaux sont nécessaires pour assurer la subsistance du village durant les six mois qui précèdent la récolte des céréales. Il manque donc 582 quintaux. Et les 72 quintaux de châtaignes qui restent de par ailleurs ne permettent pas de combler le déficit. Le district d'Uzès est donc prié par la municipalité de subvenir aux besoins des habitants du village en faisant appel à d'autres villages du district mieux fournis, selon le procédé employé alors comme on en verra plus loin d'autres exemples.

Au début de l'année 1794, on se retrouve brusquement sous l'Ancien Régime avec le curieux comportement de Bruguier, agent de Chambon, le propriétaire du château de Saint-Etienne-de-Sermentin. Au mépris des lois, Bruguier contraint les habitants de Saint-Etienne et de Saint-Victor à payer des redevances seigneuriales (droits féodaux) que ces lois ont supprimées (nuit du 4 août, etc.). On se souvient que les dites redevances avaient fait déjà l'objet de plaintes des habitants du village dans le cahier de doléances de 1789. Il y a donc récidive... L'administration du district d'Uzès, informée du fait, décrète que « le citoyen Bruguier sera dénoncé à l'officier de police du canton de Rivières Pour que procès lui soit fait et qu'il sera conduit devant l'officier de police ».

Mais la Révolution suit son cours, et voici qu'elle établit le culte de la Raison. Dans le canton de Rivières, la suppression du culte catholique fut décidée le 14 février lors d'une délibération tenue à Rivières visant à « détruire le fanatisme ».

Le 22 février, les cloches de toutes les églises du canton sont déjà descendues, les ornements et effets du culte enlevés. Les abdications de tout culte public et les érections de Temples de la Raison s'effectuent du 2 mars au 6 mai dans les huit communes du canton. Ajoutons que les arbres de la liberté sont déjà plantés dans toutes les localités.

Bientôt le culte de l'Être suprême décrété par la Convention le 7 mai à la suite du rapport de Robespierre « sur les idées religieuses et morales liées aux principes républicains » remplaça tout autre culte. En exécution de l'article 15 de ce décret, une fête d'inauguration eut lieu dans les chefs-lieux de canton du département le 8 juin.

Le problème de la subsistance qui se posait de façon tragique à Saint-Victor en décembre 1793 reçoit une réponse le 31 mars 1794 par l'attribution au canton de Rivières de 115 salmées de grains provenant de Sanilhac et de Collias. Saint-Victor reçoit 38 salmées. Le 5 septembre, des distributions de riz sont faites dans tout le district d'Uzès. Des morues et des harengs arrivent ensuite, mais nous ne savons rien sur le détail des distributions.

Entre temps, le représentant du peuple Borie, envoyé dans le Gard par la Convention, avait procédé dès le mois de février 1794 à l'épuration des administrations « entachées de fédéralisme », et, un mois après, celles des huit districts du département étaient toutes reconstituées. Le tour des communes vint ensuite, et c'est le 27 avril que Saint-Victor fut épuré.

Pierre Pellier, administrateur du district d'Uzès, se transporte dans le village, réunit le conseil général de la commune, nomme le maire, les trois autres officiers municipaux, tous habitants du village, et arrête que l'agent près de la commune sera Richard, d'Uzès, faiseur de bas. Tous prêtent le serment suivant: « Je jure de maintenir la liberté, l'unité et l'indivisibilité de la République, la sûreté des personnes et le respect des propriétés, la Constitution décrétée par la Convention nationale et acceptée par le peuple fran-

çais, de les défendre ou de mourir à son poste. »

Les prestations de serment n'étaient pas alors de tout repos, surtout lorsqu'elles étaient accompagnées de restrictions, comme le firent nombre de prêtres réfractaires. On va en voir les conséquences en cette période de la Terreur pour l'abbé de Croy, ancien curé de Saint-Victor.

Réfugié à Saint-Hilaire-d'Ozilhan, comme il a été dit plus haut, il fut arrêté et transféré à Remoulins le 28 décembre 1793, et ensuite à Nîmes, où on l'incarcéra dans la prison du Palais le 13 janvier 1794.

Le 4 février, il paraissait devant le Tribunal criminel, c'est-à-dire devant des juges en carmagnole et en bonnets rouges, qui opinaient en public et à haute voix, en commençant par le plus jeune. Les accusés avaient la faculté de se faire assister d'un avocat, et ce fut Me Dupin qui défendit l'abbé de Croy.

Après avoir interrogé l'abbé de Croy, entendu l'accusateur public disant qu'il devait être considéré comme réfractaire parce qu'il avait prêté le serment avec restriction (comme on l'a vu plus haut), entendu Me Dupin, défenseur, le tribunal déclare l'accusé coupable de refus de serment et d'excitation à des troubles religieux et le condamne à la peine de mort. Il ordonne ensuite que ses biens seront confisqués au profit de la République.

L'abbé de Croy fut guillotiné le jour même sur l'Esplanade de Nîmes, et, dit l'abbé Goiffon, « ses dernières heures furent pleines de courage : il voulut se déchausser pour marcher à la mort avec plus de respect ».

La Terreur — *la Roujino*, le régime rouge, comme on disait à Alès — dont l'ancien curé de Saint-Victor venait d'être l'une des victimes, porta-t-elle aussi ses coups sur les habitants du village ? Deux d'entre eux furent seulement emprisonnés durant deux mois à Uzès, puis libérés.

La fin de la Terreur marqua le début d'une réaction contre ce gouvernement oppressif. Maintenant la France respire, c'est le retour à la liberté. Aussi de nouvelles mu-

nicipalités sont-elles installées dans presque toutes les localités du district d'Uzès pour délivrer « les communes qui sont encore sous le joug de la tyrannie ».

Le 28 mars 1795, Jean-Gabriel Trinquelague, membre du Directoire du district d'Uzès, nommé commissaire pour épurer et compléter le conseil général de la commune de Saint-Victor-de-Malcap, se transporte dans le village et fait convoquer le conseil général au lieu ordinaire de ses séances. Il lui donne connaissance de l'arrêté du district nommant les citoyens qui doivent composer le conseil général et il procède ensuite à leur installation. Tous prêtent serment.

La guerre toutefois continue contre l'Angleterre et l'Autriche. Et continuent aussi les recensements et les réquisitions.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1795, Saint-Victor ayant demandé à se faire décharger des réquisitions des 12 et 16 décembre précédent en faveur du district d'Alais (4.000 habitants d'Alais n'ont pour subsister qu'une livre de pain par jour), c'est la commune de Saint-Just-et-Vacquières qui fournit au district d'Alais 200 quintaux de grains.

La disette n'atteint pas seulement le district d'Alais : celui d'Uzès est aussi touché. La commune d'Uzès se trouve dans la plus affreuse misère. Ses habitants sont réduits à la livre de pain par jour, et ce pain est fait d'une partie de pommes de terre, de millet noir, de maïs, de vesces. Les autres communes du district manquent elles-mêmes de subsistances.

Un arrêté du département du Gard du 15 avril suivant accorde au district d'Uzès 500 quintaux de grains pour être répartis dans toutes les communes de son ressort. Saint-Victor se voit attribuer 7 quintaux de grains, avec charge de les distribuer aux citoyens les plus dépourvus.

Depuis le mois de mai, toutes les communes reçoivent un contingent de haricots, et en juin ont lieu des distributions de grains.

Pour en revenir aux réquisitions, il est certain que ne

pouvait y échapper un personnage dont il n'a pas été question jusqu'ici : le seigneur du village, M. Louis-Victorien de Castillon, marquis de Saint-Victor.

On sait qu'il demeurait à Montpellier. Au début de la Révolution, en août et décembre 1789, il fit partie des notables de la municipalité de cette ville. Mais lorsque fut votée par la Convention, le 17 septembre 1793, la loi des suspects qui visait entre autres les ci-devant nobles, il fut emprisonné et ses biens mis sous séquestre.

Le 10 septembre 1794, la vente du produit de ses terres a rapporté déjà la somme de 6.394 livres, et les quatre responsables du séquestre demandent à l'administration de faire transporter à Uzès les fourrages et les grains.

Pourquoi ce transport n'est-il pas assuré par les responsables du séquestre ou par d'autres gens du village ? Pour la raison bien simple « qu'il n'y a point de charrettes dans la commune et qu'elle se trouve dans un pays montagneux », reconnaît l'agent national du district d'Uzès qui ajoute : « C'est un pays extrêmement difficile, les chemins en sont très mauvais. Lors de la dernière réquisition des grains, on fut forcé de faire le transport avec des bêtes à dos. Il n'y a dans tout le canton de Rivières que quatre charrettes ».

Le 3 novembre, il s'agit du transport de châtaignes fraîches, du poids de 41 quintaux, et deux voitures viennent d'Uzès pour les emporter.

Le 21 avril 1795, a lieu la levée du séquestre des biens du citoyen Castillon, mais les foins et les fourrages de la dernière récolte provenant de ses biens doivent être versés dans les magasins militaires de Nîmes.

On aura une idée de la quantité importante de foins et fourrages provenant des biens du seigneur de Saint-Victor en prenant connaissance du recensement fait le 29 janvier 1796 : on trouve dans le château 75 quintaux de foins et de fourrages alors que les greniers des sept autres propriétaires du village soumis au recensement n'en renferment que 12 quintaux.

Ainsi, outre la somme de 6.394 livres tirées de la vente du produit de ses terres, les grandes récoltes de grains, de châtaignes, de foins et de fourrages montrent que la propriété du seigneur est très prospère. Sans doute la production de ses biens a appartenu à la nation durant le séquestre, mais ses terres n'ont pas été vendues comme celles appartenant aux nobles émigrés. On peut donc dire, avec Alfred Chabaud, dans son étude sur la société rurale dans l'Uzège, que « la propriété des nobles qui n'ont pas émigré n'a pas eu à souffrir de la Révolution ».

Bien plus : ces nobles ont droit à des remboursements. Voici ce qu'écrivait, le 10 juin 1795, le Procureur-Général Syndic du département du Gard aux administrateurs du District d'Uzès : « Les détenus libérés et rentrés dans la possession de leurs biens ont droit de se faire rembourser le prix des denrées de leurs héritages qui ont été versées dans les magasins de la République soit par leurs adjudicataires soit par leurs régisseurs, munis des récépissés des préposés des subsistances militaires ».

Le 26 octobre 1795 marque la fin de la Convention, remplacée par le gouvernement du Directoire, qui va diriger le pays jusqu'au 19 novembre 1799.

Des transformations sont apportées dans le pouvoir local. Seules les villes de plus de 5.000 habitants ont une municipalité ; les autres seulement un agent et un adjoint, qui se réunissent avec ceux des autres communes pour former une *municipalité de canton*.

C'est ainsi que, le 28 janvier 1796, l'on voit réunis à Rivières, chef-lieu de canton, autour du président Bauquier, commissaire du directoire administratif près l'administration municipale de ce canton, les agents municipaux de cinq communes, parmi lesquels se trouve celui de Saint-Victor, André Vincent. La présence de celui-ci est d'ailleurs nécessaire, car il s'agit de recenser les foins dont le village doit fournir une certaine quantité à Uzès et à Pont-Saint-Esprit alors que la municipalité affirme qu'elle est dans l'impossi-

bilité de le faire. Deux commissaires sont désignés pour procéder, avec l'agent de la commune, à ce recensement.

Les agents municipaux sont aussi tenus d'apporter à la municipalité de canton les registres d'état civil qui sont restés dans les communes depuis la suppression des municipalités. Ils ne l'ont pas fait tout de suite. Aussi, l'administration municipale du canton de Rivières leur demande-t-elle de le faire sans plus attendre.

Cette demande est accompagnée d'observations faites par le commissaire Bauquier sur l'état des registres de l'état civil du canton de Rivières, constatant leur très mauvaise tenue. Qu'on en juge : « Dans toutes les communes, les registres se trouvent inexacts et sans ordre. Il en manque dans plusieurs. Les officiers publics qui les ont tenus savaient à peine se signer et on ne peut en bien des endroits savoir ce qu'ils ont voulu écrire. On s'aperçoit aisément qu'il n'y a pas eu la moitié et parfois le quart des naissances, mariages et décès enregistrés ». Négligence exceptionnelle que celle qui se manifeste dans ce canton ? Non, si l'on en croit l'historien Louis Mazoyer, qui écrit : « Parfois introuvables, les registres de l'état civil sont aussi mal tenus que les comptabilités publiques ou les dossiers des contributions ».

Le même auteur, décrivant la situation de la France à cette époque, parle aussi de la dévastation des forêts qui est devenue une coutume. Le canton de Rivières ne fait pas exception. Le commissaire Bauquier, le 21 juin 1798, écrit à l'administration du Gard qu'il est « indigné de voir les dévastations affreuses qui se commettent dans presque tous les bois communaux de ce canton par des défrichements considérables ». Il ajoute : « Si on n'empêche pas ces défrichements, c'en est fait : avant vingt ans on aura de la peine à trouver du bois de chauffage dans ce canton ».

La guerre, commencée sous la Révolution, continue sous le gouvernement du Directoire. La conscription, qui vient d'être rendue obligatoire par la loi Jourdan du 5 septembre

1798, rencontre une résistance obstinée dans le canton de Rivières, et les désertions sont nombreuses.

Si, le 16 novembre, la presque totalité des conscrits du canton se met en marche pour Uzès afin de se rendre le lendemain à Nîmes, le 9 décembre suivant, le commissaire Bauquier constate que 13 d'entre eux sont revenus chez eux. En janvier 1799, le nombre des déserteurs s'accroît tous les jours : ils se promènent tranquillement dans les rues « en raison d'infirmités prétendues ».

Les fêtes nationales, enfin, dans le canton, comment sont-elles célébrées sous le Directoire ?

A leur propos, le commissaire Bauquier signale une indifférence très grande qu'il déplore vivement. Ainsi, la fête du 1<sup>er</sup> vendémiaire (23 septembre) qui est celle de la fondation de la République, n'a pas été célébrée dans quelques communes du canton, malgré les plus fortes sollicitations de sa part, pas même au chef-lieu de canton, à Rivières.

Voilà quelques aspects de l'histoire du village de Saint-Victor-de-Malcap (et de son canton) pendant la Révolution et le Directoire. Nous disons : quelques aspects, les documents étant trop peu nombreux pour qu'il soit possible de faire un tableau plus complet et par conséquent plus satisfaisant. Mais il faut se dire, avec l'historien Georges Duby, dans le *Magazine littéraire* de novembre 1982, que « l'histoire n'est pas une science exacte. La connaissance historique est toujours relative, fondée sur des informations toujours sporadiques », c'est-à-dire apparaissant de façon irrégulière, et parfois très clairsemées, ajouterons-nous dans le cas présent. Dès lors, continue Duby, « l'historien doit combler les lacunes de l'information et vêtir de chair le squelette démantibulé que constituent les vestiges de tous ordres ». Tâche difficile, mais qui osera dire qu'elle n'en vaut pas la peine, si l'on admet, avec Duby, que « l'histoire doit aider les hommes à mieux conduire leur vie ».

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

## REFORMES A L'ACADEMIE

### COMPTE RENDU ABREGE DES REUNIONS TENUES :

- par une *Commission « des réformes »*, les 15 octobre et 9 novembre 1982 ;
- par la *Commission des anciens Présidents*, le 29 novembre ;
- par l'Académie (Assemblée des membres résidants), le 17 décembre 1982.

Parallèlement à ses travaux ordinaires qui se sont poursuivis selon la périodicité habituelle, l'Académie s'est interrogée au cours du dernier trimestre 1982 sur l'opportunité d'apporter quelques changements à son « genre de vie ».

Au cours de la séance ordinaire du 8 octobre 1982, M. Jacques Larmat, président, a demandé et obtenu la constitution d'une commission dite « des réformes » et invité tous ceux qui désiraient en faire partie à assister à une réunion fixée au 15 octobre. Cette commission a achevé ses travaux au cours d'une deuxième séance, le 9 novembre. Ses propositions ont été soumises pour avis à la Commission des anciens Présidents le 29 novembre et présentées à l'Assemblée des membres résidants le 17 décembre.

COMMISSION « DES REFORMES » :

15 octobre et 9 novembre 1982

Au terme de la réunion du 9 novembre à laquelle assistaient 17 académiciens, la commission a émis les vœux suivants :

A. — Concernant la *composition de l'Académie* :

1°) Que la division en groupes selon l'appartenance religieuse (catholiques, protestants, indépendants) telle qu'elle se manifeste au moment des élections, soit remplacée par une division en groupes correspondant à des ensembles de disciplines intellectuelles ou artistiques : « Sciences, Lettres, Beaux-Arts, etc. ) ;

2°) Que des correspondants puissent être choisis parmi les habitants de Nîmes ;

B. — Concernant la *vie intérieure de l'Académie* :

3°) Que le bureau de l'Académie se réunisse au moins une fois par trimestre ;

4°) Que les jours de séance, la porte soit ouverte à 16 heures, un membre de l'Académie assurant une permanence de 16 à 17 heures dans la salle de Lordat ;

5°) Qu'un repas en commun soit organisé au moins une fois par an ;

6°) Que soit examinée la possibilité d'une rencontre avec les correspondants ;

7°) Que soit affiché suffisamment à l'avance le programme des séances ;

8°) Que soient réimprimés les statuts et le règlement intérieur ;

C. — Concernant les *relations de l'Académie avec l'extérieur* :

9°) Que l'Académie organise une conférence publique au moins une fois par an, en sus de la séance publique solennelle ;

10°) Que puisse être fait appel pour la circonstance à un conférencier étranger à l'Académie ;

11°) Que soient reprises les relations de l'Académie avec des Académies voisines ;

12°) Que soit constituée une Commission des prix et publications chargée de proposer à l'Académie, en fonction des ressources dont elle pourrait disposer à cet effet, l'attribution de prix ou une aide à certaines publications.

La proposition n° 1 a été défendue par son auteur, M. Larmat, et quelques autres académiciens dont MM. Lheureux, Roger, Vielzeuf..., qui ont fait valoir en particulier :

— que la division de l'Académie en groupes définis par l'appartenance religieuse ou philosophique n'est aucunement justifiée par la nature des travaux de la Compagnie qui sont d'ordre purement intellectuel, sans aucune orientation religieuse, et qu'elle n'a donc pas plus de raisons d'exister que dans toute autre association à fins culturelles (par exemple, à l'École antique ou à la Société d'histoire moderne et contemporaine où la proposition de prévoir une division analogue au sein des instances dirigeantes de ces sociétés susciterait sûrement beaucoup d'étonnement !) ;

— que pareille division de l'Académie, si elle avait pu être utile à une époque où des rivalités pouvaient exister entre catholiques et protestants, avait perdu toute signification aujourd'hui et que la suppression de cette « survivance » symboliserait même le rapprochement qui s'est produit entre les deux communautés en ce temps d'œcuménisme ;

— que la division en groupes correspondant à des ensembles de disciplines intellectuelles, telle qu'elle existe dans la plupart des Académies voisines (Lyon, Marseille, Montpellier, Toulouse) où elle est pratiquée depuis longtemps sans le moindre inconvénient, offrirait des chances d'améliorer encore le recrutement de la Compagnie ; elle permettrait, en effet, lors du remplacement d'un « littéraire » par exemple, la recherche du « meilleur candidat » parmi des personnalités de toutes opinions philosophiques et religieuses (alors que, dans le système actuel, existe le risque

de voir le choix d'un candidat par un groupe « religieux » trop influencé par les relations qu'il peut avoir avec quelques amis de la même confession, et l'équivalent peut se voir dans le groupe des « Indépendants ») ;

— que d'ailleurs la division proposée, pourvu qu'elle soit appliquée avec souplesse (comme dans l'Académie de Marseille, par exemple) continuerait à rendre possible l'accès à l'Académie à côté de « spécialistes » qualifiés, d'hommes et de femmes de large culture générale.

Cette proposition n° 1 a été combattue par M. Bernardy et quelques autres académiciens dont M. Hugues, secrétaire perpétuel.

M. Bernardy a lu la déclaration suivante :

Mes chers Confrères,

Etant donné les discussions qu'entraînent les projets de modification de notre règlement intérieur, je me crois autorisé à prendre la parole pour la raison suivante :

Je suis le seul (je dis bien le seul), parmi vous, à avoir étudié toutes les Archives de l'Académie et avoir lu tous les Bulletins depuis leur création et cela au cours des années 1974 et 1975, et je le prouve :

Voici le cahier sur lequel chacun de nous doit inscrire les emprunts temporaires qu'il fait à notre bibliothèque et sur lequel sont consignés que du 24 novembre 1974 au 21 mars 1975 j'ai emprunté, pour les lire chez moi, et prendre des notes, tous les Bulletins depuis leur création et autres archives.

Cette longue étude a eu pour résultat — d'abord les communications que je fis devant vous en janvier 1976 et janvier 1977 qui retracèrent la vie de notre Compagnie depuis sa création et ensuite la parution en 1977 d'une brochure intitulée *Heurs et malheurs de l'Académie de Nîmes*, et l'établissement d'un graphique de 3,50 m de long où figurent tous les académiciens résidants depuis 300 ans.

Le projet actuel de suppression des trois groupes me

permet d'affirmer que l'installation de ces trois groupes ne sont pas les séquelles (comme certains d'entre vous le croient encore) des lointaines rivalités religieuses, car ils ont été créés seulement en 1894 à la suite d'élections très difficiles qui survinrent d'abord en 1865 pour le remplacement de Nicot, puis en 1894 à l'occasion de l'élection du docteur Barral, élection qui ne devint effective qu'après une série de nombreux ballotages au cours de deux séances consécutives.

Depuis cette date, donc depuis près de cent ans, aucune contestation majeure n'est survenue en séance lors de nouvelles élections. Ce qui est un beau résultat !

Mais n'oubliez pas, mes chers Confrères, que grâce à ces trois groupes vous avez tous été élus à l'unanimité des votants, puisque chaque fois onze d'entre nous se portaient cautions et garants du choix judicieux qui allait être fait.

Je suis, hélas ! persuadé qu'il n'en sera plus ainsi dans l'avenir si les groupes sont supprimés.

Le « changement » n'est pas un mal en soi, mais avant toute décision il appartient à chacun de nous d'en prévoir les conséquences possibles, car « gouverner c'est prévoir ».

Le seul fait d'avoir posé le problème de l'existence des trois groupes a déjà rompu l'unanimité de l'Académie et la faille apparaît déjà et profonde et durable.

D'ailleurs, à mon avis, on ne détruit pas une méthode ou un dispositif qui a donné satisfaction pendant près de cent ans.

A vous et à la majorité de juger. Je pense cependant que cet avis devait être dit clairement.

L'Académie a déjà marqué l'année 1982 d'une pierre blanche, grâce au succès de la Célébration du Tricentenaire de sa fondation.

Puisse lui être épargné qu'une pierre noire ne vienne marquer la fin de cette année 1982.

C'est du moins le vœu que je forme ardemment.

M. Larmat fait observer à M. Bernardy — qui a lu cette

déclaration au début de la deuxième séance tenue par la Commission alors qu'il n'avait pas assisté à la première et était donc imparfaitement informé — qu'il ne s'agit pas de supprimer la division de l'Académie en groupes mais de remplacer un type de division par un autre basé sur des critères différents. Il n'y a aucune raison de supposer qu'un groupe de « scientifiques » par exemple n'arriverait pas à s'entendre aussi bien sur le choix d'un candidat à proposer à l'Académie qu'un groupe de catholiques ou de protestants. De sorte que les académiciens continueraient dans l'avenir à être pratiquement élus à l'unanimité.

M. Lheureux intervient ensuite en ces termes :

En m'excusant de faire référence à mon cas personnel, je précise que, mon père étant protestant et ma mère catholique, possédant un oncle pasteur de l'Eglise réformée et un cousin chanoine, j'ai quelques difficultés à me situer au sein de l'Académie selon les références de valeur qui conditionnent actuellement son recrutement par groupes.

Siégeant par bonheur parmi les Indépendants (de qui ? de quoi ?), je me pose néanmoins la question de savoir (démonstration par l'absurde) dans quel inconfort moral se trouverait plongé un prêtre membre du groupe catholique, tenté de se convertir au protestantisme...

Certes, nos Confrères de tous les groupes posséderaient assez de tolérance et de sagesse pour résoudre, s'il se présentait, ce cas d'école ; mais je vous laisse imaginer la nature des arguments qui seraient jetés sur la table des débats pour apporter une solution logique à cette situation d'exception. Et ce, dans le respect de nos textes réglementaires actuels.

Toute plaisanterie mise à part, une semblable perspective m'incite à penser qu'il y aurait certainement des avantages à réexaminer notre constitution dans une optique plus moderne et plus rationnelle.

Quant à M. Hugues, et aux autres adversaires de l'adoption de la proposition n° 1, ils font valoir :

— que le mode actuel de cooptation des membres résidents de l'Académie existe depuis près d'un siècle, et que, depuis son institution, il n'a cessé de faire la preuve de son efficacité ;

— que son existence est la manifestation d'un œcuménisme déjà cher aux académiciens nimois du siècle passé ;

— que la division en groupes correspondants à des ensembles de disciplines intellectuelles a été jadis appliquée puis abandonnée (le statut de 1806 prévoyait 6 classes, celui de 1850 deux sections, que le statut de 1888 qui nous régit actuellement a supprimées) ce qui prouve que cette division ne donnait pas satisfaction.

Ils ajoutent que, bien que ne figurant ni dans le statut de 1888 ni dans son règlement d'application, le mode actuel d'élection des membres résidents a, à leur avis, acquis valeur statutaire du fait de son usage ininterrompu et incontesté pendant une période de près de cent ans, et que, pour cette raison, il faudrait pour le supprimer appliquer la procédure de révision fixée par l'article n° 15 du statut et l'article n° 82 du règlement et donc obtenir une majorité des deux-tiers.

Pour terminer M. Hugues rappelle que le 12 mai 1982, à l'occasion des fêtes du Tricentenaire de sa création, la Compagnie a publié, sous son sceau, une plaquette *L'Académie de Nîmes en 1982*, écrite par M. Robert Debant, directeur des Archives du Gard, membre résident, dans laquelle se trouve un paragraphe consacré au mode de recrutement de ses membres résidents.

M. Hugues donne lecture de ce passage dont voici le texte :

« A l'intérieur du groupe des membres résidents, l'Académie n'entretient plus la division en six classes, fondées sur la spécialisation intellectuelle (économie politique et agriculture, belles lettres, beaux arts...), que l'Académie du Gard avait instaurée lors de sa réorganisation de 1801 à l'exemple de beaucoup d'institutions savantes de l'époque.

Le caractère statutaire de cette compartimentation, qui pouvait trouver des justifications au début du XIX<sup>e</sup> siècle, s'avèrerait de nos jours quelque peu nuisible non seulement au recrutement, qu'il enfermerait dans des bornes trop restreintes, mais à l'essor même de l'activité. La situation actuelle laisse à une pratique équilibrée le soin de faire leur juste place aux diverses compétences et accorde toute facilité de s'exprimer sur des sujets variés à ceux qui s'ornent de plusieurs talents. Parmi les « têtes bien faites » qui s'assistent autour de la table des séances, on rencontre ainsi, pour se limiter à quelques exemples, un médecin qui se double d'un sociologue, une italianiste qui cultive la poésie française ou un hispaniste qui accomplit aussi de minutieux travaux d'histoire rurale. En échange, le souci de rester en accord avec l'âme profonde de Nîmes a présidé depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la constitution de trois groupes de douze membres réunis selon l'appartenance religieuse ou philosophique : catholique, protestant et indépendant. Dans une cité où s'affirment avec précision — et où se sont longtemps affirmées avec rudesse — les différences des familles spirituelles, l'organisation de notre société contribue à favoriser les rapprochements sans que s'altèrent les identités. »

En somme, ce que demandent les partisans de la proposition n<sup>o</sup> 1, c'est d'abolir en novembre un système dont l'Académie faisait officiellement l'apologie en mai, et cela pour le remplacer par une pratique électorale dont elle écrivait alors qu'elle « s'avèrerait de nos jours quelque peu nuisible... ».

Le débat étant terminé, on passe au vote.

La proposition n<sup>o</sup> 1 est adoptée à bulletins secrets par 10 voix contre 5 (2 académiciens sur 17 présents au début de la réunion ayant dû se retirer au cours de la séance).

Toutes les autres propositions sont adoptées à main levée.

## COMMISSION DES ANCIENS PRÉSIDENTS

26 novembre 1982

La Commission des anciens présidents s'est réunie le 26 novembre afin de donner son avis sur les propositions de la Commission « des réformes ».

Sont présents : MM. Brunel, H. de Régis, Hugues, Nadal, Bernardy, Roger, Escholier, Drouot, Frinaud, Panet, Durand, Vielzeuf et Larmat.

Sont excusés : MM. Seston, Lignières, Paradis, de Balincourt, Tailhades, Théron, Mlle Fermaud, et M. Modeste.

Concernant la proposition n° 1 une question préjudicielle est soulevée par M. Hugues et défendue par lui et plusieurs académiciens comme ils l'ont déjà fait lors des réunions de la Commission « des Réformes ».

Selon eux, la division de l'Académie en groupes telle qu'elle se manifeste au moment de l'élection des membres résidants est un usage quasi-centenaire qui en a fait une disposition analogue à une pratique statutaire, et par conséquent, celle-ci pour être abolie devrait être dans les conditions prévues à l'article 15 du statut et 82 du règlement, c'est-à-dire avec l'adhésion des deux-tiers au moins des académiciens.

Cette exigence d'une majorité des deux-tiers pour la validité d'un vote sur la proposition n° 1 est combattue par M. Larmat et quelques autres académiciens qui ont fait valoir notamment :

— que la division de l'Académie en groupes « confessionnels » telle qu'elle se manifeste au moment des élections n'est prévue ni par les statuts ni par le règlement intérieur ;

— que ceux qui ont pris l'initiative de cette pratique — sans doute entre 1890 et 1900 (?), dans des circonstances obscures puisqu'elles ne sont relatées dans aucun texte — n'ont pas voulu lui donner valeur statutaire (alors que l'Aca-

démie n'hésitait pas, au cours de la même période, à entreprendre une révision de ses statuts pour une question mineure) ;

— qu'il s'agit donc, selon toute probabilité, d'une mesure de circonstance adoptée pour de simples raisons de commodité, peut-être à la suite d'une élection difficile qui aurait opposé des candidats de religions différentes ;

— que d'ailleurs on ne répartit jamais les académiciens en groupes catholique, protestant et indépendant quand on en donne la liste et donc que cette division en groupes n'a aucunement la valeur de la division en sections ou classes d'autres Académies de province (par exemple Lyon, Montpellier, Marseille) ;

— que, finalement, cet usage n'a en rien la valeur d'une disposition organique assimilable à une disposition statutaire.

M. Larmat a proposé cependant, dans un esprit de conciliation, que, compte tenu de l'importance relative du changement proposé, une majorité inférieure aux  $\frac{2}{3}$  mais assez forte pour ne pas être suspectée d'ambiguïté, soit exigée pour que ce changement soit réalisé sans plus attendre. Il a avancé le chiffre de 60 %. En cas de majorité comprise entre 50 et 60 %, le principe du changement étant posé, son application serait repoussée à deux ou trois ans et subordonnée à un vote confirmatif de l'Académie.

Après discussion entre les partisans de ces deux thèses ainsi qu'avec les défenseurs de la suffisante validité d'une majorité simple, un vote a donné les résultats suivants :

- pour l'exigence des  $\frac{2}{3}$  des voix ..... 5 voix
  - pour l'exigence de 60 % des voix ..... 4 voix
  - pour la suffisance de la majorité de 50 % .. 3 voix
- (il y avait un bulletin blanc).

Après une discussion sur le fond qui a repris surtout les arguments développés devant la Commission des réformes,

la Commission des anciens présidents a donné un avis défavorable à la proposition n° 1 par 7 voix contre 6.

Toutes les autres propositions de la Commission « des réformes » ont reçu un avis favorable à l'exception de la proposition n° 2 sur laquelle la Commission des anciens présidents ne s'est pas prononcée.

## SEANCE DE L'ACADEMIE

du 17 décembre 1982

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jacques Larmat, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Ali-ger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Camille Lignières, M. le colonel Xavier de Balincourt, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. André Modeste.

L'Académie étudie les propositions présentées par la Commission « des réformes », propositions sur lesquelles la Commission des anciens présidents a donné son avis le 26 novembre.

Le Président rend compte à l'Assemblée des réunions de la Commission « des réformes » et de la réunion de la Commission des anciens présidents.

M. le bâtonnier Marcel Fontaine, qui n'a assisté à aucune de ces deux réunions intervient alors pour exprimer des regrets sur la manière dont a été présentée la modification des Statuts de l'Académie, au cours d'une Assemblée ordinaire, sans ce que ce projet ait figuré à l'Ordre du jour. Il en est résulté une discussion confuse avec proposition par M. le Président d'une Commission dont pourraient faire partie tous les membres de l'Académie, ce qui est contraire à l'essence d'un tel organisme qui ne peut résulter que d'une délégation d'une Assemblée. Il fait observer que s'il y a eu par la suite et au cours de deux Assemblées ordinaires adoption de modifications aux Statuts d'un intérêt mineur que ne peuvent guère susciter d'opposition, par contre il en est autrement pour la suppression du mode de recrutement des membres de l'Académie qui s'est inspirée depuis des décades des particularités religieuses de notre ville. Le temps a consacré sa sagesse avec d'heureux résultats en unissant dans une très courtoise compréhension, toutes les formes de pensées et d'orientation religieuse sans risquer de les voir s'opposer.

Bien que cette tradition n'ait pas été transcrite dans les Statuts, elle a acquis valeur de coutume qui est interprétative du texte dont elle est le complément nécessaire et le plus durable comme le révèlent leur permanence dans bien des Etats où ils ont acquis valeur de principe à travers des siècles.

Me Fontaine souhaite à cette occasion que si la procédure de révision des statuts n'a pas été prévue dans ces derniers, il lui apparaît qu'il soit opportun de les compléter sur ce point.

M. Larmat répond à certaines observations de Me Fontaine. Il fait remarquer notamment que, loin d'avoir commis l'« abus de pouvoir » que celui-ci lui avait reproché en proposant « au cours d'une Assemblée ordinaire », non pas d'ailleurs « la modification des statuts de l'Académie »

mais simplement la constitution d'une Commission, « sans que ce projet ait figuré à l'ordre du jour », il avait fait inscrire à l'ordre du jour de la séance du 6 octobre, après accord avec le Secrétaire perpétuel, la « proposition de constitution d'une Commission des réformes ».

Il ajoute que sans doute la Commission ainsi formée n'avait pas toutes les caractéristiques des organismes qui portent ce nom, mais qu'il avait bien précisé, en en demandant la constitution, le caractère « informel » de cette structure provisoire, simple organe de réflexion et de proposition dont les conclusions n'engageaient personne. Et que l'ensemble des académiciens présents avait approuvé cette procédure.

M. Roger n'a pas été convaincu non plus par les arguments de Me Fontaine.

En effet, dit-il, notre Compagnie est régie par des statuts, par un règlement et par des coutumes.

La modification des statuts et du règlement ne peut être adoptée qu'à une majorité des deux-tiers. Il n'en est pas de même pour les coutumes qui à l'évidence ne relèvent ni du règlement ni des statuts. La majorité simple doit suffire. Nous sommes tous d'accord que le mode d'élection des membres résidants — et eux seulement — relève de la coutume.

A ce propos, je m'étonne que cette mesure importante prise, nous dit-on vers 1895, n'ait laissé absolument aucune trace dans nos archives. A-t-on vraiment fait toutes les recherches nécessaires ?

Donc la procédure que nous suivons est parfaitement régulière. En assemblée générale nous avons décidé de l'opportunité de procéder à une « mise à jour » de notre Académie. Une commission — cela est statutaire — a été instituée. Elle a arrêté un certain nombre de modifications. M. Larmat, notre président, a été chargé d'en faire le rapport devant vous. Tout cela est régulier. Je persiste à penser que la proposition tendant à modifier les structures des groupes

doit être soumise à la majorité simple et non à celle des deux tiers.

Malgré ce, afin de ne pas alourdir ce débat, je me range à la proposition de 60 % présentée par M. Larmat.

En conclusion, je précise sans ambiguïté que je suis partisan des modifications proposées par votre Commission.

M. Dupré rappelle qu'il a « demandé la parole au début de la séance du vendredi 17 décembre pour donner (son) opinion sur le point suivant, à savoir qu'il était difficile de trouver un critère numérique satisfaisant pour départager les votants si l'on n'adoptait pas le système simple de la majorité des voix plus une.

Pourquoi, en effet, les 2/3, 60 % ou bien une autre fraction ? En France, c'est le système de la moitié plus une voix qui est toujours retenu.

Quant à M. Hugues il fait observer que le statut et le règlement intérieur ont prévu une procédure de révision, qu'elle est l'objet de l'article 15 du statut et de l'article 82 du règlement, qu'à plusieurs reprises, au cours des trois séances précédentes, il a demandé qu'il en soit tenu compte, et, enfin que c'est par référence à la majorité des deux tiers prévue par ces articles statutaires ou réglementaires qu'un certain nombre d'Académiciens, ainsi que lui, désirent qu'une majorité des deux tiers soit exigée pour l'adoption de la proposition n° 1 qui prévoit l'abolition d'un mode de recrutement quasi-centenaire.

Le débat continue.

En ce qui concerne la proposition n° 1 de la Commission « des réformes » la discussion porte alors principalement sur la question préjudicielle soulevée notamment devant la Commission des anciens présidents, celle de la majorité jugée nécessaire pour que le vote sur la décision de changement soit valable.

Le vote, à bulletins secrets, qui a clôturé ce débat a donné le résultat suivant :

Présents : 27 ; votants : 27 ; suffrages exprimés : 27 ;  
— pour la majorité des 2/3 ..... 14 voix  
— pour une majorité inférieure aux 2/3 ..... 13 voix

Suit immédiatement un vote sur le fond.

Présents : 27 ; votants : 27 ; suffrages exprimés : 27 ;  
— pour l'adoption de la proposition n° 1 ..... 14 voix  
— contre l'adoption de la proposition n° 1 .... 13 voix

La proposition n° 1 n'ayant pas réuni les deux tiers des suffrages exprimés est rejetée.

Toutes les autres propositions ont été adoptées à l'unanimité, à main levée, à l'exception de la proposition n° 2 (sur le choix des correspondants) qui a été votée par 21 voix contre 2 et 2 abstentions.

La séance est levée à 19 heures.